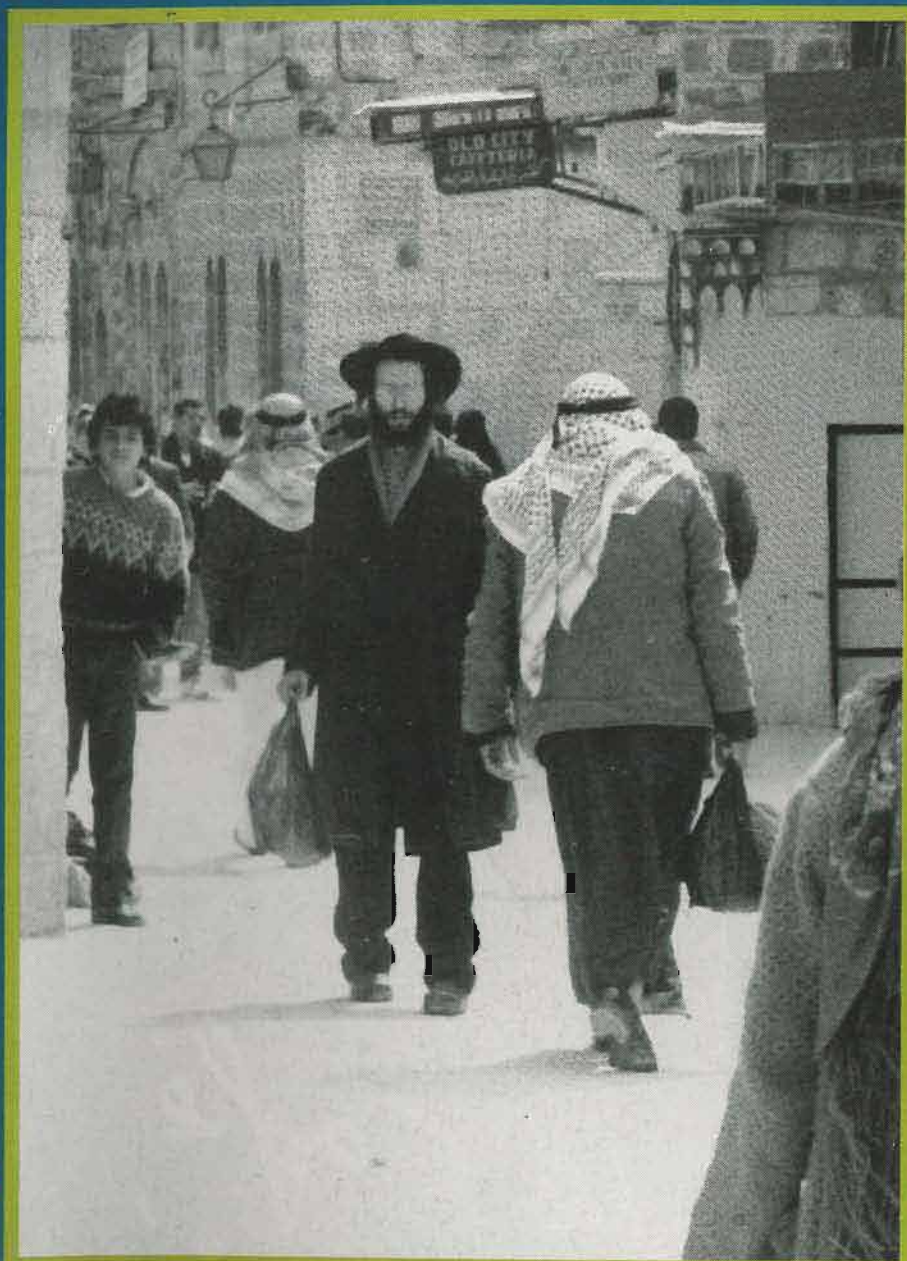


CONTRE LE RACISME, POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

Différences



M 1430 - 119 - NUMERO SPECIAL - 40 F - AOUT 1991 - ISSN 0247-9095



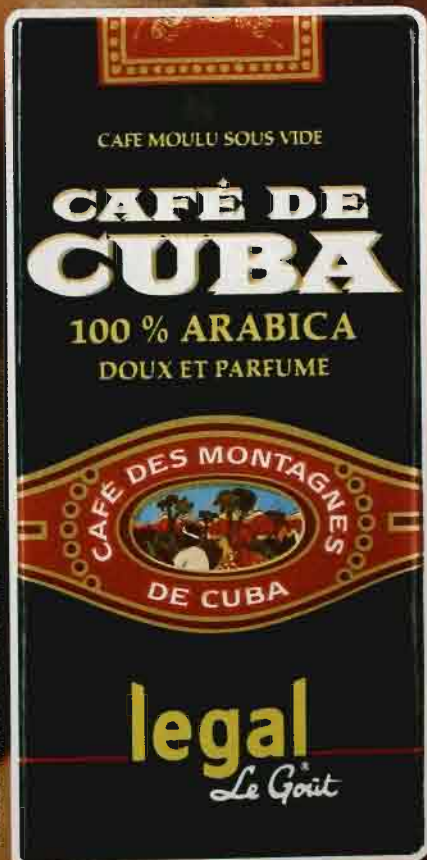
J. Berque
G. Montaron
J. Kahn
H. Essid
C. Cheysson
E. Sanbar
A. Shapir
R.-M. Barbeau
O. Dekel
C. Bourdet

M.C. Mendes France
E. Sivan
J.-P. Chagnollaud
E. Picard
J. Algazy
Sapho
B. Stora
Y. Mass
E. Franc
Y. Menuhin

ISRAEL - PALESTINE

**DONNEZ
UNE CHANCE
A LA PAIX**

CAFE legal Le Goût



*Le café
que j'aime
Johnny Hallyday*

Magazine créé par le MRAP
(Mouvement contre
le racisme et pour l'amitié
entre les peuples), édité par
la Société des éditions
Différences
89, rue Oberkampf
75011 Paris.
Tél. : (1) 48.06.88.00

TARIFS

le numéro spécial : 40 F
le numéro mensuel : 10 F

ABONNEMENTS

1 an : 10 n° mensuels
et 4 n° spéciaux : 240 F
1 an à l'étranger : 300 F
6 mois : 130 F
Etudiants et chômeurs, 1 an :
150 F - 6 mois : 80 F - (joindre
une photocopie des cartes d'étu-
diant ou de pointage)
Soutien : 300 F
Abonnement d'honneur : 1 000 F
Les 4 numéros spéciaux
uniquement 1 an : 160 F

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
Albert Lévy

Rédactrice en chef :
Chérifa Benabdessadok

Journaliste :
Isabelle Avran

Maquette et secrétariat de rédaction
Michel Garcia

Iconographie : Joss Dray

ADMINISTRATION/GESTION
Yves Pras
Chargée de la communication
et de la promotion : Méline Gazsi
Abonnements : Isabel de Oliveira

**ONT PARTICIPE
A CE NUMERO**
Jacques Berque, Georges Montar-
ron, Elisabeth Picard, Yann Mass,
Mélanie Carbet, Rose-Marie Bar-
beau, Ouzi Dekel, Joseph Algazy,
Annie Ohayon, Michel Garcia,
Françoise Kadebbash, David Gor-
mezano (stagiaire), Jean-Paul
Chagnollaude, Claude Cheysson,
Elias Sanbar, Arié Shapir, Marie-
Claire Mendès France, Brigitte
Stora, Yehudi Menuhin, Claude
Bourdet, Sapho, Eyal Sivan, Jean
Kahn, Hamadi Essid, Edouard
Franc, Elie Misan.

Photocomposition : PCP
17, place du Général-de-Gaulle,
93100 Montreuil
Tél. : 42.87.31.00

Impressions : Montligeon.
Tél. : 33.83.80.22

Commission paritaire
n° 63634 - ISSN 0247-9095
Dépôt légal : 1991-05

Photo couverture : Joss Dray

DONNEZ UNE CHANCE A LA PAIX !



S O M M A I R E

PARTAGES DESACCORDES

- 8 DU HAUT DE CES TERRES FER-
TILES.** Interview de Jacques Berque,
par Michel Garcia.
**10 JERUSALEM : LA MAISON COM-
MUNE.** Georges Montaron.
**12 MOYEN-ORIENT, LES DESOR-
DRES DE LA GUERRE.** Une analy-
se d'Elisabeth Picard.
18 LE CAUCHEMAR LIBANAIS. Fil
d'Ariane proposé par Yann Mass.

LES UNS ET LES AUTRES

- 22 TERRITOIRES ENTRE VIE ET
SURVIE.** Un reportage d'Isabelle
Avran.
**25 PROPOS TENUS PAR LE PRO-
FESSEUR LEIBOWITZ.**
26 LES PALESTINIENS DE L'EXIL.
Entre nostalgie et droit au retour.
Mélanie Carbet.
**28 LE PRINTEMPS CONFISQUE OU
L'IMPLANTATION DES COLO-
NIES DANS LES TERRITOIRES.**
Témoignage de Rose-Marie Barbeau.
30 LE REVE ISRAELIEN. Du kibboutz
à l'exil avec Ouzi Dekel, propos
recueillis par Isabelle Avran.
**32 DES OUVRIERS EN BLEU ET
BLANC.** Les travailleurs palestiniens
en Israël. Par Joseph Algazy (traduit
de l'hébreu par Annie Ohayon).
**34 IMMIGRATION DES JUIFS
SOVIETIQUES : OTAGES DE
L'ANNEXION ?** Françoise Kadeb-
bash.
**36 LES TERRORISMES CONTRE LA
PAIX.** Edouard Franc, suivi d'un tex-
te de Sapho.
38 LE FESTIN DE PIERRES. Interview
d'Eyal Sivan autour de son film
« Izkor-les esclaves de la mémoire »
réalisé par Chérifa Benabdessadok et
David Gormezano.


DEUX MAINS, LA PAIX

- 42 LA RENCONTRE DE L'ETHIQUE
ET DU REALISME.** Table ronde

- réunissant Claude Cheysson, Elias
Sanbar et Arié Shapir, organisée par
Chérifa Benabdessadok.
**47 GENEVE, ISRAEL ET LES PALES-
TINIENS.** Présentation et réflexion
de Jean-Paul Chagnollaude.
**50 INSCRIRE LA PALESTINE SUR
LA CARTE DU MONDE.** Quelques
perspectives politiques. Françoise
Kadebbash.
52 LES AILES DE LA COLOMBE. Les
pacifistes israéliens. Mélanie Carbet.
54 LES SEMEURS DE PAIX. Portraits
d'Issam Saartaoui, Zeev Sternell, Fay-
sal Hussein, Matti Peled, Mahmoud
Masarwa et Michel Warchawski.
**57 ISRAEL DOIT RENDRE LES TER-
RITOIRES ET NEGOCIER AVEC
L'OLP.** Interview de Marie-Claire
Mendès France.
**58 SYMPHONIE POUR UN REVE
UNIVERSEL.** Au-delà des Etats, la
rencontre des cultures : Yehudi Menu-
hin. Propos recueillis par Chérifa
Benabdessadok.
60 JEAN KAHN-HAMADI ESSID.
Interviews croisées réalisées par Bri-
gitte Stora.
63 ECHANGE ET CHANGE. Jumela-
ges et rencontres, bref tour d'horizon
par Isabelle Avran.
**64 BIBLIOGRAPHIE. DES LIVRES
POUR S'ENTENDRE.** Présentés par
Brigitte Stora.
66 AGENDA
Quelques rendez-vous à ne pas rater.

*Nos remerciements aux éditions Syros-Alternatives,
pour nous avoir permis d'utiliser des calligraphies
de Hassan Massoudy tirées de son livre « le Poète
du désert » (pages 13, 18, 32 et 52) ainsi que des
dessins de Laurent Berman (pages 5, 31, 59) et des
graphies en hébreu tirés du livre d'Anne Quesemond
« la Fiancée d'Aleph ». Le dessin de la page 64 est
de Michel Garcia, inspiré d'un dessin de Laurent
Berman.
Remerciements également aux éditions « Soleil pro-
ductions » pour le dessin de Farid Boudjellal (page
16) tiré de son album « Conférence internatio-
nale ».*

VOUS AVEZ DU TALENT. NOUS AVONS DU TALENT.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

CONJUGUONS NOS TALENTS.

**Pompes funèbres
Marbrerie**

**CAHEN
& Cie**

43.20.74.52 **MINITEL par le 11**

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce



Un milliard de musulmans dans le monde,
du Maghreb à l'Indonésie.

L'islam est au cœur de
l'actualité et des enjeux planétaires.

Comment vivre avec l'islam en France
et dans le monde ?

Qu'est-ce qui nous rapproche
et nous éloigne de la foi musulmane ?

Comment l'islam aborde-t-il l'an 2000 ?

La planète islam

Le numéro 338 : 30 F. Commandez-le vite à V.P.C. CROISSANCE
163, boul. Malesherbes - 75017 Paris.

Le numéro spécial
de **CROISSANCE** de mai
Le monde en développement

Nom _____ Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

P582

CE QUI NE PEUT

La mise en perspectives de la question israélo-palestinienne soulève tant de facteurs d'équivoques que la partialité, le schématisme et l'émotionnel deviennent vite redoutables, paralysent la réflexion. Ils induisent souvent soit le silence, ennemi de la liberté, soit l'inconditionnalité, totalitaire, à telle ou telle partie. En France, le discours sur Israël est constamment « parasité » par les effets encore actifs dans la conscience collective de la collaboration vichysoise avec l'occupant nazi et les dérives, parfois préméditées, d'un antisionisme glissant vers l'antisémitisme et la judéophobie.

SALUT, SHALOM, SALAM

Notre parti pris est clair. Il se trouve parfaitement résumé dans ce propos poétique de Sara Alexander, artiste israélienne vivant en France : « Les souffrances du passé ne sont pas un laissez-passer » (1). Cet engagement moral par rapport à l'Histoire est illustré en profondeur dans ce numéro par des Israéliens qui, comme le professeur Leibowitz, au péril de leur bien-être ou d'une bonne conscience acquise pour l'éternité, ont choisi de ne pas perdre leur âme au nom de la mémoire... Loin des caméras et des micros, peu enclins à leur prêter la parole, ils ne cessent de répéter : « Cela ne peut plus durer ! » Qu'est-ce que CELA ? L'occupation, le déni de droit, le diktat du plus fort, le racisme, l'irréalisme, l'interdiction du dialogue, en un mot, l'aveuglement. Depuis quatre ans, l'Intifada a convié l'opinion israélienne et internationale à s'interroger sur le sort réservé aux six millions de Palestiniens des territoires et de l'exil ; ces « nouveaux juifs » (cf. interview de M.-C. Mendès France) ont, par la révolte des pierres, porté la question de leur devenir dans les chancelleries du monde entier. Mais l'Intifada c'est d'abord une main d'enfant serrant une pierre dans un élan de survie, invitation paradoxale à la reconnaissance autrement que par la réponse des armes. Les armes qui immobilisent les corps mais aussi celles qui gèlent les esprits.

Le second parti pris de ce numéro apparaîtra clairement au lecteur : contribuer à tracer un chemin à la raison, à l'intelligence des choses, malgré le fragile équilibre du sens des mots simples – salut, shalom, salam – perdus dans un océan de symboles, d'images-chocs, d'intérêts puissants, d'axiomes dépassés. Les guerres, les errances, les massacres, les ostracismes ont assez duré. Ils sont inscrits dans les livres, les rides et sur les tombes.

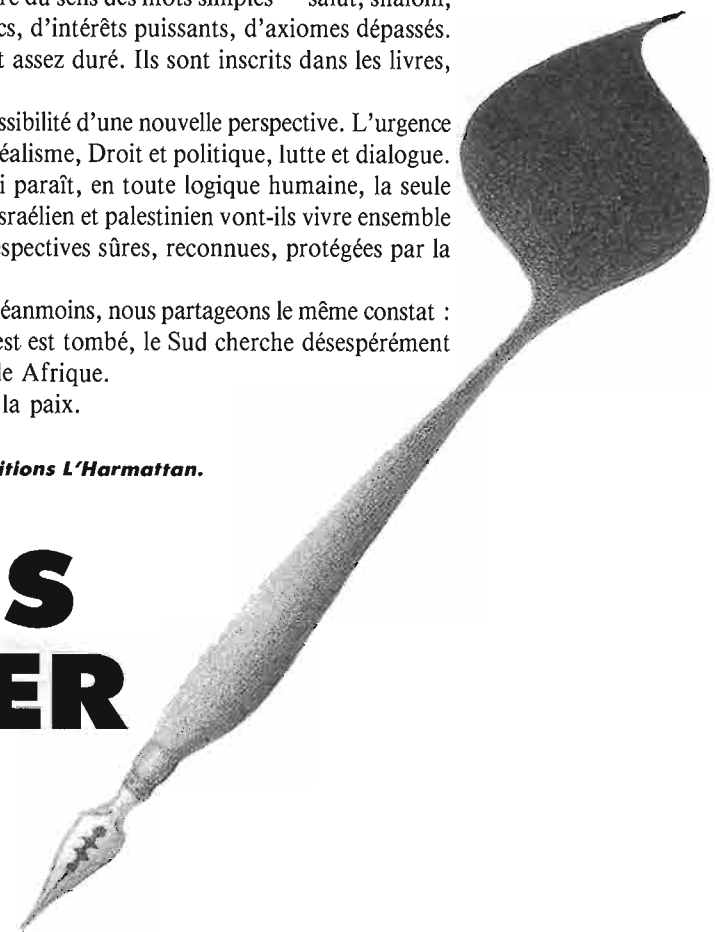
Que ce passé commence donc à mourir, pour que naisse la possibilité d'une nouvelle perspective. L'urgence de la paix exige de faire coïncider, par des actes, éthique et réalisme, Droit et politique, lutte et dialogue. La finalité immédiate étant de commencer à réaliser ce qui paraît, en toute logique humaine, la seule manière lucide de concevoir l'avenir : comment les peuples israélien et palestinien vont-ils vivre ensemble sur la terre de la Palestine historique dans des frontières respectives sûres, reconnues, protégées par la communauté internationale ?

Les points de vue ici exprimés n'engagent que leurs auteurs. Néanmoins, nous partageons le même constat : le statu quo ne peut plus durer. Le mur entre l'Est et l'Ouest est tombé, le Sud cherche désespérément le Nord, l'apartheid se disloque là-bas au sud de la grande Afrique. Alors, en Palestine, en Israël, donnez une vraie chance à la paix.

(1) « L'urgence d'aimer », recueil de textes poétiques. Editions L'Harmattan.

PLUS DURER

Différences





Joss Dray

Le Moyen-Orient illustre avec une ironique perfection comment les atouts de la diversité culturelle, de la richesse minière et d'une géographie en carrefour peuvent prédestiner aux malheurs à répétition. Symbole sacré des trois religions monothéistes, Jérusalem la Sainte a réussi à devenir l'allégorie moderne de la Discorde. La terre et ses réserves, ces dons du Ciel, se voient transformées en lieux de séismes permanents, objets de partages mal accordés aux besoins des gens, convoités successivement ou simultanément par tous les puissants de ce monde. Le sujet

PARTAGES DES ACCORDÉS

est aussi vaste que sa complexité. Repères en guise d'introduction.

Contempler cinquante siècles d'Histoire d'une région qui fut à l'origine de nos civilisations, c'est ce à quoi nous convie le professeur Jacques Berque. Avec passion.

Différences : Quels facteurs d'unité caractérisent le passé du Proche et du Moyen-Orient ?

■ **Jacques Berque** : Cette région a été le berceau de la civilisation. Une zone tempérée s'y est fait jour après la dernière glaciation, à l'endroit où le Tigre et l'Euphrate suivent actuellement leurs cours. Les premières cultures sédentaires se sont développées. De ce fait, une nouvelle civilisation y est née. Elle culmine en Mésopotamie avec la création des premières cités : El Obeid, Eridu, Uruk, Ur. Cette civilisation, suméro-akkadienne, a introduit le travail du cuivre, l'habitation en brique, l'architecture (construction de temples), l'écriture pictographique puis cunéiforme. Le sumérien est la plus ancienne langue écrite connue. Le grand facteur d'unité relève donc de l'ancienneté immémoriale de cette région. Dans ce « croissant fertile » de la bande de Gaza jusqu'à Bassorah en passant par le nord de la Syrie, il y a 5 000 ans de culture dont les traces sont encore visibles. Nous procédons de cette histoire, de ce « legs abrahamique » puisque les trois religions monothéistes y sont nées. Abraham, un Araméen, vivait à Ur, au nord de Bassorah et c'est de là qu'il émigra vers ce qui était déjà la terre promise. Terre ainsi appelée, selon un mauvais jeu de mots, « parce que jamais tenue ! ».

Différences : Cette unité historique s'est aussi construite sur une grande diversité. Comment en résumer les traits les plus marquants ?

■ **J. B.** : La diversité des populations bien sûr. Des peuples nombreux se sont côtoyés, ont immigré, ont échangé, se sont fait la guerre, ont été expulsés, ont étalé leur domination ou l'ont perdue. En fait, la distinction

entre sémites et aryens est grossière, suspecte même, car fortement exagérée et ne couvre pas la réalité ; certaines populations, ou plutôt langages échappent à cette belle classification.

Différences : Cette diversité a-t-elle déterminé l'instabilité de la région ?

■ **J. B.** : Souvent bien sûr. Mais cette diversité avait aussi sa contrepartie d'efforts unitaires. A de fréquentes reprises, de grands empires ont établi ou essayé de faire régner l'unité : l'empire égyptien, le perse, l'assyrien, le romain, l'arabe, sans oublier l'empire turc qui pendant quatre siècles a maintenu une sorte de paix armée. Dans une lettre adressée au



Quatre siècles de présence Ottomane. Ci-dessus le Gouverneur turc de Nazareth vers 1900.

Document Maison collection

Foreign Office dans les années 1920, le colonel Lawrence signalait que les Turcs tenaient le pouvoir en Irak au prix de 200 tués par an, tandis qu'une seule répression anglaise venait d'en massacrer 10 000. Il y a quelques mois plusieurs dizaines de milliers d'Irakiens ont été tués et l'on ne peut pas dire pour autant que la paix règne dans la région. Lawrence, lui-même, avait, en ce lieu, inauguré les bombardements aériens comme méthode de pacification des tribus.

Ainsi, ont vécu chrétiens et juifs, sans aucun pogrom pendant toute la durée de l'empire ottoman, alors que ceux-ci étaient nombreux en Europe de l'Est, voire en Occident. Bien sûr, je ne mets pas entre parenthèses les vexations et les inégalités de statuts, entre ethnies dominantes et dominées. Les choses d'ailleurs se sont gâtées au XX^e siècle. On se

rappelle le massacre des Arméniens pendant la guerre de 1914 et celui des populations au nord de l'Irak pendant et après le mandat britannique...

Différences : C'est après la Première Guerre mondiale que tout se transforme avec l'intervention des puissances occidentales et l'effondrement de l'empire ottoman...

■ **J. B.** : A cette époque les puissances occidentales prennent pied dans la région. Les alliés français et anglais, mais également américains, sous l'impulsion du président Wilson, commencent à légiférer. En Europe, ils démembrement l'empire austro-hongrois, au nom du principe du droit des nationalités ; se gardant bien d'appliquer ce principe à leurs propres empires coloniaux, ou même à leurs minorités (Irlande). D'ailleurs ce droit des nationalités travaillait spontanément l'Orient. Dès avant la guerre, une poussée pré-nationaliste arabe encore faible et épisodique se faisait jour contre les Turcs. Bien que le sultan de Turquie fût considéré comme un calife, parfois tyrannique, parfois bienveillant, en tout cas lointain, et que l'empire Ottoman fonctionnât plutôt comme un ensemble de protectorats : les communautés locales jouissaient en fait d'une certaine autonomie. Les choses s'envenimèrent après la révolution des Jeunes Turcs dont le jacobinisme centralisateur souleva l'hostilité, entre autres, des Syriens. Après la guerre, le nationalisme arabe aiguillonné par tout ce qui se passait dans le monde est devenu lui aussi une force politique montante, récupérée dans la mesure du possible par les Britanniques. Un premier royaume arabe s'est constitué, dont le centre fut tout naturellement Damas. Or Damas avait été, par les fameux accords Sykes-Picot, attribué à la zone d'influence française. Fayçal I, fils du cherif de La Mecque, ami et créature du colonel Lawrence, fut chassé de Damas par Gouraud. Les Français, dès cette époque, luttent contre le nationalisme. Ils s'appuient sur les chrétiens du Levant représentés surtout par une communauté dynamique, celle des Maronites du Liban.

Différences : C'est dans cette période qu'intervient la déclaration Balfour.

■ **J. B.** : De tout temps, il y avait eu des juifs au Proche-Orient. Non seulement en Palestine, mais aussi au Yémen, en Syrie, en Irak, en Iran et jusqu'au Caucase ; des communautés diversifiées plus ou moins bien intégrées sous les différents régimes musulmans. Or, en 1917, Balfour fit au nom du gouvernement britannique la promesse d'autoriser la création en Palestine d'un foyer national juif. Il répondait ainsi aux pressions exercées par les hérauts du mouvement sioniste européen. Mouvement messianique ? je dirais plutôt nationaliste parce qu'il avait des visées laïcantes à l'égard des populations d'outre-mer. Ses propagateurs participaient, à mon sens, de l'idéologie bourgeoise dominante dans

l'Europe de l'époque, qui se déclinait en « mission civilisatrice ».

Après avoir longtemps hésité sur le choix du territoire où situer la nouvelle implantation des juifs, territoire localisé hors de l'Europe où ils vivaient décidément d'une façon trop précaire, Madagascar, Ouganda... ils optèrent finalement pour la Palestine, qui exerçait par surcroît un attrait sentimental, charismatique, difficile à contester. On pensait ainsi, selon la formule de Théodore Herzl, implanter « un peuple sans terre » sur « une terre sans peuple ». Sans doute croyait-il sincèrement que la Palestine n'était peuplée que par une poignée de Bédouins. C'est exactement ce qu'avaient pensé les colonisateurs occidentaux de l'Afrique du Nord, de l'Afrique noire et d'autres régions du monde. Ne nous en étonnons pas : c'est de l'eurocentrisme. Les résistances qui se manifestèrent en Palestine, et de plus en plus durement à partir des années 1930, contre l'implantation des premiers colons sionistes ont dû surprendre bien du monde.

Différences : Les religions monothéistes portent-elles les ferments des conflits actuels ?

■ **J. B.** : Je n'y crois pas du tout. Ces trois grandes religions sont par définition philanthropiques, humanistes et universalistes. Je ne crois pas aux mauvaises religions, mais aux mauvais usages que l'on en fait. **Différences : Vous avez écrit dans l'un de vos ouvrages qu'il faut réinventer la coexistence. Qu'en dire aujourd'hui face au conflit israélo-palestinien ?**

■ **J. B.** : Plus encore que la coexistence, il



Sur une tablette en argile, écriture cunéiforme.

faut réinventer la convivialité. De tout temps cette terre avait été peuplée d'Arabes et de juifs. Il ne servirait à rien de dire qu'elle a été adjugée par Dieu aux uns ou aux autres. Cela est valable pour ceux qui croient en cette promesse, ce n'est pas valable pour ceux qui n'y croient pas. Il est respectable de croire en cette promesse, il est tout aussi respectable de ne pas y croire. En fait le Proche-Orient a témoigné, en cette affaire, d'une certaine incapacité à résoudre d'une manière humaine et sérieuse le rapport entre majorités et minorités. A mon sens, le problème

arabo-juif n'en est que le cas limite, tragiquement. Mais de façon beaucoup moins grave, c'est aussi le cas pour le rapport entre la majorité arabo-islamique et les Kurdes, les Turkmènes, les communautés chrétiennes, les Druzes qui, dans toutes les nations, sont minoritaires, et ont éprouvé ou éprouvent de ce fait des difficultés. Certains ensembles, il faut le reconnaître, sont arrivés à une coexistence sans grandes histoires. Vous seriez surpris d'apprendre qu'en Syrie, où près d'un cinquième de la population est chrétien, les chefs chrétiens ont été très actifs dans le mouvement nationaliste, alors qu'ailleurs ils étaient du côté de la puissance coloniale. L'Irak est un agrégat de communautés qui fut créé pour donner un trône à Fayçal I. Ce dernier venait d'être chassé de Damas par le général Gouraud. Je ne veux pas dire que l'Irak n'avait jamais existé, on trouve son nom à toute époque. Mais son accession à la nation-Etat moderne a été favorisée par la nécessité de trouver un trône à un prince envers qui les Anglais avaient des obligations. Eh bien, vous voyez qu'en cas de désastre national, les solidarités grincent...

Différences : Vous semblez critique quant à la constitution des Etats-nations dans la région ?

■ **J. B.** : Nous aurions mauvaise grâce à leur lancer la pierre dans la mesure où c'est nous qui avons inventé l'Etat-nation avec Louis XIV et Colbert et par la suite avec les Jacobins et Napoléon qui lui ont apporté la dernière touche. Mais la critique est toujours à faire de cet immense gâchis que fut la décolonisation du monde. Critique ne doit pas être épargnée aux complicités objectives qu'ont rencontrées, de la part de l'Occident, les équipes au pouvoir dans les pays prétendument décolonisés : transactions initiales souvent conclues aux dépens des dynamiques de libération véritables, frontières arbitraires, surendettement, soutien intéressé à des régimes parfois corrompus, néo-dépendance prenant mille chemins. Sans vouloir diminuer les responsabilités des gouvernants afro-asiatiques, en l'occurrence, ne rejetons pas les nôtres. En voulez-vous un exemple ? Eh bien les Kurdes, on se voile la face devant les sévices qu'ils supportent. Mais qui les a répartis entre cinq nations, dont l'URSS ? Sinon les Anglo-Français aux lendemains de la guerre de 1914 ? Qui naguère les a poussés à la dissidence, pour ensuite les abandonner ? Sur un plan plus général, qui s'est coalisé pour appliquer par la force la résolution 678 des Nations unies à l'Irak, mais n'a manifesté que des regrets devant le refus opposé par Israël à l'application des résolutions le concernant ? Ce que nos plus hauts responsables appelaient récemment encore le dialogue Nord-Sud n'est pas en bonne voie.

Interview réalisée par Michel Garcia

DU HAUT DE CES TERRES FERTILES

JERUSALEM

Depuis des siècles, Arabes et juifs vivaient en bonne intelligence malgré les occupations, les expulsions, les croisades. Trois fois sainte, Al Qods, annexée par Israël, se cherche une voie dans la raison. Georges Montaron rappelle quelques faits anciens et nouveaux.

Jérusalem. Un nom chargé d'une étonnante puissance affective. Pour les chrétiens qui la chantent dans leurs psaumes et leurs cantiques, pour les juifs qui la vénèrent, pour les musulmans dont elle est Al Qods, la Sainte. Mais aussi pour tous les hommes qui, quelle que soit leur attitude face aux phénomènes religieux, lui donnent une dimension mystique. Il n'est pas possible de parler de Jérusalem avec le seul langage de la raison. C'est ce qu'avait fort bien compris l'ONU quand elle décida en 1948 de partager la Palestine et de créer deux Etats, l'un juif et l'autre arabe. Elle fit alors de Jérusalem et de Bethléem un « *corpus separatum* ».

On sait ce qu'il advint de cette décision prise à la majorité des membres de l'ONU mais contre les Etats arabes et sans demander leur avis aux peuples qui vivaient en Palestine. Avec allégresse et sans complexe l'ONU naissante faisait fi du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce fut la guerre. La ville de Jérusalem fut en partie occupée par les armées sionistes ainsi que la Galilée peuplée essentiellement d'Arabes musulmans et chrétiens. Ben Gourion mit en place un Etat juif sous le nom d'Israël. L'Etat arabe de Palestine fut occupé par la Jordanie et le « *corpus separatum* » ne connut aucune existence. En 1967, les armées israéliennes, ayant vaincu la Jordanie, occupèrent totalement Jérusalem, l'annexèrent et la proclamaient capitale de l'Etat israélien. La

communauté internationale et l'ONU condamnaient ce coup de force. Mais ils en restèrent là, fidèles à la vieille loi du « *deux poids, deux mesures* » que n'a cessé d'appliquer l'institution new-yorkaise.

Jérusalem occupée ce n'est pas une nouveauté pour cette cité vieille de plus de 5 000 ans. Parker n'a-t-il pas découvert près de la fontaine de Gilhon, au fond de la vallée du cédron, des poteries datant de 4000 ans avant Jésus-Christ ? Jérusalem, tout au long de sa longue histoire, ne cessa de vivre sous l'occupation de troupes étrangères. C'est en l'an 1000 que les juifs l'occupèrent après que Joab, lieutenant de David, eut vaincu les Cananéens qui, pendant 800 ans avaient dominé les Jébuséens, fondateurs de Jérusalem.

Les Perses, puis les Grecs, l'investirent à leur tour. Mais les juifs revinrent pour une centaine d'années avant de connaître la colonisation romaine. Puis ce fut le tour des Perses qui envahirent à nouveau la Palestine. C'est en 634 que le calife Omar entra à Jérusalem. En 1099, c'est au tour des croisés de Godefroy de Bouillon. Mais 88 ans plus tard, Saladin s'installe à son tour à Jérusalem. En

1517, les Turcs envahissent Jérusalem et la Palestine. Ils y demeureront 400 ans avant de céder la place, en 1917, aux Anglais qui règneront en maître sur les peuples de Palestine jusqu'en 1948.

Nous disons les peuples de Palestine car tout au long de ces siècles les habitants du pays, Arabes, chrétiens et musulmans, juifs convertis au christianisme et juifs demeurés fidèles à la synagogue vécurent en paix. Il y eut bien quelques accrochages, en particulier lorsque les juifs s'en prirent aux chrétiens au début de l'ère chrétienne où lorsque les croisés chassèrent les juifs mais jamais la terre de Palestine ne connut de pogroms comme il y en eut tant en Occident. Jamais les Juifs palestiniens ne vécurent les déportations et l'élimination telles qu'elles furent pratiquées par Hitler.

En 1938, la ville de Jérusalem comptait 11 000 habitants. 8 000 étant des Arabes, musulmans et chrétiens et 3 500 des juifs. En 1922, le recensement effectué sur l'ensemble de la Palestine dénombrait 657 000 habitants dont 574 000 Arabes et 83 000 juifs.

L'histoire le montre clairement. Les habitants de Jérusalem, depuis des siècles, sont des Arabes et des juifs vivant en bonne intelligence bien que soumis à de multiples et longues occupations. Du point de vue religieux les juifs croyants prient au pied du Mur des lamentations, ce mur occidental du Temple. Les Arabes musulmans se retrouvent à la mosquée El Aqsa et les Arabes chrétiens recherchent les traces de Jésus du Mont des Oliviers jusqu'au Saint-Sépulcre. Si Moïse n'est jamais entré à Jérusalem, Jésus y a été crucifié et y est ressuscité et Mahomet y a entrepris son miraculeux voyage nocturne au ciel sur sa jument El Bouraq.

Jérusalem a grandi. Elle compte aujourd'hui 283 000 juifs, la plupart sont des immigrants arrivés depuis 1949 et environ 110 000 Arabes. Parmi ces derniers, il n'y a guère qu'un peu plus de 12 000 chrétiens. Car les autorités israéliennes ont provoqué un double mouvement : l'immigration de juifs et l'émigration des Arabes essentiellement des chrétiens. On a pu parler d'hémorragie au sein de l'Eglise de Jérusalem. Ce qui a ému le Vatican et l'opinion chrétienne dans le monde.

Pis, les autorités israéliennes ont travaillé à judaïser la ville. Le béton bouleverse des paysages qui n'avaient guère changé depuis des siècles. Le spectacle de la ville du haut du



Collec. Jerusalem and East Mission

Jérusalem, début du siècle. Cérémonie religieuse célébrée par la communauté grec orthodoxe, le plus important groupe chrétien de Palestine.

Mont des Oliviers se fait agressif dès que les yeux quittent, au premier plan, l'esplanade du Temple et le dôme d'Omar qui étincelle au soleil, pour découvrir un horizon de tours, comme en Occident. Comme les colons français firent en Algérie en y édifiant des églises, des écoles, des mairies, des squares dans le style de leur pays, tous ces immigrés israéliens font de même. Israël est, cela se voit, une enclave occidentale au cœur du Proche-Orient.

Le Vatican continue à revendiquer que Jérusalem et Bethléem aient un statut particulier garanti internationalement. Israël répond en affirmant que la liberté d'accès aux lieux saints est totale. Pour les sionistes ces Lieux Saints ne sont que de vieilles pierres témoins du passé. Des musées. Pour le Vatican, les lieux saints sont des pierres vivantes. Ce sont

les hommes et les femmes – musulmans et chrétiens – qui donnent vie aux ruines léguées par l'histoire.

Pour leur part, les Israéliens et les Palestiniens revendiquent Jérusalem comme capitale de leur Etat. L'Etat d'Israël qui existe. Et l'Etat de Palestine qui devra naître quoi qu'il en coûte. Leurs droits sont légitimes. On voit mal un Etat juif ne revendiquant pas Jérusalem pour capitale. Mais comment imaginer que

Jérusalem ne soit pas la capitale de la Palestine, ce qu'elle n'a cessé d'être durant toute son histoire, sous toutes les occupations ? Comment accepter l'annexion sanglante de Jérusalem par la force militaire israélienne ? Ce serait, contre le droit, justifier la violence. Les Américains ont découvert, lors des dernières discussions qui ont eu lieu pour préparer une éventuelle conférence régionale, que le problème de Jérusalem était incontournable. Le coup de force israélien de 1967 n'a rien changé aux faits. Ceux-ci sont têtus. Jérusalem ne peut demeurer une ville conquise, occupée par une armée étrangère et dont les habitants – ceux de la vieille ville – ne cessent de manifester pour sa libération.

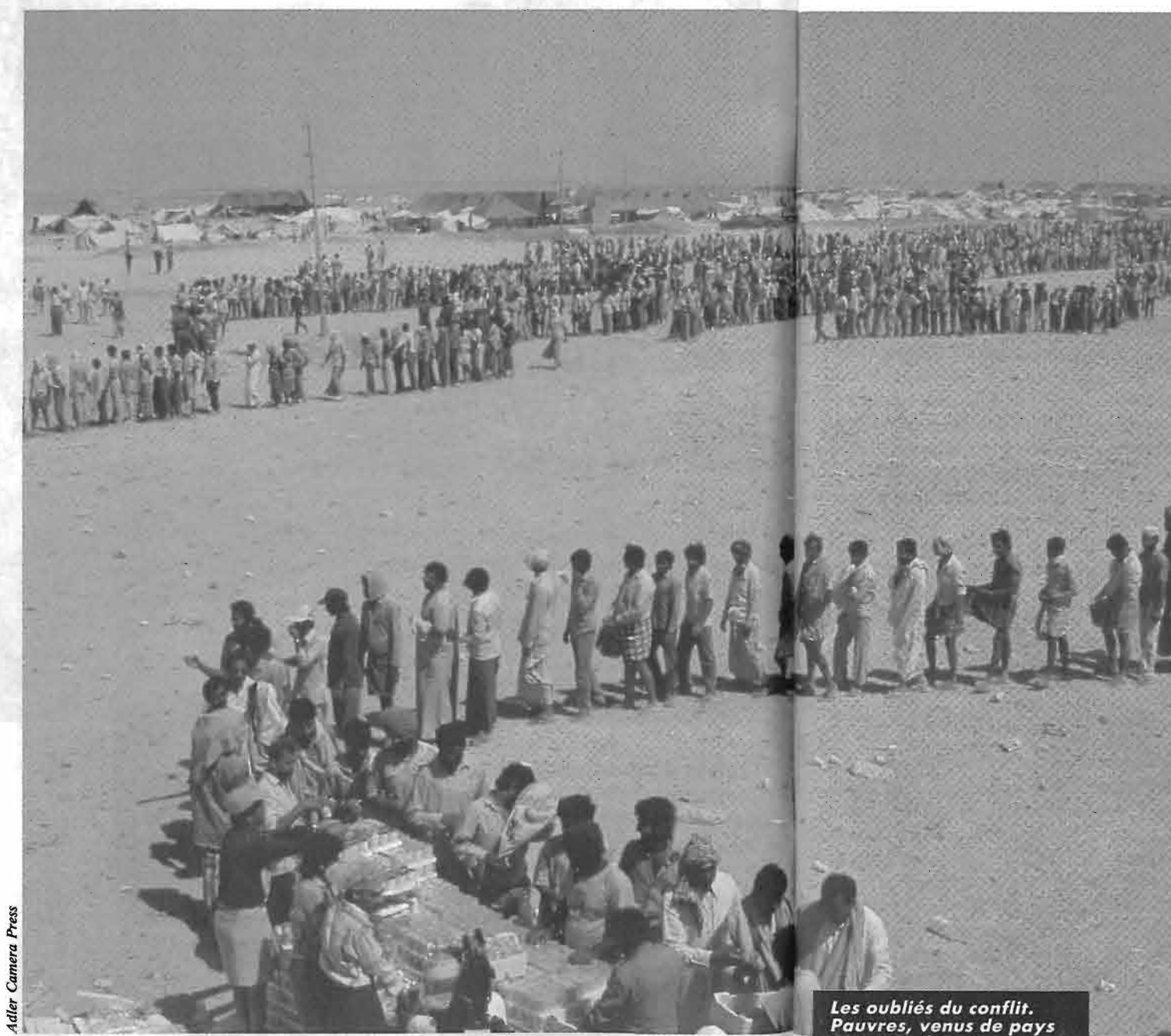
Georges Montaron
Directeur de
Témoignage chrétien

LA MAISON COMMUNE

MOYEN-ORIENT LES DESORDRES

Comme dans la chambre noire du photographe, l'après-guerre du Golfe révèle en de multiples instantanés les enjeux de l'action commise au nom de la communauté des nations. Le décor n'a pas changé en profondeur mais les pièces du puzzle s'accordent désespérément : sous-développement, aspiration à la démocratie, course aux armements. Démonstration.

Koweït est libéré. L'approvisionnement mondial en pétrole n'a pas été interrompu ; après des pointes de panique à 40 \$ le baril, le cours s'est fixé autour du prix négocié à l'OPEP, un prix confortable dans les pays industrialisés consommateurs mais peu satisfaisant pour de grands Etats producteurs comme l'Algérie et l'Iran. Aujourd'hui, plus personne ne refuse de négocier : les pays du Maghreb avec ceux de l'Europe du Sud, la Syrie et la Jordanie avec James Baker, l'OLP avec Israël, l'Irak de Saddam Hussein avec l'ONU. On pourrait multiplier ainsi les signes de normalité au Moyen-Orient qui démentent les prévisions négatives de ceux qui voyaient la guerre du Golfe comme une catastrophe, tant



Les oubliés du conflit. Pauvres, venus de pays pauvres, ils sont des centaines de milliers d'immigrés qui faisaient vivre des millions de personnes, à avoir pris le chemin du retour. Qui s'en soucie ? Nouvel ordre, ou nouveau désordre international ?

DE LA GUERRE

pour les populations du Moyen-Orient elles-mêmes (régression économique, troubles politiques) que pour les relations Nord-Sud (un développement incontrôlable du terrorisme) et pour les sociétés plurielles en Europe (crise de loyauté chez les immigrés).

Alors, tout est rentré dans l'ordre ? On sait ce que cet ordre signifie pour les puissances occidentales, Etats-Unis en tête, et pour l'économie mondiale : stabilité des régimes locaux, maintien du statu quo territorial, sécurité des

approvisionnements en hydrocarbures, recherche d'un équilibre entre les puissances moyennes de la région, Israël mis à part, qui doit conserver une marge d'avance. Ayant rendu les armes à Helsinki, Reykjavik et Malte, l'URSS n'offre guère de contrepoids à cet ordre régional. Gouvernements et peuples du Moyen-Orient sont maintenant confrontés sans paravent aux problèmes de fond de la région : celui des inégalités militaires et économiques ; celui de l'absence de démocratie ; celui du non respect des droits personnels et du droit public.

La guerre du Golfe n'a ni provoqué ni résolu ces problèmes. Elle est plutôt venue s'inscrire dans la continuité logique de ce qu'on appelait avec indifférence la « crise du Moyen-Orient » : paralysie, enlisement, désespoir étaient les mots qui caractérisaient la situation régionale à la fin de la décennie 1980. En faisant le choix de la guerre, Saddam Hussein et George Bush prétendent avoir

**L'amour,
le bonheur,
et l'espoir.**



recherché des solutions à ces problèmes. Il paraît plutôt clair qu'ils les ont révélés au grand jour et, pire, aggravés. Au moins leurs choix agressifs et leurs discours légalistes ont-ils précipité la réouverture des dossiers brûlants du Moyen-Orient.

Leurs résolutions doivent progresser de concert.

Commençons par le plus flagrant. Nié par les uns, mis en avant par les autres, le lien entre le problème palestinien et la crise du Golfe est le nœud gordien de l'avenir de la région. C'est, d'abord, la question de la création d'un Etat palestinien dans des frontières qui ne seront plus celles de 1947 (le partage de l'ONU), ni sans doute même de 1949 (les armistices israélo-arabes qui délimitent les entités de Cisjordanie et de Gaza). On peut prendre cette question sous des angles différents, on aboutit à la même conclusion : l'Etat palestinien doit voir le jour. Angle de

l'équité : le peuple palestinien, organisé autour de ses dirigeants politiques légitimes, a le droit d'exercer sa souveraineté sur des territoires qui n'appartiennent à aucun autre Etat et que lui a promis l'ONU. Angle de la realpolitik : sans Etat palestinien, il n'y a ni stabilité ni sécurité pour les autres Etats de la région, en particulier ceux qui comptent un grand nombre de Palestiniens : le Liban et la Jordanie dont les populations sont constituées de 15 % et 60 % de Palestiniens réfugiés. Et Israël, surtout, qui n'en finit pas de chercher la sécurité et répond à l'Intifada dans les territoires qu'il occupe par l'escalade de la répression depuis décembre 1987.

Les grands principes

La question de l'Etat palestinien, enlisée depuis la suspension par Washington du dialogue entre l'OLP et les Etats-Unis en juin 1990, devrait être reprise à partir des grands principes rappelés lors de l'intervention multinationale dans le Golfe : refus de l'acquisition de territoires par la force ; application rigoureuse des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU. En fait, dans le nouvel ordre mondial comme dans l'ancien ordre bipolaire, l'ONU est instrumentalisée par les puissances qui choisissent, au gré de leurs intérêts, de se réclamer de ses principes (contre l'Irak), de les ignorer (à propos des Kurdes) ou de les bafouer (envers les Palestiniens et à nouveau contre l'Irak). Sans compter que ce nouvel ordre mondial est un ordre moral, qui tranche du mérite de certains (les Israéliens, porteurs de la mémoire imprescriptible d'un génocide ; les Koweïtiens qui participaient si efficacement au système financier international), et du tort des autres (les Palestiniens, parce qu'ils ont soutenu Saddam Hussein).

Comme on pouvait s'y attendre, l'accaparement par la diplomatie américaine du dossier palestinien aux dépens de l'ONU ne contribue pas à dénouer le problème : dans la foulée de la guerre, George Bush et James Baker ont montré la même confiance que Ronald Reagan après la victoire israélienne au Liban dans l'été 1982. Naïveté ou cynisme ? Les dirigeants américains sont plus soucieux des formes de la négociation que de son résultat, alors que la communauté internationale, URSS en tête, est neutralisée. Seule, peut-être, l'Europe des Douze pourrait dialoguer avec Washington et rappeler la résolution 242 du Conseil de sécurité (les territoires contre la paix). A défaut, la guerre du Golfe aura imposé aux Palestiniens un retour à la case départ : détérioration du soutien international, accélération des colonies de peuplement sous l'effet de l'immigration d'Union soviétique, asphyxie économique, durcissement de l'occupation et de la répression militaire. Avec, en prime, l'interruption du soutien



Allumés
par l'armée
irakienne,
600 puits
de pétrole
sont en feu.
Un désastre
écologique.

financier vital qui venait jusque-là des pays du Golfe.

De plus, le problème palestinien ne peut être résolu si on n'examine pas sa dimension israélo-arabe, sur le thème de la sécurité. Les missiles *Scud* améliorés qui ont touché Tel-Aviv à partir de bases irakiennes ont, dans un sens, délégitimé l'exigence d'Israël de conserver le Golan et la Cisjordanie pour assurer la « *profondeur stratégique* » de sa défense. Mais en même temps, ils ont conforté chez les dirigeants de Tel-Aviv et dans la population la conviction qu'Israël demeure la cible des Etats arabes environnants, même dans un conflit qui oppose deux Etats arabes entre eux, l'Irak et le Koweït. Ce problème de sécurité est même plus crucial, moins négociable, que celui des territoires. Plus que jamais au lendemain de cette guerre qui l'a atteint, Israël a besoin d'obtenir des Etats arabes environnants une reconnaissance *de jure* et la signature d'un traité de paix, comme il ne l'a obtenu jusqu'ici que de l'Egypte.

Il règne une crainte symétrique du côté des Etats arabes. En dehors de leur soutien à la revendication palestinienne – un soutien qui n'est pas toujours positif et jamais désintéressé – la supériorité militaire israélienne et sa capacité à frapper des coups préventifs ou de riposte explique leur peu d'empressement à négocier. Depuis plus de quinze ans, la Syrie se ruine et s'acharne en vain à établir une « *parité stratégique* » avec Israël. De même, l'aventure agressive de Saddam Hussein a commencé par une surenchère : en évoquant le risque d'une attaque nucléaire israélienne, il a brandi la menace de l'arme chimique, en avril 1990. Ensuite, il a cherché à imposer par la force son leadership à ses voisins arabes,

toujours dans la perspective d'avoir à affronter Israël ultérieurement.

La crise du Golfe ne sert pas seulement de révélateur à cette course à l'abîme. Elle fournit l'occasion de proposer des solutions collectives à un problème global : un système régional de sécurité et des accords de limitation des armements. La diplomatie américaine, forte d'une coopération militaire avec ses alliés arabes et de la retenue israélienne sous les attaques de *Scud* promettait de s'attaquer à ce dossier dès le lendemain de la guerre. Mais après ses premières tournées optimistes au Moyen-Orient, James Baker en est vite revenu à la méthode de négociation bilatérale entre Israël et chacun de ses voisins, reléguant la « *conférence régionale* » aux formalités d'ouverture. Même chose du côté du Golfe où les exigences de sécurité collective se dissolvent dans la confirmation du soutien américain à chacun de ses alliés du Conseil de coopération du Golfe, plus dépendant que jamais. On n'est même plus sûr que l'Egypte et la Syrie seront parties prenantes à cette « *sécurité collective* ». Quant à l'Irak, c'est exclu.

Bricolage et course aux armements

Une conséquence de ce bricolage, de ce refus de prendre toute la dimension des problèmes et de tenir compte de leur articulation, est la

poursuite, et même l'accélération, dès les semaines de la guerre, de la course aux armements. Les monarchies du CCG dont la crise du Golfe a révélé toute la faiblesse, achètent sur place le matériel de « *Bouclier du désert* » et quelques milliards de dollars de matériel en plus. La Syrie se voit promettre par l'URSS des T-72 et des Sukhoï. Et les Etats-Unis fournissent à Israël suffisamment de matériel pour conserver sa supériorité. Au total, ces arsenaux sont effrayants pour l'avenir de la région d'un point de vue quantitatif : en 1990, Oman, l'Irak et Israël se plaçaient déjà aux premiers rangs mondiaux pour la part de la Défense dans le budget de l'Etat. Mais aussi d'un point de vue qualitatif : au Moyen-Orient prolifèrent les missiles balistiques et les armes chimiques, et Israël possède l'arme nucléaire.

Trois raisons portent à penser que, malgré la destruction du potentiel irakien, la guerre du Golfe n'a pas diminué mais amplifié le danger. D'abord, aucune proposition n'est faite pour prendre en compte le problème du désarmement dans toute la région, c'est-à-dire de la Méditerranée au golfe Persique, y compris en Israël. Ensuite, les exportateurs d'armes sont entrés dans une compétition de représentants de commerce. La leçon de la guerre, c'est « *Bravo, l'Aérospatiale* » ! Enfin, les décisions d'encourager ou de combattre tel ou tel acteur local se prennent à très court terme : aujourd'hui, l'allié est koweïtien ou syrien, et l'ennemi irakien.

Si l'ennemi change demain, comme il l'a fait tant de fois et si rapidement (rappelons-nous l'Iran), y aura-t-il contre lui une autre guerre ?

Koweït, Irak et Syrie représentent en effet

« L'été serait
comme la vie – un roman. »

L'AUTRE
JOURNAL

Numéro double. Juillet-août 1991
Mensuel n°14. 40 F

trois dossiers brûlants du Moyen-Orient, brûlants et enracinés dans des problèmes de fond que la guerre du Golfe a aggravés.

Le premier problème est celui du sous-développement général de la région, général puisque les îlots de richesse extrême sont le fruit de la rente (pétrolière) et non d'un développement économique. Sortir du sous-développement impliquerait de combiner les capitaux des uns au potentiel humain des autres, sur la base de projets rationnels. Avant la guerre du Golfe, cette coopération était moins que médiocre. Plus de 90 % des avoirs financiers des producteurs de pétrole étaient investis en Occident et non pas dans les pays arabes à la recherche de capitaux comme l'Égypte, la Jordanie ou le Yémen. Quant aux expatriés arabes dans les pays riches, la précarité de leur position les incitait plutôt à gagner vite et à consommer qu'à capitaliser. Les tensions étaient déjà fortes entre pays rentiers et travailleurs arabes migrants. La crise, au lieu de réveiller les solidarités et de rétablir des logiques communes, a creusé la méfiance réciproque et suscité le repli frileux et hostile des riches. Le symbole de cette rupture est l'arrogance de la famille princière après son retour à Koweït, refusant la participation des Palestiniens et des *Bidouns* (sans nationalité) à la reconstruction du pays, et pourtant incapable de fonctionner sans eux. On en parle moins, mais les rapports sont aussi tendus et les conséquences économiques aussi graves, pour les centaines de milliers de travailleurs égyptiens et yéménites qui ont dû quitter en hâte les autres pétromonarchies. Ainsi la crise du Golfe a-t-elle pour consé-

quence de faire passer la division Nord-Sud du monde au cœur du Moyen-Orient, d'empêcher (pour longtemps ?) la constitution d'un espace économique intégré.

La démocratie

Le second problème est celui de la participation des sociétés du Moyen-Orient aux choix (économiques, stratégiques) les concernant. Appelons cela démocratie, tout en ayant conscience que les instruments formels de la démocratie comme ils existaient en Irak (élections législatives, pluripartisme, autonomie pour la région kurde) sont de peu de recours contre un régime dictatorial, qu'ils peuvent même lui servir de masque. Pas d'hésitation, un Irak démocratique où la société aurait pu manifester son épuisement après huit années de guerre ne se serait jamais lancé dans le crime absurde d'attaquer le Koweït. Le pluralisme social du pays (Arabes et Kurdes, chrétiens et musulmans, sunnites et chiïtes) fait sa fragilité puisque aucune communauté n'est majoritaire. Mais il fait aussi sa richesse, puisque sa survie et son développement dépendent de négociations et de participation entre tous les groupes. C'est le plus sûr garant contre l'aventurisme militaire.

A contrario toute menace extérieure, réelle ou fantasmée (et la menace de la coalition multilatérale s'est révélée bien réelle) sert de prétexte pour renforcer la mainmise du pouvoir. La même logique est en marche à l'extérieur, où l'armée irakienne doit être chassée du Koweït et écrasée, et à l'intérieur, où la Garde républicaine irakienne peut tirer de ses hélicoptères sur les populations. L'opinion inter-

nationale s'étonne souvent de la faiblesse des élans démocratiques au Moyen-Orient, en comparaison avec les transformations en Europe de l'Est. Mais l'écrasement des rébellions en Irak en avril 1991 a montré que les tenants du « *nouvel ordre mondial* » ne sont pas prêts à soutenir de tels élans, dangereux pour la « *stabilité* » de la région.

Cette guerre du Golfe, rapide et propre, comme aiment à la qualifier ses vainqueurs en passant vite sur ses dizaines de milliers de victimes, est loin d'être terminée. Dans une deuxième étape, elle se déroule à l'intérieur de l'Irak, entre le pouvoir central, d'une part, et, de l'autre, les forces d'opposition que la coalition internationale a encouragées (conférences de Beyrouth de décembre 1990 et février 1991) et même aidées à reprendre pied dans le pays, comme les Kurdes, mais qu'elle ne veut pas vraiment voir triompher du régime de Saddam Hussein. Couverts par le silence des coalisés arabes et occidentaux, naguère si ardents pour la libération de Koweït, les massacres de chiïtes irakiens augurent mal du retour à la démocratie et de la reconstruction du pays.

La rente pétrolière

Le troisième problème de fond, illustré par l'exemple de la Syrie, est celui de la rente de situation que tirent depuis plusieurs décennies certains régimes du Moyen-Orient à la faveur de conflits qu'ils ont eux-mêmes attisés. La présence de la Syrie dans la coalition multinationale souligne la perversion des objectifs de libération et de respect du droit affichés lors de « *Bouclier du désert* ». La rupture entre Bagdad et les monarchies du CCG a été pour Damas l'assurance de gratifications financières : plus d'un milliard de dollars en récompense des 10 000 hommes venus faire de la figuration à la frontière saoudo-koweïtienne. La « *participation* » syrienne a surtout été payée d'un feu vert américain pour la prise de contrôle complète de l'État libanais : écrasement du général Aoun (octobre 1990) et signature d'un traité syro-libanais (mai 1991). En conséquence, le face-à-face syro-israélien sur le sol libanais est à nouveau très dangereux depuis la guerre du Golfe. Et les chances de règlement sont minces, tant chacun des deux ennemis en tire de bénéfices (en eau, en argent, en légitimité interne et internationale). Afflux d'armes, recherche d'alliances... la boucle est bouclée, du cercle vicieux des problèmes du Moyen-Orient. La guerre du Golfe n'a rien résolu. Aura-t-elle seulement servi d'avertissement ? Même pas !

Elisabeth Picard
Fondation nationale
des sciences politiques
Centre d'études et de recherches
internationales



Dessin de Farid Boujelal

La vie à vingt ans, Paris 1991, l'été de leurs vingt ans. **La vie sur terre**, été 1991, qu'est-ce que c'est que ce monde, **entretien avec R. Petrella**. **La vie en Suède**, été 1991, après l'assassinat de Olof Palme, avant l'Europe. **La vie au Vietnam**, été 1991, reportage. **La vie de Mauricette**, été 1991, elle a 64 ans, elle chante dans les rues de Paris. **La vie à s'aimer, à se quitter**, été 1991, **grand concours l'Autre Journal**, Europe 2, envoyez vos lettres d'amour, vos lettres de rupture. **La vie de qui déjà**, été 1991, **Qui suis-je ?** un test. **La vie à l'étranger**, été 1991, en **Espagne**, sur la **route du blues**. **La vie et l'œuvre des génies**, des artistes, été 1991, **R. Tagore, M. Barceló, Mohror, Rachid K, A. Gatti, F. Bon, C. Bobin, C. Donner, D. Tandöri**. **La vie de nos amis**, été 1991, **Pavlowitch, Jaenada, Marmande, Nassib**. **La vie des zarbis**, été 1991, **L'almanach** de Catherine Cot et Ariel Camacho. **La vie de nos lecteurs**, été 1991. **La vie**, l'été 1991, en neuf nouvelles et une chanson.

**L'AUTRE
JOURNAL**

Numéro double. Juillet-août 1991
Mensuel n° 14. 40 F

LE CAUCHEMAR LIBANAIS

L'imbroglie libanaise a été tissée au nom des intérêts de protagonistes aussi puissants que multiples. Damas comme Tel Aviv, pour ne citer que les voisins les plus proches, ont joué avec le feu. Les Libanais trinquent. La « pax syriana » s'installe. Quelques repères pour comprendre.

Le 13 avril 1990, des avions syriens bombardent le palais de Baabda, où le général Michel Aoun vit retranché. Ce faisant, l'armée du président Hafez el-Assad rompt un tabou. Depuis 1976, en effet, Syriens et Israéliens ont négocié via Washington quelques lignes rouges qu'ils s'interdisent de franchir. L'espace aérien libanais est interdit aux avions de Damas. Certes, les deux Etats ne respectent pas toujours leur propre code de conduite. Mais, depuis la dernière phase du retrait israélien du Liban en 1985, ils se sont tenus bon an mal an à ces curieux accords. Si, cette fois, le président Assad a pu envoyer sa chasse pour venir à bout des troupes d'Aoun, c'est que Tel Aviv a donné sa bénédiction. Et de nouveau, ce sont les Américains qui ont joué les aimables intermédiaires. Il faut dire que, durant la crise du Golfe, Damas a soigneusement choisi son camp. En se rangeant aux côtés de l'Arabie Saoudite et des Etats-Unis contre son vieil ennemi irakien, Hafez El-Assad s'est racheté une conduite. Le voici devenu sinon un bon élève, du moins un allié fréquentable pour la Maison-Blanche. Le général Aoun qui est peut-être un foudre de guerre et sûrement un piètre diplomate avait cru pouvoir inverser la tendance diplomatique. Non seulement il a échoué, mais sa tentative malheureuse a coûté cher aux Libanais en victimes, souffrances et destructions. Aujourd'hui, le bouillant militaire vit reclus à l'ambassade de France à Beyrouth tandis

que la Syrie étend sa tutelle sur le pays des Cédres. En fait, le traité libano-syrien signé en mai dernier et qui consacre cette tutelle n'est que la suite des accords de Taëf conclus en septembre 1989. Comment en est-on arrivé là ? Sans remonter tout le cours du conflit libanais, il faut rappeler que les troupes syriennes sont entrées au Liban en 1976. A l'époque, le président Assad voulait arrêter une offensive des forces « palestino-progressistes » contre les régions à majorité chrétienne. Par la suite, Damas parvint à faire avaliser sa présence par la Ligue arabe. Si en 1976, l'intervention syrienne sauve la mise à certaines milices libanaises « chrétiennes », le président Assad a eu par la suite tout le loisir de changer d'alliance au mieux de ses intérêts. Tous les leaders libanais sont allés un jour ou l'autre à Damas chercher un soutien contre leurs ennemis de l'heure. Diviser pour régner, la recette est ancienne. Hafez el-Assad l'a érigée en méthode de gouvernement. Il s'est servi des chrétiens contre les Palestiniens, de certains Palestiniens contre d'autres, de chiites et de druzes contre des chrétiens, de chiites contre des Palestiniens... Les varian-

tes sont infinies, le but est toujours le même : empêcher l'institution d'un ordre qui ne soit pas conforme aux intérêts du régime syrien. Si face aux différentes milices, les soldats de Damas ont eu le dessus, il n'en a pas été de même lorsque l'armée israélienne est intervenue en juin 1982 dans le but d'annihiler les forces de l'OLP au Liban. Les troupes syriennes n'ont guère combattu et se sont repliées. L'invasion israélienne, facilitée par la milice des forces libanaises, a eu notamment pour conséquence l'évacuation des combattants de l'OLP de Beyrouth, et l'accentuation des tensions entre les différentes communautés. Ainsi, par exemple, en facilitant l'implantation de certains de ses alliés libanais dans des régions dont ils étaient traditionnellement absents, Israël a semé des germes de division. Les combats entre milices chrétiennes et druzes dans le Chouf après le retrait israélien en 1983 en ont été la tragique illustration. Les dirigeants d'Israël se sont en outre trouvés confrontés à une vive opposition de leur opinion publique sur l'intervention au Liban, surtout après le massacre de Sabra et Chatila. A l'issue des phases de retrait successives, Israël a conservé jusqu'à aujourd'hui le contrôle d'une bande de territoire au sud du pays, tout le long de la frontière. Cette présence israélienne est utilisée par Damas, entre autres moyens, pour justifier sa propre présence au Liban. Quant à Israël, il n'a cure de la résolution 425 des Nations unies qui exigent son retrait total.

Un dossier sous-traité

Après la dernière phase de retrait israélien en 1985 et le repli sur la bande méridionale, la Syrie à peu à peu récupéré ses positions manipulant les différentes milices, semant le désordre pour mieux rétablir l'ordre et imposer ainsi sa présence, elle a acquis *de facto* aux yeux des grandes puissances le statut de tuteur du Liban. Les Etats-Unis et la France, notamment, mal remis de leurs déconvenues à Beyrouth, ne souhaitent plus intervenir directement dans le pays. Ils savent pertinemment que, derrière les attentats qui ont visé leurs troupes, se trouvait souvent la main syrienne. Mais le prix à payer pour s'opposer à Damas était trop lourd (menaces terroristes, attentats, prise d'otages...). Et puis, les grandes puissances ont d'autres priorités que le Liban. Ainsi, le règlement du conflit israélo-arabe et du problème palestinien viennent en tête de

l'agenda américain au Moyen-Orient. Washington sous-traite donc le dossier libanais à Damas. A l'été 1988, lorsqu'il s'agit de trouver un successeur au président libanais Amine Gemayel, ce sont des dirigeants syriens et américains qui discutent le nom d'un candidat ! C'est ce condominium entre Damas et Washington que le général Aoun a voulu défaire. Lui qui avait été nommé chef du gouvernement intérimaire par Amine Gemayel a déclaré la guerre à la Syrie. Seul ou presque, sans guère de soutien diplomatique hors celui de l'Irak. Le Conseil de sécurité a chargé la Ligue arabe de s'occuper de ce nouvel épisode du maelström libanais. La Ligue arabe a elle-même sous-traité le dossier à un comité composé de l'Arabie Saoudite, du Maroc et de l'Algérie. Seuls les Saoudiens, bailleurs de fonds de Damas, disposaient d'un moyen de contrainte sur la Syrie. Mais ils avaient trop besoin d'elle pour contrer la puissance grandissante de l'Irak. Ils ont donc utilisé les parlementaires, élus en 1972 et plus sensibles que les militaires aux pressions diplomatiques, afin de contourner le général Aoun. Ainsi, les accords de Taëf, théoriquement élaborés par les parlementaires libanais réunis en Arabie Saoudite, ont en réalité été négociés entre Syriens et Saoudiens. Ils consacrent la tutelle de Damas sur Beyrouth et ne prévoient pas explicitement le retrait des soldats de Damas, mais seulement leur redéploiement. Il a suffi ensuite à Hafez el-Assad de faire élire un président libanais dévoué à la Syrie, Elias Hraoui. Lorsque la crise koweïtienne a détourné les regards vers le Golfe, Damas a obtenu le feu vert américain pour chasser le général Aoun du palais présidentiel où, de plus en plus isolé, il s'arc-boutait dans son refus de Taëf. Aujourd'hui, le traité « de fraternité, de coopération et de coordination » consacre la pax syriana. Les canons se sont tus. Beyrouth n'est plus coupée en deux. Des adolescents qui avaient grandi dans des ghettos confessionnels du fait de la guerre découvrent les autres régions de leur pays. Les Libanais ont l'impression de se réveiller d'un long cauchemar. Pourtant, les Israéliens continuent à contrôler une partie du sud. Entre leurs lignes et celles des Syriens, sont concentrés les 10 000 combattants palestiniens. Conformément aux accords de Taëf, les autorités libanaises viennent de désigner (et non de faire élire) une quarantaine de députés. La Syrie a ainsi placé ses affidés au cœur des institutions alors que la plupart des ministres étaient déjà ses clients. Peut-être, le président Assad fera-t-il un geste et retirera-t-il quelques-uns de ses soldats. Cela ne prouvera pas sa mansuétude, mais simplement le fait qu'il contrôle sans effort les leviers du pouvoir au Liban.

Yann Mass

KURDES REPRESSION, EXODE, AUTONOMIE

Ce n'est que lors du nouveau massacre, cette fois au napalm et au phosphore, des populations kurdes d'Irak par les troupes de Saddam Hussein dès février 1991 que l'opinion mondiale a commencé à connaître ou à survoler la tragédie du peuple kurde.

Vivant principalement dans les régions pétrolifères de l'ancien Empire ottoman, le peuple kurde a été victime, lors de la Conférence de Lausanne de 1923, du partage de ses terres entre quatre Etats, l'Irak, la Turquie, l'Iran, mais aussi la Syrie.

Les Kurdes sont aujourd'hui à peu près douze millions en Turquie, six millions en Iran, cinq millions en Irak, un million en Syrie, quelques centaines de milliers dans les Républiques du Caucase et d'Asie centrale soviétiques, et plus d'un million dans d'autres pays du Moyen-Orient, d'Europe, des Etats-Unis, ainsi qu'en Afghanistan, au Pakistan, en Australie...

Vivant dans des zones économiquement stratégiques, ils sont presque en permanence victimes de la répression des Etats où ils revendiquent l'autonomie. C'est le cas en Turquie où le régime mis en place en 1971 et surtout celui issu du coup d'Etat de 1980 ont entrepris une politique de « turquisation » forcée, qui brime la langue et la culture kurdes, attribue les pleins pouvoirs à des préfets de régions qui en organisent le quadrillage par l'armée, arrêtent massivement les militants...

Les massacres de la population civile autant que des combattants d'une guérilla (menée principalement par le parti des travailleurs du Kurdistan) ainsi que la confiscation des terres, ont contraint une partie impor-

tante de la population kurde à d'importantes migrations intérieures ou extérieures. La « libéralisation » prônée depuis peu par Turgut Ozal, soucieux de son image dans une Europe courtisée, ne se heurte pas seulement à la mauvaise volonté de son gouvernement. Les camps de réfugiés de Mus, Mardin, Diyarbakir... explosent de misère, de malnutrition, d'insalubrité, de répression... Comme les autres militants politiques de Turquie, les Kurdes connaissent prisons et tortures. Et le projet de barrage d'Anatolie oblige des dizaines de milliers de villageois à quitter leurs terres. Situation guère plus brillante en Syrie ou en Iran, où le leader du Parti démocratique, Ghassemlou, a été assassiné en juillet 1989 au moment précis où le gouvernement prétendait accepter des négociations pour l'autonomie.

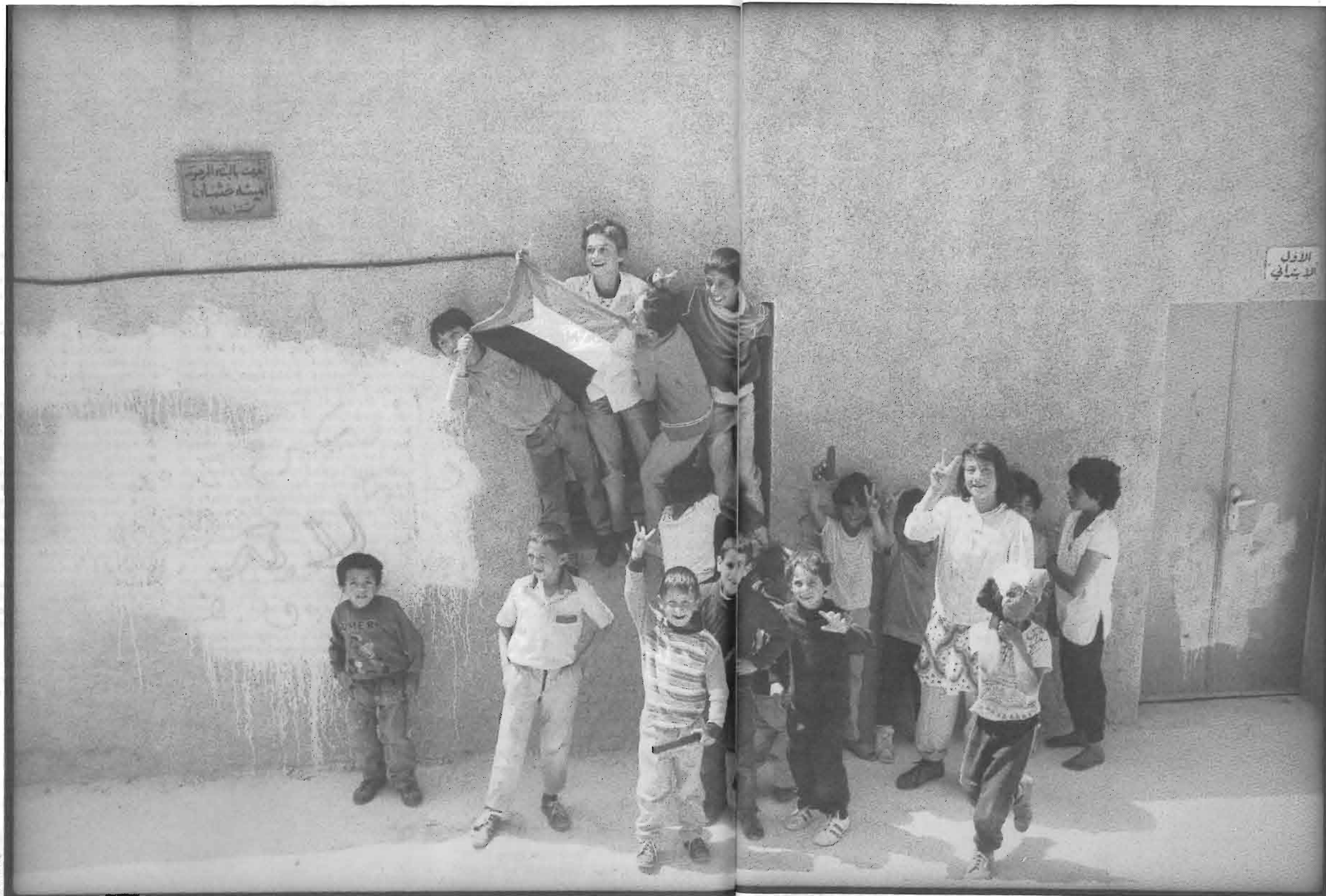
En Irak, le peuple kurde qui a connu il y a trente ans déjà les bombardements du régime de Kassem, vit aujourd'hui l'arabisation forcée décidée par le régime de Saddam Hussein. Sa lutte se heurte à une répression systématique d'une rare violence, à la déportation de milliers de villageois, à des bombardements aux gaz comme à Halabja en 1988 ou plus massifs, comme en 1989. L'espoir d'une vague libération entrevue aussi bien par les militants du Front du Kurdistan d'Irak que par les Irakiens chiites du sud à la fin de la guerre du Golfe, et attisés un temps par les coalisés, a pris fin tragiquement : bombardements et nouveaux exodes.

Le peuple kurde, que ce soit par la guérilla ou par la voie de négociations, comme il le tente sans grand espoir en Irak, poursuit sa lutte pour l'autonomie.



Joël Robine/AFP

Guerre propre pour les uns, conséquences désastreuses pour les autres. Les Kurdes connaissent à nouveau répression, famine, exode...



L'Intifada a donné à la question palestinienne un nouveau sens. L'interrogation sur l'identité du peuple palestinien a cédé la place à la nécessité pour lui de sortir du ghetto de l'errance pour entrer dans une maison qui ne soit plus lieu de passage. En se posant en interlocuteurs directs du peuple israélien et de ses représentants (armés notamment), les Palestiniens ont forcé (forgé ?) le regard en face-à-face. Les uns et les autres sauront-ils trouver le chemin de la coexistence ailleurs que sur le trajet de la pierre et du fusil ?
Diagnostics.

LES UNS

ET LES AUTRES

TERRITOIRES ENTRE VIE ET SURVIE

La file humaine s'allonge, interminable, à la sortie de Gaza, dans la poussière moite du matin qui se lève à peine. Des centaines d'hommes attendent pour se rendre au travail. Des jeeps militaires hérissées de petits drapeaux israéliens barrent la route, comme chaque matin depuis la levée du couvre-feu, peu après la « fin » de la guerre du Golfe.

Plus de six semaines de couvre-feu total. Six semaines d'enfermement dans des pièces sans jour, couvertes de toits de tôle qui se succèdent à perte de vue, tenant parfois à l'aide de pierres, ou de pneus, dans ces immenses bidonvilles, camps de plusieurs générations de réfugiés. Plus de six semaines sans école. Plus de six semaines sans travail, sans revenus. Plus de six semaines à tourner en rond dans dix mètres carrés surchauffés, à capter la moindre information à la radio ou à la télévision, d'où qu'elle vienne, pourvu qu'elle donne des nouvelles d'un monde tout proche et inaccessible ; à compter les réserves d'eau, de farine, d'huile, de sucre, de thé, pour nourrir en priorité les enfants. Heures pécuniaires d'angoisse. Jours combles de colère impuissante. Qui ose sortir malgré l'interdiction de l'armée risque le coup de feu mortel.

L'attente au « check-point »

A la première levée du couvre-feu, durant deux petites heures, après plusieurs jours, les échoppes se sont remplies : chacun voulait acheter des denrées de base. La fois suivante, les poches étaient vides...

Et aujourd'hui, des hommes font la queue pour présenter à des soldats en armes, aidés de colons le pistolet à la ceinture, leur « permis » de « sortir », leur passeport pour une hypothétique journée de travail en Israël.

La colonisation a transformé l'étroite bande de Gaza surpeuplée (dont la densité est l'une des plus élevées au monde) en immense réservoir de main-d'œuvre, évidemment bon marché. La confiscation des terres et d'une partie des ressources d'eau a converti en ouvriers la majorité des paysans, tout comme de nombreux pêcheurs, qui souffrent de restrictions imposées à leurs activités, d'un accès limité à la mer, pour raisons dites de « sécurité »... 500 000 réfugiés composent plus des deux tiers de la population de Gaza. Ils survivent eux aussi en travaillant au profit d'emplo-

Les territoires palestiniens occupés par Israël sont au bord de l'asphyxie économique et sociale. La résistance se poursuit sur fond de chômage, de colonisation et de quadrillage militaire. Isabelle Avran a fait le voyage à Gaza, en Cisjordanie et en Israël.

yeurs israéliens, sur les chantiers de construction qui fleurissent partout ou dans les hôtels, les cafés ou pour tous les travaux de nettoyage des rues...

Après de longues heures d'attente au « check-point » (point de contrôle), dont le nom ne se traduit même plus en arabe tant il appartient au langage courant, les ouvriers palestiniens évitent parfois la fouille. Démunis de toute carte d'identité nationale qui ne leur est pas reconnue, ils présentent aux militaires leur unique papier : un permis, obtenu pour un mois ou deux, après de multiples démarches, pour ceux qui ont échappé ces dernières années à la prison politique et payé leurs taxes



Jess Dray

à l'Etat occupant. Sur une population totale d'un million d'habitants en Cisjordanie dont la moitié a moins de vingt ans, plus de 80 000 ont connu la prison depuis le début de l'Intifada : dans les territoires occupés, en Israël, ou dans les camps de toile « Ansar III » plantés dans le désert du Néguev — aux hivers glacés et aux étés torrides, paradis des scorpions, où des adolescents s'entassent aux côtés des adultes. Prisonniers sans procès, le plus souvent ; détenus, « administratifs », retenus par « prévention » pour des périodes d'un an renouvelables ; suspects emprisonnés sans preuves pour peu que les services de renseignements israéliens le décident, déclarent posséder des « preuves secrètes », dès lors inaccessibles aux avocats. Suspects d'avoir manifesté ; suspects d'avoir peint sur les murs « deux peuples deux Etats », « retrait de l'armée et des colons », « non à la guerre », et signé des trois lettres de l'OLP ou de la Direction unifiée du soulèvement ; suspects d'avoir lu des journaux interdits ; suspects d'avoir rédigé des tracts, donné clandestinement des cours lorsque l'armée avait fermé les écoles ou d'avoir distribué des bocaux de légumes d'une coopérative populaire à une famille démunie ou accusés de ne pas avoir acquitté les lourdes taxes exigées par les autorités occupantes, comme les habitants du petit village chrétien de Beit-Sahour, qui ont communément décidé depuis trois ans de ne plus payer d'impôts qu'aux représentants élus de leur Etat indépendant ; l'armée leur a tout confisqué : biens, meubles, tracteurs... ils continuent ; jamais ils ne recevront le « laissez-passer » les autorisant à se rendre en Israël, ni même à Jérusalem, fût-ce pour prier dans les mosquées ou dans les églises de la ville sainte, ou vendre leurs fruits et légumes. 150 000 Palestiniens travaillaient en Israël avant la guerre du Golfe. Ils ne sont plus aujourd'hui que 40 000 selon les sources officielles israéliennes, 10 000 selon les syndicats palestiniens. Ils subissent de plein fouet la concurrence de centaines de milliers de juifs soviétiques et de 15 000 juifs éthiopiens nouvellement immigrés en Israël et immédiatement naturalisés. Soumis à la colonisation et aux multiples décrets militaires qui réduisent à néant toute tentative d'économie nationale alternative viable, les Palestiniens connaissent aujourd'hui un chômage massif dont le taux dépasse 90 % de la population active. Les forces d'occupation israéliennes ont divisé

les territoires occupés en quatre zones : Gaza, Jérusalem et les villages environnants, la Cisjordanie du Nord, la Cisjordanie du Sud. Partout, des « check-points ». Partout, les mêmes scènes qu'à la sortie de Gaza. Puis, de nouveau, l'attente. L'attente sur le « marché aux esclaves » (sic) près de Jérusalem, l'attente d'un éventuel employeur venu faire son choix de main-d'œuvre en camion, l'attente d'un salaire, pas toujours payé, pour faire vivre une famille, souvent deux, parfois plus de vingt personnes. Aucune sécurité de l'emploi, aucune sécurité sociale malgré les lourdes taxes retenues sur les salaires, qui alimentent le budget de l'occupation. Pour beaucoup, un nouveau jour chôme s'ajoutera aujourd'hui à ceux imposés par les couvre-feux partiels...

Brisez-leur les os !

Retour chez soi : dans le nord de la Cisjordanie, à Jénin, ou à Naplouse, après de nouveaux contrôles qui empêchent la circulation d'une ville à l'autre dans une même zone de plus en plus semblable à un « bantoustan » ; dans le camp de Deheishé, clos de plusieurs hautes palissades opaques et de barbelés, cible permanente des milices de la colonie voisine de Kyriat Arba qui n'avaient pas hésité à l'assiéger en 1985-1986 sous la houlette du rabbin Levinger, et avec l'aide complaisante de l'armée qui, depuis, a installé une base militaire sur la colline toute proche ; retour à Jabalya, le plus grand camp de la bande de Gaza avec plus de 70 000 habitants, coupé en deux depuis la guerre du Golfe par un no'man's land piqué de barbelés et surveillé du haut de miradors par de jeunes soldats, jumelles vissées sur le nez, mitrailleuse au point. Retour dans l'enfer quotidien. Retour sur ses terres qu'il est hors de question de quitter malgré la répression. Malgré les morts.

Photos Jess Dray



L'armée israélienne a détruit des milliers de maisons de familles palestiniennes depuis le début de l'occupation, des centaines depuis le début de l'Intifada, avec interdiction absolue de les reconstruire.

Entrée du camp de réfugiés de Deheishé près de Bethléem, en Cisjordanie occupée. Concentration extrême de population derrière ces hautes palissades grillagées construites par l'armée, ne laissant le passage qu'à une personne à la fois.



Journée de fin d'année dans une école de l'UNRWA au « camp de la plage » à Gaza. L'armée fermant régulièrement les écoles, les femmes organisent alors l'éducation clandestine.



Dans le village de Mezraa Charquieh, tissage d'une robe traditionnelle. Chaque région a ses broderies et ses couleurs particulières.

Ces enfants sont nés dans ce camp de Jabalya (bande de Gaza) où s'étaient réfugiés leurs parents ou leurs grands-parents. Au début des années 1970, tout en massacrant la résistance, Sharon a fait tracer ces larges chemins pour laisser patrouiller tanks et jeeps. Il est interdit de construire maisons en dur et tout à l'égout.

Photos : Joss Dray



Plus de mille morts depuis le début de l'Intifada. Plus de mille morts dont des centaines d'enfants. Les tireurs d'élite, parfois, ne tuent pas ; ils tirent dans la colonne vertébrale et paralysent à vie de jeunes gamins qui lancent des pierres, irrémédiablement, sur les patrouilles. Nouvelle stratégie hautement militaire de l'armée d'occupation après le triste mot d'ordre de Rabin, alors ministre de la Défense, au début de l'Intifada : « Brisez-leur les os »...

« Tout peuple, civilisé ou non, considère son pays comme son foyer national dans lequel il veut vivre et dont il veut être le seul maître. » Ce mot d'ordre n'est pas écrit pas des mains anonymes de résistant palestinien sur un mur de Cisjordanie occupée. Il date du début du siècle. Il est... de Jabotinsky (1), l'un des chantres du sionisme.

Demain, la déportation ?

Beit A'our, petit village de Cisjordanie, proche de Ramallah. Depuis 1985, une colonie s'est installée à proximité. Sur plusieurs hectares, les oliviers séculaires ont été arrachés, faisant place à des maisons aux toits rouges, bardés de dizaines de drapeaux israéliens tous semblables comme autant de provocations, et si distinctes des villages palestiniens couleur de pierres.

Des colons en short et en armes parcourent la colonie « protégée » de barbelés. Ils ont appris suffisamment de mots d'arabe pour lancer des insultes obscènes aux enfants qui se rendent à l'école voisine. Modernes et soucieux de leur confort, les colons ont installé un tout-à-l'égout. Il se déverse quelques centaines de mètres plus bas, dans la vallée, au beau milieu des champs d'oliviers des paysans palestiniens. Après des semaines de couvre-feu, ceux-ci ont retrouvé quelques aimables souvenirs : un poulailler brûlé, quelques arbres arrachés... Depuis plusieurs années ils ont appris à faire face à ces exactions toujours impunies : hauts barrages de terre empêchant la circulation, confiscation de voitures, incen-

diés des installations électriques ou des arbres... Plus au nord, les paysans d'Hébron montrent les champs noircis de vignes brûlées par les produits toxiques...

Les colonies poussent comme des champignons, comme des faits accomplis en cas d'éventuelles négociations dans un futur sans cesse repoussé. Les autorités de Tel-Aviv avaient confisqué plus de 35 % des terres palestiniennes en 1977, 52 % au début des années 1980, le chiffre dépasse maintenant 60 %. Pas une semaine ne passe sans qu'un bulldozer de l'armée ne rase les arbres de plusieurs centaines d'unums (2) confisqués.

« Il ne convient pas à l'heure actuelle de débattre de la question des implantations et de s'en prendre au droit de tout juif de s'installer n'importe où en terre d'Israël », disait Avi Pozner, conseiller du Premier ministre israélien Yitzhak Shamir, le 24 mai dernier, après la visite de James Baker, évoquant « la Judée et la Samarie ». Entendez : la Cisjordanie. Ou « Eretz Israël » qui, comme le proclame une devise gravée sur le fronton de la Knesseth et jamais déclarée « caduque », s'étend de la mer au Jourdain. Autant dire qu'il s'agit de jeter les Palestiniens dans le désert. Comme le prône ouvertement le nouveau Ministre sans portefeuille, Ze'evi, chef du parti Moledet, qui réclame la déportation massive de tous les Palestiniens hors de leurs terres. En écho à ces propos, Ariel Sharon, ministre du logement sinistrement célèbre depuis le massacre de la résistance palestinienne à Gaza au début des années 1970 et depuis l'invasion israélienne du Liban en 1982 et les massacres des camps de réfugiés désarmés de Sabra et Chatila, affirmait récemment dans un hebdomadaire français : « (...) tout retour est exclu. Jamais le gouvernement ne cédera ces zones. (...) Les communautés relèvent d'un plan à long terme. Elles doivent nous assurer le contrôle des sites stratégiques essentiels. Likoud et travaillistes, tous les gouvernements, depuis 1977, ont mené la même politique : étendre le grand Jérusalem, garantir la profondeur stratégique, gage de la sécurité de la bande côtière, où résident deux tiers de notre population (...) » (3).

La guerre du Golfe, les Scud de Saddam Hussein tombés en Israël et en Cisjordanie, ont tragiquement montré la faillite de l'argument « stratégique » de l'occupation, et révèle sa véritable raison : la colonisation, et notamment l'appropriation progressive des terres et le détournement des ressources d'eau, enjeu majeur des années à venir.

A chaque voyage de James Baker sont confisquées de nouvelles terres, érigées de nouvelles colonies, autour de Jérusalem, comme un long cordon infranchissable, ou dans le reste de la Cisjordanie. Que voilà « des obstacles à la paix », s'insurge George Bush dans

ses discours. Les Etats-Unis, continuent à financer l'économie israélienne. Trois milliards de dollars par an pour 4 millions et demi d'habitants. Et un supplément de 400 millions cette année. Sans doute pour sanctionner la colonisation accélérée des territoires occupés.

Croire à la paix

Combien de temps encore le peuple palestinien sera-t-il condamné à attendre que le droit ne soit plus défendu avec partialité ?

« On a reproché au peuple palestinien d'avoir espéré que Saddam l'aiderait à se libérer. Croyez-vous que quiconque en train de se noyer regarde quelle est la main qui se tend pour le sortir de l'eau, fût-elle piège ou illusion ? » demande un paysan palestinien d'un petit village de Cisjordanie. « Nous avons condamné l'invasion du Koweït. Nous savons trop ce qu'il coûte de vivre sous occupation, mais nous n'avons pu accepter les bombardements de la coalition contre nos frères irakiens. En Irak, la guerre et la mort. En Palestine, l'attente de l'application des résolutions des Nations-unies, depuis des décennies (...). On nous a reproché de monter sur les toits chaque fois que les Scud tombaient sur Israël. Croyez-vous vraiment que nous ayons souhaité la mort de quiconque ? Non. Nous avons seulement imaginé que, subissant à leur tour l'angoisse que nous vivons depuis des années lorsqu'Israël bombarde nos camps de réfugiés au Liban ou lorsque nous ne savons pas, ici, si nos enfants se feront tuer en revenant de l'école, les Israéliens comprendraient enfin que la Paix est la seule solution, pour eux, comme pour nous. », témoigne une enseignante de Bir-Zeit, université fermée depuis plus de trois ans par l'armée israélienne comme toutes les universités palestiniennes. Portée par l'Intifada, l'QLP propose depuis 1988 la tenue d'une conférence internationale sous l'égide des Nations-unies, avec la participation des représentants de tous les peuples concernés, pour une paix basée sur la reconnaissance réciproque des deux Etats israélien et palestinien et sur l'ensemble des résolutions des Nations-unies. Combien de temps encore les Nations-unies oublieront-elles de s'y atteler, laissant une jeunesse, qui veut croire désespérément en l'avenir, au bord de l'explosion sociale, politique, qu'attisent si bien tous ceux qui ont toujours su manipuler la violence pour maintenir le statu quo de l'occupation ? « Nous voulons encore croire à la paix. C'est le seul choix pour nos deux peuples. »

Isabelle Avran

(1) Cité par Saleh Abdel Jawad, docteur en histoire et professeur à l'université de Bir-Zeit, dans un ouvrage à paraître aux Editions L'Harmattan, sur la résistance palestinienne.

(2) Un dunum égale 1 000 m².

(3) L'Express, juin 1991.

SERIONS-NOUS ESCLAVES DE LA MEMOIRE ?

Professeur de Pensée juive, de philosophie et de médecine à l'université hébraïque de Jérusalem, Yes-hayazhou Leibovitz a édité en France « Judaïsme, peuple juif et Etat d'Israël » (Lattès). Voici quelques extraits de ses réponses aux questions d'Eyal Sivan (1) dans le film, Izkor, que celui-ci a consacré au système scolaire israélien.

Rien n'est plus commode, psychologiquement, que de nous définir en fonction de ce que les autres nous ont fait subir. Plus besoin de nous demander qui sommes-nous, que valons-nous, que devons-nous faire, quelles sont nos valeurs ?

C'est envers nous que toutes ces horreurs ont été commises, et cela nous dégage de toute responsabilité.

En vérité, intellectuellement, la Shoa est un problème pour les non-juifs, et non pas pour nous. Nous l'avons subie et non pas fait subir.

Ce sont les non-juifs qui ont fait cela. Dans la mesure où il y a chez eux des gens qui pensent, pour ceux-là c'est un problème. Comment est-ce arrivé, comment ont-ils pu commettre de tels actes ?

C'est exactement ce que je dis. On se souvient de ce qu'on nous a fait, ça nous absout de tout. Nous pouvons tuer les Arabes dans les camps de réfugiés puisque c'est à nous que ces choses ont été faites.

Ici quand on parle des gens, de leurs qualités, de leurs défauts, s'il est jeune, ce qui compte le plus, c'est : « Est-il un bon soldat ? Etait-il ou sera-t-il un bon soldat ? » plutôt que de savoir s'il bat sa femme ou non.

Ici il y a un programme à propos duquel un penseur non-juif du XX^e siècle a dit : Il existe une voie qui mène de l'humanité, via la rationalité à la bestialité. Sur cette voie, le peuple allemand est allé jusqu'au bout. Et c'est cette voie que nous avons empruntée depuis la guerre des Six-Jours.

Non ! On utilise cette mémoire pour détourner notre pensée des questions : Qui sommes-nous vraiment ? Qu'est notre nature ? Quelles valeurs reconnaissons-nous ? On se débarrasse des questions difficiles qui se posent à l'homme, et à l'homme juif en particulier, en faisant appel à la mémoire de ce qu'on nous a fait subir, comme si ce qu'on nous a fait subir avait un sens quant à notre nature.

Ce qu'on nous a fait a un sens quant au monde non-juif. Du fait que l'éducation dispensée ici est incapable de présenter des perspectives juives qui aient une valeur, qui aient un sens actuel, la fuite vers le passé est un bon moyen de détourner la pensée de tout devoir, de toute responsabilité.

Nos actes n'engagent pas notre responsabilité car nous sommes ceux qui avons subi cela.

(1) Lire interview page 38.

LES PALESTINIENS DE L'EXIL

Ils sont aujourd'hui plus de trois millions à vivre hors de leurs terres natales. Que deviendront-ils ?

Enfants des exils de 1948 et de 1967, ils sont plus d'un million en Jordanie, environ 500 000 au Liban, plus de 250 000 en Syrie, ils étaient avant la guerre du Golfe plus de 300 000 au Koweït, plus de 150 000 en Arabie Saoudite, quelques dizaines de milliers en Irak, et ils sont plusieurs centaines de milliers dans les autres pays arabes, 100 000 aux Etats-Unis... Soumis à l'exode forcé, vivant le plus souvent dans des camps de réfugiés,

notamment dans les pays limitrophes d'Israël, ils militent pour retourner un jour dans leur patrie... Demandez à un enfant du camp de Baddawi, de Mieh-Mieh ou de Rachidieh d'où il vient, il vous répondra du nom du village de ses grands-parents, en Palestine. En 1948, c'est la guerre qu'ils ont fuie, comme tant de civils de pays en guerre partout dans le monde ; la peur des massacres comme celui du village de Deir Yassin où 250 femmes, hommes et enfants furent massacrés en avril 1948 (un mois avant le déclen-

chement de la guerre) par un commando de l'Irgoun a sans doute favorisé les départs massifs.

Les deux tiers des réfugiés se sont alors ins-

Le « camp de la plage » dans la bande de Gaza. Pour certains, parfois quarante ans à vivre de camps en camps. Pour d'autres... y naître.

Joss Dray



tallés en Cisjordanie et à Gaza. Dans les premiers camps de tentes, un espoir mobilisait la population : rentrer au pays. Combien de ceux qui s'y sont essayés y ont perdu leur vie ? En juillet 1950, le Parlement israélien vote une loi décisive : elle « impose à tout Palestinien désireux de rentrer à suivre la procédure applicable à un étranger demandant sa naturalisation, de jurer fidélité à l'Etat d'Israël et de comparaître devant les enquêteurs du ministère de l'Intérieur. La loi sur la nationalité d'avril 1952 n'inclut que les Arabes palestiniens demeurés sur place (...) » (1).

Des villes ou des kibboutz se mettent en place sur les ruines de villages palestiniens.

« Rentrer au pays » se transforme en chemin de croix, l'espoir devient rêve collectif. Le 8 décembre 1949, les Nations unies créent l'UNRWA, office de secours et de travaux pour les réfugiés. L'UNRWA assure en partie éducation et santé, créant de ce fait des emplois pour les Palestiniens qui en perdant leurs terres ont tout perdu.

En 1967, la « guerre des six jours » et l'occupation de la Cisjordanie et de Gaza entraînent un nouvel exode pour des centaines de milliers de Palestiniens, parfois d'anciens réfugiés de 1948. Exil ne rime pas pourtant avec sécurité. En Jordanie, les Palestiniens sont victimes en septembre 1970 d'un massacre sans précédent les contraignant au départ surtout vers le Liban. Ils y subissent les raids fréquents de l'armée israélienne, les exactions des milices à la solde de la Syrie ; les camps désarmés sont dévastés par l'horreur en 1982... Tels Sabra et Chatila ; depuis les sièges succèdent aux bombardements... Et, dans certains pays du Golfe, ils deviennent aujourd'hui victimes expiatoires...

Pourtant, l'exil se prolonge. L'UNRWA, office temporaire, continue à gérer la misère des réfugiés plus de quarante ans après sa création, et avec des moyens dérisoires. Malgré la présence des troupes de l'ONU au Liban, de nouveaux massacres sont à craindre. Et l'ONU n'a jusqu'à ce jour envisagé aucune mesure pour mettre en œuvre ses propres résolutions concernant le droit au retour des Palestiniens sur leurs terres, tandis qu'Israël poursuit sa politique d'expulsion, interdit la réunification des familles palestiniennes lorsque l'un des conjoints vit pourtant en Palestine occupée. L'ONU, passive, condamne de facto les Palestiniens errant à craindre en permanence le pire, de camp en camp...

Mélanie Carbet

(1) Tiré d'un ouvrage collectif sur « le dossier Palestine et le droit », à paraître aux éditions La Découverte cet automne.
Voir aussi : Ilan Halévy : « Question juive ; la tribu, la loi, l'espace » aux Editions de Minuit (1981). Alain Gresh et Dominique Vidal. « Palestine 1947 : le partage avorté » ; et l'article de Leïla Chaïd dans Témoignage chrétien : (numéro spécial Intifada, deuxième trimestre 1990) : « l'autre » Palestine. Notamment...

DOCUMENT

Extraits des mémoires de Joseph Weitz, théoricien et l'artisan du Transfert (1).

Joseph Weitz (1890-1973) né en Russie, a immigré en Palestine en 1908. Vice-président du Fonds national juif de 1951 à 1973, il préside, au nom du peuple juif de 1932 à 1948 à l'achat de toutes les terres acquises par le mouvement sioniste avant la création de l'Etat d'Israël. A partir de 1960, il cumule une autre présidence, celle de la Commission chargée de l'attribution des colonies agricoles, jusqu'en 1967. Son fils, Ra'anana dirige aujourd'hui le département de la colonisation de l'Agence juive.

« Jérusalem, le 19 décembre 1940.

J'ai vu Lipschitz à son bureau ; il m'a montré la carte en relief de la terre d'Israël. C'est joli et utile (...) il faut (...) connaître chaque village arabe. Connaître les propriétaires, les possibilités de développement agricole et les moyens d'acquérir la terre dont nous avons besoin (...) Je lui ai répondu (...) Entre nous, il doit être clair qu'il n'y a pas de place pour les deux peuples dans ce pays. Si les Arabes quittent ce pays il nous suffira ; et si les Arabes y restent, il demeurera trop petit et misérable. (...) La seule solution, c'est la terre d'Israël ou, au minimum, la terre d'Israël occidentale, sans Arabes. Pas de compromis sur ce point (...) En pavant la voie à la création de l'Etat hébreu en terre d'Israël, l'entreprise sioniste a fait son chemin. Elle doit continuer en achetant de la terre. Mais tout cela ne nous donne pas un Etat. (...) Il n'existe pas d'autre moyen que de déplacer les Arabes dans les pays voisins, tous les Arabes. A la seule exception de Bethléem, Nazareth et la vieille ville de Jérusalem, nous ne devons pas laisser un seul village, une seule tribu. Tous doivent prendre la direction de la Syrie et de l'Irak, et même de la Transjordanie. Pour ce faire, il nous faut de l'argent (...). Lipschitz fut d'accord avec cette proposition de transfert des populations arabes. »

Le 10 juillet 1941, Yossef Weitz écrit dans son journal :

« J'ai enfin obtenu, en fin d'après-midi, une entrevue avec Sharett. (...) et le mis au courant de la nécessité de faire évacuer le pays pour notre sauvegarde (...) Je suggèrai que l'Agence juive nomme un comité de 3 à 5 personnes pour examiner les possibilités d'installation des Arabes en Irak, en Syrie et en Transjordanie. Il nous faut un plan précis qui pren-

ne en considération tous les aspects de la question, et puisse résister à la critique des experts internationaux. Ce comité devra, pour le moment, travailler en silence, sans publicité. Mais nous ne pourrions opérer dans la clandestinité totale qu'avec l'aide des autorités militaires (...). »

Le 18 septembre, en tournée en Syrie, il écrit :

« Nous avons parcouru la Djezireh. Aucun doute qu'elle peut absorber de très nombreux éleveurs, agriculteurs et citadins. Si les nations du monde souhaitaient réellement une solution au problème juif, elles pourraient la trouver en transférant une partie des populations arabes d'Israël dans la Djezireh syrienne (qui) peut absorber un million d'agriculteurs et le même nombre de citadins. C'est vers cet objectif que nous devons faire tendre nos actions (...). »

Jérusalem, le 28 mai 1948 :

« Lors de ma conversation avec Moshe Sharett au ministère des Affaires étrangères, je lui posai deux questions (...). Le transfert : allons-nous faire quelque chose pour transformer l'exode des Arabes en un fait accompli, de façon à ce qu'ils ne reviennent pas ? Si oui, il faudrait demander au comité qui s'occupe des Affaires arabes de dresser un plan d'action pour ce transfert. Il répondit en bénissant mon initiative. Lui aussi pense qu'il faut agir de façon à transformer l'exode des Arabes en fait accompli. Il prendra l'avis de Ben Gourion et de Kaplan (...). »

Tel Aviv, le 4 juin 1948

« J'ai fait le compte des villages abandonnés. (...) La population totale de ces villages représente 150 000 âmes. Plus de 200 000 Arabes sont également partis des villes. Qui s'attendait à un tel miracle ? (...) il faut le couler dans le moule de la réalité, et c'est ce moule qu'il faut créer (...). »

Et le 26 du même mois, depuis Tel-Aviv :

« J'ai rencontré Ben Gourion, et j'ai attiré son attention (...) sur le danger qui découle de la concentration de la population arabe dans la poche de la haute Galilée centrale (...) Il m'a demandé : quel est le remède ? J'ai répondu : les harceler, les harceler par tous les moyens possibles (...) »

(1) Extrait du « Dossier Palestine et le droit » à paraître cet automne aux Editions la Découverte.

LE PRINTEMPS

L'expropriation des terres en Cisjordanie va bon train. Le fait est tel qu'il échappe désormais au silence. Rose-Marie Barbeau témoigne.

Au printemps, à Taibe, en Cisjordanie, les habitants labourent, défrichent et commencent à planter. Événement banal. A ceci près qu'ils ne bénéficieront pas des fruits de leur labeur. La terre est saisie par les autorités israéliennes, une terre qui appartient à l'énorme étendue de milliers d'hectares que se partagent quatre villages : Taibe, Deir Dihwan, Deir Jareer et Ramoun. Les villageois ont été informés que les terres de 700 familles seraient expropriées au « *bénéfice du public* ». A Deir Dihwan, les notables ont reçu une notification selon laquelle la terre servirait de dépôt pour les ordures de la colonie voisine. Dans le village mitoyen de Deir Jareer, une colonie va s'étendre et une route sera construite à l'usage des colons.

Les villageois savent qu'il est impossible de présenter le moindre appel au comité militaire d'objections pour protester contre la confiscation des terres. Une expertise des terres requise par un appel, coûte un minimum de 30 000 dollars américains. Chaque paysan doit produire une documentation jugée « *suffisante* » par les autorités militaires prouvant son titre de propriété sur la terre. Les autorités militaires ne reviennent pas sur un ordre d'expropriation.

Les résidents de Taibe se sont alors rassemblés avec leurs tracteurs et leurs outils et quelques journalistes ; ils ont retiré les clôtures déposées par les colons et travaillé la terre « *en masse* ». Aucune décision n'a été annoncée officiellement, mais il semble qu'au moins à Taibe, les autorités puissent revenir en arrière.

Le bulldozer au réveil

Si Taibe est en sursis, ce n'est pas le cas de plusieurs milliers de Palestiniens. La politique de confiscation des terres est implacable depuis le début de l'occupation, en 1967. Les

Palestiniens trouvent souvent à leur réveil des bulldozers et des soldats défrichant leurs terres, saisies pour un « *bénéfice public* », déclarées « *terres d'Etat* » ou « *terres abandonnées* », ou « *closes* » pour raisons militaires non spécifiées. Il arrive fréquemment que des colons armés viennent eux-mêmes créer des faits accomplis, avec le total soutien de l'armée. Il est clair que le mouvement des colons n'est pas le fait d'un groupe isolé, mais bien davantage celui des troupes d'avant-garde pour la mise en œuvre de facto du processus d'annexion des territoires occupés. Sabri Ghuraib, du village cisjordanien de Beit Ijza, s'est battu des années. Voici trente ans, il a refusé l'offre de colons israéliens de lui acheter ses terres. Peu de temps après, il était convoqué chez le gouverneur militaire local où de nouveau il refusait cette « *offre* ». Dès ce moment, sa famille et lui ont été victimes de multiples tracasseries des colons. Mais voyant qu'ils ne parvenaient pas à faire partir la famille, ils ont simplement clos ses terres. Les autorités nationales israéliennes de l'eau ont commencé à installer un réservoir sur sa terre à l'usage des colons. En dépit d'un ordre de la Cour de justice interdisant à Sabri de même qu'aux colons de travailler sur la terre, les colons ont poursuivi leur squatt de la propriété et renforcé leur présence par de nouvelles clôtures et barricades. Il ne restait à la famille de Sabri que leur maison et un petit bout de terre menant à la route. De l'autre

Le mot « terre » en arabe et en hébreu.

Calligraphie de Hassan Massoudy pour la couverture du livre « *Les cent portes du proche Orient* » d'Alain Gresh et Dominique Vidal aux éditions Autrement.



côté, deux hautes barrières couraient le long de leur terre. Lorsque Sabri essaya de retirer les « *barricades de sécurité* » des colons, il fut arrêté et envoyé en prison pour plusieurs mois. En dépit de ses documents prouvant qu'il était propriétaire des terres, et malgré l'absence de tout document des colons selon lequel ils auraient acheté la terre, le procès n'eut lieu que huit ans plus tard !

D'autres cas sont cependant traités plus rapidement. Traditionnellement, la propriété des terres, dans de nombreux villages, était respectée sans que fussent nécessaires des titres correspondants. Dès le début de l'occupation, les autorités israéliennes ont mis un terme au processus d'enregistrement initié sous l'administration jordanienne et introduit de nombreux ordres militaires pour amender les lois existantes et permettre aux autorités soit de saisir, soit de contrôler strictement les terres des Palestiniens. Le plus souvent, ceux-ci sont informés que leurs terres sont devenues « *terre d'Etat* » et seront utilisées à des « *fins publiques* ».

Le dictionnaire décrit la confiscation simplement comme le fait d'une saisie par une autorité. Le gouvernement israélien, en tant que pouvoir occupant, est dès lors soumis aux lois antérieures et aux conventions internationales qui interdisent aux autorités de saisir des terres palestiniennes. Ils ont cependant mis en place approximativement 2 000 décrets militaires qui ont tenu lieu de loi dans les territoires palestiniens occupés.

Cela tandis qu'avancent des tentatives de processus de paix. Entre la première et la seconde visite du secrétaire d'Etat américain, James Baker, début mars et début avril, les autorités israéliennes ont annoncé la confiscation de 7 000 hectares de terres palestiniennes. Davantage l'ont été dans les semaines qui ont suivi et des milliers d'oliviers, d'amandiers, de citronniers ont été arrachés. L'engagement dans un processus de paix nécessite des « *mesures susceptibles de construire la confiance* », selon James Baker. Pour les Palestiniens, la politique des Israéliens qui vise à la fois à renforcer leur présence dans les territoires occupés et d'éloigner les Palestiniens de leurs terres, n'est guère de nature à inspirer confiance pour l'avenir.

Rose-Marie Barbeau
Centre de Média
et de Communication,
à Jérusalem-Est

CONFISQUÉ



Joss Dray

Créée par une poignée de médecins bénévoles, en 1979, l'Union des Comités de secours médical palestinien a mis en place des cliniques mobiles et assure avec les comités de femmes la vaccination des enfants

ENFANTS DE PALESTINE

Les diverses atteintes aux droits des enfants palestiniens dans les territoires, en particulier les arrestations et les conditions de détention attirent l'attention d'organisations israéliennes préoccupées par les droits de l'homme (Betselem ou DEI-Israël) et internationales comme le CICR, l'IMADR (Mouvement international contre toutes les formes de racisme et de discrimination), l'UNICEF ou l'UNESCO.

Juridiction d'exception

Dans les territoires occupés, des tribunaux militaires siègent parallèlement aux tribunaux pénaux. « *Les règlements militaires généraux de Cisjordanie prévoient qu'une personne soupçonnée ou reconnue coupable d'avoir commis une "atteinte à la sécurité" peut être arrêtée par tout soldat et détenue dans un centre de détention pendant quatre jours sans mandat d'arrêt. Un agent de police peut délivrer un mandat pour une période ne dépassant pas sept jours, période qui peut être pro-*

longée par un fonctionnaire supérieur pour sept jours supplémentaires. »

Le degré de protection des mineurs est réduit. Les tribunaux militaires peuvent juger des mineurs tandis que le décret 132 différencie les enfants (moins de 12 ans), les jeunes (12 à 14 ans), les adolescents (14 à 16 ans) et les mineurs (moins de 16 ans).

Depuis le début de l'Intifada, les dispositions ont été prises pour assouplir la procédure de délivrance des mandats de détention administrative.

Selon les données de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, 44 % des décès de Palestiniens depuis le début de l'Intifada concernent des personnes âgées de 0 à 20 ans.

LA PRISON ET L'EXIL

Des dizaines de milliers d'hommes et de femmes sont arrêtés, torturés, exilés. Leur délit ? Militier par des moyens pacifiques mais clandestins pour la naissance de leur Etat, pour leurs droits, pour leurs enfants. Quelques cas connus.

■ 8 août 1988. Taysir Aruri se rappellera toujours cette date. Ce jour-là, tandis qu'il circule avec sa sœur en voiture, non loin de chez lui, aux alentours de Ramallah, une autre voiture lui barre la route, l'oblige à freiner. Des hommes le forcent à descendre, et lui promettent de l'envoyer en hélicoptère... au Liban. En fait, ils l'arrêtent. Physicien, père de trois jeunes enfants, Taysir est accusé d'une « *participation active dans l'organisation et la direction de l'Intifada* ». Il circule de prison en prison pour interrogatoire et est menacé d'expulsion. Communiste, partisan de la coexistence de deux Etats sur la terre de Palestine, Taysir décide de mener campagne contre la politique israélienne d'expulsions. Un comité de juristes, de prisonniers, de militants se forme. Une

campagne internationale intervient. Il faudra un an aux autorités d'occupation israéliennes pour l'expulser, contre toute légalité internationale. Manu militari, sans avoir revu ni sa femme ni ses enfants, quelques jours après un article retentissant dans le « *Jerusalem-Post* » où il prônait la coexistence des deux Etats pour les deux peuples en Palestine, voire une coopération économique régionale. Il arrive en France en août 1989, rejoint par sa famille quelques mois plus tard seulement. Trois autres militants palestiniens sont expulsés le même jour vers le Liban. Aucun d'entre eux n'a pu depuis retourner dans son pays. Tous quatre poursuivent cependant leur combat pour la paix.

■ Nadia Mahamid, 29 ans, de Jaffa, arrêtée le 24 août, a été conduite à l'hôpital le 19 décembre. Le médecin de la prison refuse toutefois de lui faire suivre le traitement qu'on lui a prescrit. Pendant plus de 3 mois, on lui a refusé tout soin malgré une ablation de la glande thyroïde. Son état s'est détérioré. Le 20 décembre, sa peine a été prolongée de 15 à 24 mois.

L'éducation

Le commandement militaire israélien a ordonné le 4 février 1988 la fermeture de tous les établissements scolaires et universitaires de Cisjordanie, qu'ils soient publics, privés ou relevant de l'UNRWA. Depuis alternent fermetures et réouvertures au gré des tensions et des couvre-feux. Certaines écoles primaires et secondaires ont, en outre, été transformées en casernes ou centres de détention ou déclarées zones militaires. Tous les collèges publics ont été créés avant l'occupation de 1967 mais les six universités après cette date grâce à des fonds privés ou communautaires (14 897 étudiants en 1986-1987) avec un taux de participation des jeunes filles variant de 34,7 % (Gaza) à 56,7 % (Jérusalem).

La santé

Les principales causes de décès infantiles sont la gastro-entérite et les infections respiratoires aiguës. L'insalubrité des eaux et l'insuffisance de l'approvisionnement en eau constituent de réels problèmes. L'assistance de l'UNICEF, via l'UNRWA, a porté sur l'élargissement du programme de vaccination (fournitures de vaccins, de seringues et aiguilles, appui logistique) ainsi que l'emploi de la thérapie de réhydratation par voie orale. En raison du contexte politique, un nouveau programme de rééducation fonctionnelle pour les enfants a été lancé à Gaza (octobre 1988) avec l'UNRWA, l'UNICEF et « *Enfants réfugiés du monde* » avec le concours direct de médecins et kinésithérapeutes palestiniens, australiens et français.

Sources

* Comité français UNICEF, revue « *Droits de l'enfant* ».
* Etude sur les besoins du peuple palestinien en matière d'éducation et de formation ; UNESCO, Paris, mars 1990.
Ce document expose le contexte global d'appauvrissement des Palestiniens des territoires occupés et établit dans son chapitre 6 les projets proposés par l'organisation internationale.

■ Hijer Dawamy, 48 ans, du camp de réfugiés de Jelazoun, a été arrêtée le 13 décembre. Elle est détenue au « *Russian Compound* ». Comme aucune charge n'était retenue contre elle, on a redouté qu'on utilise sa détention et sa mauvaise santé pour pousser aux « *aveux* » ses cinq fils détenus. Le 27 décembre, elle a été conduite à Ramallah où elle est restée dans une cellule extrêmement froide, sans couverture. Ses fils ont été torturés sous ses yeux. Elle a été libérée le 29 décembre.

■ Ne'eme El-Hilu, 38 ans, du camp de réfugiés de Jabalia, a été arrêtée le 20 avril 1990. Elle est détenue à la prison d'Hasharon sans jugement depuis des mois. Un diagnostic médical révèle que la vision de son œil droit s'est considérablement détériorée mais sa demande du 18 octobre visant à obtenir un rendez-vous avec son oculiste a été rejetée. Elle est aveugle de l'œil gauche et sa santé en général est très mauvaise.

■ Intisar El-Qaq, 20 ans, est détenue avec son bébé Wattan à la prison d'Hasharon. Ni elle ni sa famille n'ont pu prendre de photos du bébé.

LE REVE ISRAËLIEN

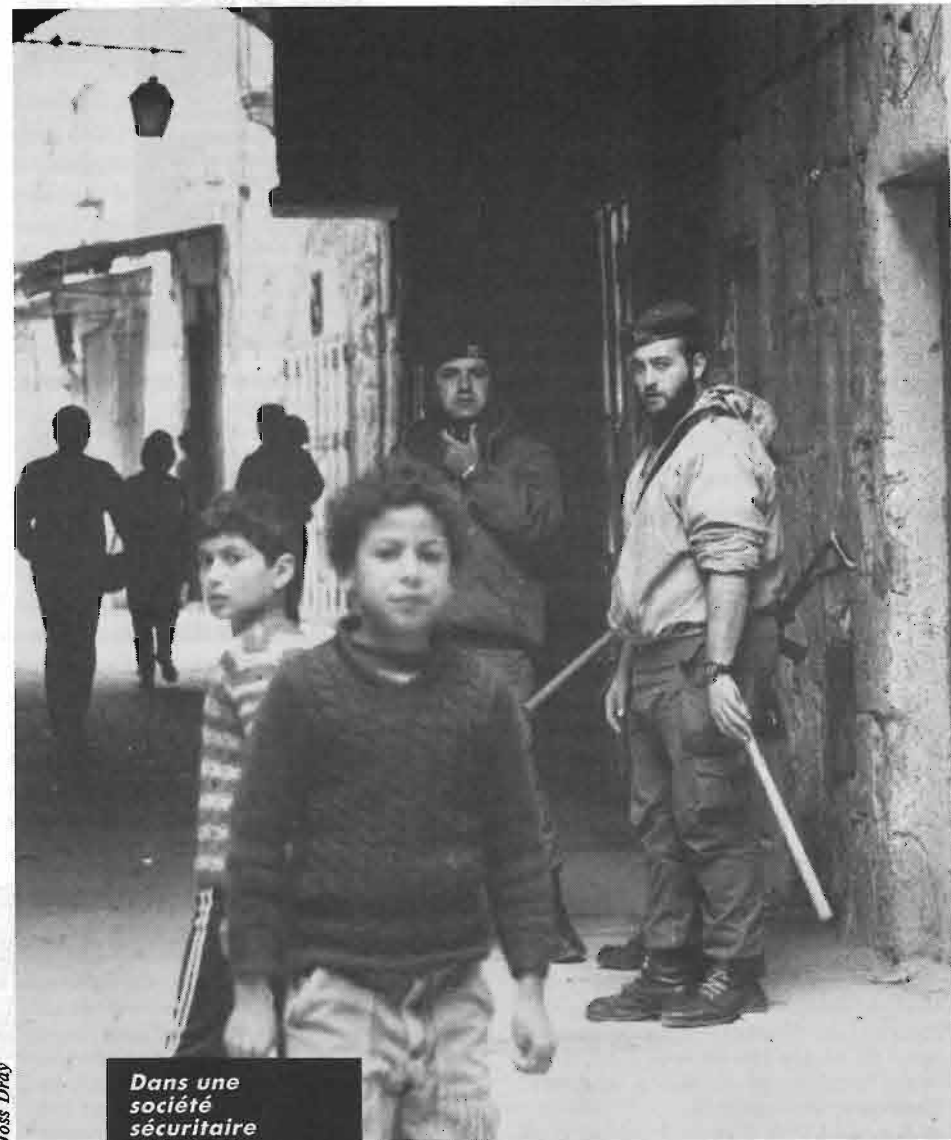
Le socialisme des kibboutzim s'est évanoui. Il reste l'espoir de ne plus avoir peur, d'inventer un nouveau sens au mot « partage ». L'itinéraire d'Ouzi Dékel porte à croire que tout est encore possible. Même dans la douleur.

Ouzi est né en Israël. Il appartient à cette génération de « Sabras », souvent enfants d'immigrés d'Europe de l'Est ou, plus tard, des pays arabes, qui avaient cru découvrir en Israël un havre de paix, un refuge et espéré y construire le socialisme des kibboutzim.

Ouzi est né dans un petit kibboutz près de la frontière libanaise, à quelques kilomètres de la Méditerranée, installé par le Mapam depuis 1938.

En 1968, il n'est plus un adolescent, pas encore vraiment un adulte. Dans son kibboutz, il a appris les valeurs de fraternité et d'égalité. C'est donc tout naturellement qu'il participe, pour la première fois, à une manifestation à Natanya contre la poursuite de l'occupation des terres palestiniennes de Cisjordanie et de Gaza par Israël, qui dure depuis près d'un an. Lui aspire à la paix. Les manifestants se heurtent à une foule israélienne hostile, violente. Il est de justesse « sauvé » par la police, passe la nuit au poste. De retour au kibboutz, il raconte. Elevé par des militants du mouvement de gauche « Hachomer Hatzaïr » (1), il imagine trouver un soutien spontané. Mai non. Il reçoit ce désaveu « *comme une claque* ». Découverte d'une contradiction majeure... « *Justice* » à l'intérieur du kibboutz, mais au-delà ?...

Durant son service militaire, prolongé du fait de la guerre de 1973, il participe d'abord à



Joss Dray

Dans une société sécuritaire et hypermilitarisée, progressivement, la peur et la haine s'installent.

l'occupation de l'Égypte puis est envoyé en territoire syrien, au-delà même du Golan. A son retour, il quitte le kibboutz. « *Je n'avais plus rien à y faire.* » Il travaille dans une mine de cuivre à Eilat, puis entame ses études à l'université de Tel-Aviv. Quelques amis, Yossi Algazy, Muhammad Barrake, Sina Peter, Izik Laor... et lui créent « *Campus* », une organisation étudiante qui lutte pour l'égalité entre juifs et Arabes et pour une paix fondée sur les droits fondamentaux du peuple palestinien autant que du peuple israélien. Ils se jumellent avec les étudiants de l'université de Bir-Zeit, en Cisjordanie. Soldat, Ouzi a passé quarante jours dans le

camp de Jabalaya, à Gaza, en 1975. « *Pour la première et la dernière fois.* » Puis « *ce n'était plus possible* ». Ouzi déclare tout net ne plus vouloir effectuer ses périodes de réserves (2) dans les territoires palestiniens. Il est envoyé dans le désert du Néguev, nettoyer les terrains après les manœuvres.

En 1982 éclate la guerre du Liban. Il n'est pas en Israël. Il suit les événements de la guerre, les nouvelles des premières grandes manifestations pacifistes en Israël. Il se remémore alors les manifestations d'où son amie revenait blessée ; en janvier 1983, il retourne en Israël. En mars, refusant de partir servir en Palestine occupée, il est condamné par le tribunal militaire à un mois de prison.

Aujourd'hui, Ouzi vit en France. Journaliste, son regard scrute les événements français, mais ne se détache pas d'Israël où il retourne très fréquemment.

Et il voit se modifier peu à peu la société israélienne : « *Une société de plus en plus gagnée par le religieux (...) où les vagues d'immigrations ont modifié le paysage social et politique (...). Israël n'a rigoureusement rien à voir aujourd'hui avec le pays rêvé par certains des premiers Israéliens (...).* »

Israël, le refuge ?

Il a rencontré ces nouveaux immigrants à Tel-Aviv en mai dernier. Dans des tentes, plantées dans un parc de la ville. Le choc. Beaucoup de ces nouveaux arrivants provoquent jalousie et amertume parmi la population israélienne. Ils bénéficient en effet, à leur arrivée, d'une aide financière importante leur permettant, durant une année, de payer des loyers de plus en plus élevés pour des appartements devenus inaccessibles à beaucoup d'Israéliens ; leurs enfants sont admis facilement à l'université... Mais très vite, l'argent se dilapide, l'espoir se dilue ; pour ces nouveaux venus, le refuge rêvé en Israël devient camp de toile au beau milieu de Tel-Aviv, ou terrain de caravanes... Certains, à la fin de leur contrat de travail, s'installent sur la place centrale des bus, vendent à même le trottoir des babioles, des vêtements et autres cuillers de bois de Tachkent ou Frounzé. Peu à peu, la société se divise, éclate, la méfiance s'installe, s'exprime bien plus à l'égard de ces nouveaux venus qu'à l'égard des juifs originaires des pays arabes dans les années 1950-1960 avec qui les juifs ashkénazes, majoritairement, renacliaient à partager le pouvoir politique, économique, culturel, préférant les reléguer dans les faubourgs pauvres des villes... Bien accueillis dans la société, les Ethiopiens falashas sont en revanche accusés par certaines autorités religieuses orthodoxes de n'être pas pleinement juifs ; elles leur imposent parfois des pratiques « *initiatiques* » qui flôlent l'humiliation, avant de les reconnaître enfin.

« *Le religieux imprègne la vie, en Israël.* » Le départ massif du pays de nombreux citoyens se situant plus volontiers à gauche, le remplacement progressif de mouvements d'émigration laïcs par des mouvements américains souvent extrémistes... ont sans doute favorisé ce phénomène. Il se manifeste quotidiennement, empêchant toute circulation en bus du vendredi après-midi au samedi soir ou interdisant l'entrée de presque tous les cinémas le vendredi soir. Il se manifeste socialement : une partie majeure de la population de Jérusalem-Ouest est aujourd'hui composée de religieux orthodoxes. Il se manifeste politiquement : quatre ultra-religieux détiennent des postes ministériels, et pas des moindres : les Affaires religieuses, mais aussi l'Éducation, l'Intérieur et l'Intégration. Toute la vie en est marquée, des démarches administratives aux mariages, célébrés exclusivement par des autorités religieuses. De multiples lois réglementent le quotidien, jusqu'à l'alimentation. En 1962, une loi interdit l'élevage du porc dans les régions juives. Les chrétiens en tirent bénéfice. Ce sont eux qui produisent et qui vendent. Dans les années 1990, les bouchers eux-mêmes doivent être agréés. En 1990, malgré les protestations de certains partis laïcs, la vente de porc devient quasi totalement interdite. Nul ne peut plus en trouver, sauf miracle, ce qui est rare. Et les éleveurs chrétiens doivent se reconverter, changer de métier.

Mais deux phénomènes ont progressé ces derniers mois : la haine et la peur.

Au printemps dernier, Ouzi se promène tranquillement dans les rues de Tel-Aviv avec son fils lorsqu'il croise un attroupement. Un jeune homme vient de se faire arrêter par les policiers. Il était entré dans une école, avait poignardé deux jeunes adolescents, puis s'était enfui. Lui-même est citoyen israélien, juif. La raison de son acte ? Il espérait ne pas se faire prendre, et voulait que la police soupçonnât et arrêtât un Arabe. La haine. Une haine accentuée par l'idée que la plupart des Palestiniens rêvaient d'une libération passant par les Scud de Saddam Hussein.

La peur de l'autre

Et la peur. Ouzi se rappelle aussi le choc de sa propre réaction dans un café du quartier de Kyriat Emounim, à Tel-Aviv, à peu près à la même période. Il discute tranquillement avec des amis, fumant une cigarette, lorsque deux jeunes Palestiniens s'approchent de lui. Durant quelques fractions de seconde, il a peur. Peur, lui le militant de la paix et de l'égalité. Ces jeunes veulent simplement du feu pour allumer leurs cigarettes. Cette réaction insensée, Ouzi se la rappellera sans doute longtemps. La phobie des poignards marque la société israélienne. Depuis le massacre de Rishon-le-Zion où plusieurs Palestiniens trouvent la mort en mai

1990, victimes d'un tireur isolé, depuis le massacre sur l'esplanade de la mosquée El-Aqsa à Jérusalem où plusieurs dizaines d'autres tombent blessés pour certains mortellement, victimes de l'armée et de colons, certains jeunes Palestiniens ont voulu venger leurs morts, à coups de poignards contre des civils israéliens. Or, il n'est pas une famille palestinienne qui ne soit touchée aujourd'hui par la répression : un parent mort, un autre emprisonné... Les Israéliens le savent et la peur directe, immédiate, s'est installée, comme un poison. Et les



Le mot "ame" en hébreu

corps d'ouvriers palestiniens poussés d'un échafaudage de chantier ou lapidés à coups de pierres ne sont pas rares non plus.

La peur, l'espoir de ne plus avoir peur, amèneront-ils le désir majoritaire qu'une paix juste s'installe enfin ? Ouzi ne cache pas son pessimisme. La majorité des Israéliens veut sans doute en finir. Reste à savoir comment. Soit en réprimant plus systématiquement encore la résistance palestinienne, soit en négociant...

Isabelle Avran

(1) Les jeunes du MAPAM.

(2) Le service militaire dure trois ans pour les hommes, deux ans pour les femmes. Chaque homme doit ensuite une période de réserve d'au moins un mois par an, étalée jusqu'à l'âge de 55 ans.

DES OUVRIERS EN BLEU ET BLANC

Dans un article publié en Israël, Joseph Algazy brosse un tableau de la situation économique, sociale et syndicale des travailleurs arabes israéliens. Traduction de l'hébreu par Annie Ohayon.

La politique de confiscation des terres appartenant à la population arabe, mise en place dès la création de l'Etat israélien, a transformé le fellah arabe, exploitant terrien durant des générations, en salarié des villes.

C'est pourquoi, « le jour de la terre » (1) ne commémore plus seulement les terres qui ne sont plus, mais devient le jour des revendications liées aux problèmes de chômage, de salaire, de conditions de travail et de niveau de vie. La misère s'ajoute à la misère politique, et la discrimination, que plus personne ne nie, pas même le pouvoir, accélère le processus. On a beaucoup parlé du chômage ces dernières années, mais peu savent à quel point ce fléau est bien pire dans les régions arabes, et qu'il atteint des proportions terribles dans les territoires occupés.

Les premières victimes du chômage

Les fonctionnaires de la Histadrout (2) dans la région du « Triangle » (3) et de la Galilée, toutes tendances confondues, ont admis que plusieurs facteurs ont contribué à l'augmentation du taux de chômage parmi la population arabe israélienne. Ils l'expliquent par deux facteurs nouveaux, outre la récession économique qui règne dans tout le pays : par l'atmosphère anti-arabe qui découle des problèmes de sécurité journalière et qui a empiré, et par la venue en Israël de nouvelles vagues d'immigration en particulier celles des juifs d'Union soviétique. Ces mêmes fonctionnaires détiennent de longues listes d'ouvriers arabes licenciés durant l'année : soit à cause de la fermeture de l'usine où ils travaillaient ou de la réduction de la production, soit qu'à la suite d'opérations terroristes menées contre des juifs les voix prônant des mesures contre les travailleurs arabes aient été écoutées, soit qu'ils aient été rem-

placés par des nouveaux immigrants. Les journaux en langue arabe rapportent longuement les nombreux licenciements des travailleurs arabes des usines, des garages, des hôtels, des abattoirs, etc.

Selon les informations fournies par le ministère du Travail, les Bureaux du syndicat et les Conseils locaux, les villes et les villages arabes sont devenus des nids de chômage chroniques. Les rues et les cafés pleins de chômeurs à toute heure de la journée en témoignent aussi. Dans une enquête approfondie, le docteur Zaziz Heider, natif du village de Madj El Croum et chercheur à l'Institut Truman à Jérusalem, fait état de chiffres pires encore : « Les Arabes ont toujours été les premières victimes de toute les crises économiques en Israël. Les chiffres officiels concernant le chômage parmi la population arabe ne correspondent pas à la réalité et ceci pour deux raisons essentielles : il n'y a pas assez d'agences pour l'emploi dans les implantations arabes et les chômeurs arabes ont tendance à ne pas utiliser les possibilités qu'elles proposent mais plutôt à passer, encore, par les filières d'emplois fournies par les "Raïs" ». (4).

« Depuis les années 1980, le taux de chômeurs dans la population arabe augmente beaucoup plus vite que dans la population juive. En 1986, il y avait 7,1 % de chômeurs parmi la population civile en Israël pour 10,5 % de chômeurs arabes » poursuit le docteur Aziz Heider.



Avance
et tu seras
libre.

Que fait le Histadrout pour les ouvriers arabes ? La réponse qui m'a été fournie par presque tous les fonctionnaires que j'ai pu questionner dans les villages arabes a varié de « pas assez » à « rien du tout ». « Nous avons les mains liées » m'a dit Djemal Abou Raas, le suppléant du secrétaire du comité des travailleurs de Taïbé, l'une des plus grandes concentrations de population arabe en Israël. « Quand des travailleurs licenciés d'usines telles que Tempo ou Elit s'adressent à moi, je ne peux rien faire pour les aider car ces usines ne se trouvent tout simplement pas dans la localité que je représente. Telle est la situation absurde de beaucoup des travailleurs arabes, ils sont pour la plupart employés dans des villes éloignées de leur lieu d'habitation. En période de chômage, les villes juives privilégient tout d'abord les ouvriers juifs, les syndicalistes n'osent même pas défendre les intérêts des ouvriers arabes quand l'ambiance est aux slogans tels que "les Arabes chez eux" et bien plus encore quand il s'agit de remplacer les ouvriers arabes par des nouveaux immigrants soviétiques. Que puis-je faire ? Quand j'élève la voix personne ne m'entend ; il ne me reste plus qu'à expliquer aux travailleurs arabes licenciés leur droits, et à veiller à que ceux-ci soient respectés. »

Comme des travailleurs immigrés

Djemal Abou Raas est certes très amer devant son impuissance. Le docteur Aziz Heider, au cours de son enquête, est arrivé à la conclusion que les ouvriers arabes ont en fait un statut de travailleurs immigrés : « Ils font les travaux que refusent les travailleurs juifs, leurs conditions de travail et de rémunération sont très inférieures à celles de leurs collègues juifs, ils sont généralement les premiers licenciés en cas de crise, et il subsiste beaucoup de cas de femmes et de jeunes employés dans des conditions semblables à celles pratiquées par les pays colonialistes ou semi-colonialistes. La discrimination entre les populations juive et arabe n'est plus dissimulée. » Les détracteurs du docteur Aziz Heider prétendent qu'en fait il faudrait comparer la situation des travailleurs arabes en Israël avec celle de leurs semblables dans d'autres pays et en particulier dans les pays arabes ou même avec celles des minorités noires, asiatiques ou hispaniques des pays développés tels que les Etats-Unis.

La réponse du Dr Heider est claire : « Je ne fais que comparer des citoyens israéliens, en



Peu organisées, les femmes âgées sont souvent utilisées pour des travaux saisonniers.

Israël, de différentes origines. Ce n'est pas parce que dans d'autres pays il y a discrimination entre les différentes populations qu'il faut se voiler la face chez nous en prétendant que la situation est pire ailleurs. »

L'une des caractéristiques les plus évidentes de la main-d'œuvre arabe est sa grande mobilité, et cela, pour deux raisons : l'agriculture arabe en très nette diminution du fait de la confiscation des terres et l'absence de structure industrielle dans les localités arabes. Selon le docteur Heider, un autre facteur caractérise aujourd'hui la population des ouvriers arabes : leur statut est inférieur à celui des ouvriers juifs mais bien meilleur que celui des travailleurs arabes des territoires occupés. Pendant des années, les Arabes israéliens ont travaillé dur dans les domaines de l'agriculture, du bâtiment et de l'entretien. Puis, dans les années 1970 et 1980, à la suite de modifications importantes du marché, ils ont pris la place dans l'industrie des travailleurs séfarades qui ont eux-mêmes occupé des emplois plus gratifiants. Ce sont les Arabes

des territoires qui les ont remplacés. En fait, de nombreux domaines sont fermés à la population arabe : l'industrie militaire, l'industrie aéronautique, les transports maritimes et aériens, les usines liées au ministère de la Défense et les services publics (eau, électricité, postes et téléphones...). Les statistiques font état de 6 % d'employés arabes dans le service public pour une population de 17 %. Les structures économiques ont creusé le fossé entre les travailleurs juifs et arabes. Ces dernières années, le secteur tertiaire a pris le pas sur le secteur de la production et cela a, bien sûr, défavorisé la population arabe qui est très peu représentée dans ces domaines. De plus, la venue sur le marché israélien des travailleurs des territoires a fait baisser le niveau général de rémunération et en particulier celui des Arabes israéliens.

Les statistiques officielles montrent que le taux des femmes arabes qui travaillent est en hausse. En 1985, elles étaient 17 % de la population arabe alors que dans le secteur juif, elles représentaient 41 %. Le manque de travail dans le domaine agricole les a fait migrer vers le secteur industriel et celui des services publics. Et, le niveau d'instruction de la population arabe ayant augmenté, elles sont à peu près 45 % du corps enseignant arabe. Mais dans les villages arabes, le phénomène

dit du « Raïs » existe encore. Les femmes employées par des entrepreneurs sont généralement âgées, et employées pour des travaux saisonniers et la plupart d'entre elles ne sont pas organisées. Bien souvent, elles ne sont même pas mentionnées dans les statistiques officielles. Une enquête de Dvora Bernstein et citée par le docteur Heider montre le manque réel de travailleurs d'entretien et de nettoyage (en particulier dans les hôpitaux, dans les universités et dans les bureaux). Ces travaux ont donc été confiés à des entreprises de nettoyage qui négocient avec les « Raïs » des femmes arabes pour effectuer ces tâches.

Les enfants au travail

Le statut des adolescents et des enfants est bien pire. Le docteur Heider nous dit : « L'exploitation illégale des enfants (en particulier en dessous de l'âge de 14 ans) existe encore dans le secteur arabe. » Les enfants entre 14 et 17 ans employés dans l'industrie représentent 26 % dans le bâtiment 17 %, dans le commerce 13 %. L'intérêt commun qu'ont les employeurs et les employés de ne pas se déclarer aux services fiscaux entraîne des conditions déplorables pour ces enfants qui ne bénéficient d'aucune couverture ni droit social.

Selon les données publiées par l'Institut central des statistiques, les ouvriers arabes travaillent en moyenne cinq heures de plus par semaine que leurs homologues juifs. Dans le domaine de l'agriculture un travailleur arabe effectue des semaines de 41,6 heures contre 36,5 pour le travailleur juif, dans l'industrie 42,6 contre 38,2, dans le bâtiment 40 heures contre 38, dans le commerce et la restauration 43,7 contre 38,4, et dans le service public (nettoyage, etc.) 33,5 heures contre 30,7. Quant aux conditions sociales, il ressort de données statistiques datant de 1980 que 75 % des travailleurs juifs bénéficiaient d'une couverture sociale de leur employeur pour seulement 47,2 % des salariés arabes. 16,6 % de juifs et 21,5 % d'arabes n'avaient pas du tout de couverture sociale. Sur 8,4 % de juifs et 31,1 % d'arabes on ne dispose d'aucune statistique. Ces données renforcent les dernières parutions de l'Institut central des statistiques faisant état de 64 % de familles arabes se trouvant en dessous du seuil de la pauvreté.

Joseph Algazy
« Haaretz » (28.3.1991)

(1) Le « Jour de la terre » commémore chaque année le 30 mars les manifestations pacifiques de villageois arabes d'Israël, le 30 mars 1976, notamment contre la politique de confiscation des terres et qui s'étaient soldées par la mort de six d'entre eux, tués par des soldats (NDLR).
(2) La Histadrout est le syndicat officiel israélien, propriétaire également d'un nombre important d'entreprises. Seuls les travailleurs israéliens peuvent y appartenir. C'est d'elle que dépendent (sauf pour ceux et celles qui préfèrent des contrats avec des compagnies privées) les assurances sociales. (NDLR).
(3) La région dite du « Triangle » est en quelque sorte la région centrale de la Palestine historique. Elle s'étend de Oum-el-Fahem à Taïbé et à Tuikarem (NDLR).
(4) Le « Raïs » sert en fait d'intermédiaire dans les villages arabes entre les entrepreneurs israéliens juifs et des travailleurs israéliens arabes, ou même des travailleurs de Palestine occupée (NDLR).

L'immigration devenue massive des juifs soviétiques en Israël et l'implantation croissante de colonies dans les territoires accèdent l'hypothèse que redoutent les Palestiniens : la création d'autant de « faits accomplis » pour une annexion de facto, chaque jour rendue irréversible par le temps qui passe...

C'est « en vertu d'un plan à long terme, dans des emplacements qui sont essentiels à la sécurité et à l'existence d'Israël comme la Judée, la Samarie et la bande de Gaza » (1) qu'Ariel

Sharon, ministre israélien du Logement, prétend construire plusieurs milliers d'habitations pour les nouveaux immigrants juifs venus d'Union soviétique ou d'Éthiopie.

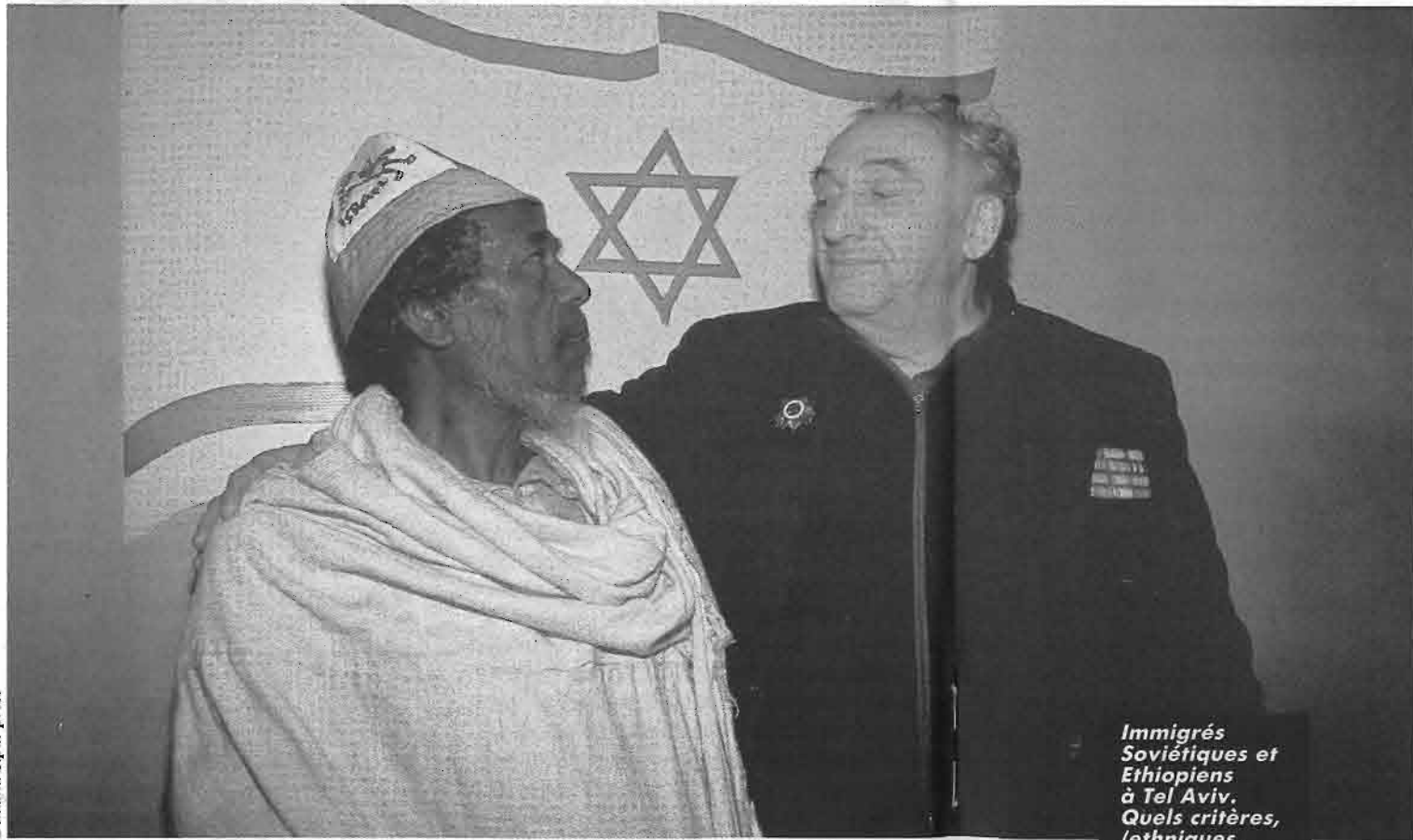
Tel est en effet l'enjeu essentiel de cette nouvelle alya (2), saluée par les dirigeants israéliens comme un miracle. Si Sharon affirme qu'« il y a maintenant vingt-quatre ans que (nous) construis(ons) dans les territoires. Et huit gouvernements, tant travaillistes que Likoud, y ont participé », les autorités israéliennes entendent bien que l'étape actuelle prenne une ampleur inégalée dans l'espoir de rendre irréversible l'occupation de ce qui reste, aujourd'hui, de ce que les Nations unies avaient attribué à l'Etat palestinien toujours à naître.

Les droits des uns...

Lorsque, répondant à des dizaines d'années d'appel de l'Occident en faveur de la liberté pour les juifs soviétiques, l'URSS a enfin décidé d'appliquer à leur égard les accords d'Helsinki prévoyant la libre circulation des hommes et des idées, des centaines de milliers de personnes ont demandé des visas de sortie. On était loin des courants d'émigration de

LES ALIYOT (l'Aliya est la « montée » des juifs en Palestine - Pluriel : Aliyot)			
PERIODE	Nombre approximatif de migrants	Origines	Remarques
Fin XIX ^e début XX ^e	de 20 000 à 30 000	Empire tsariste	Colonise les terre bibliques
1903-1914	de 35 000 à 40 000	Principalement russes Quelques Yéménites	Colonies : privilégient main-d'œuvre exclusivement juive
1919-1923	35 000	URSS - Pologne - Pays-Bas	(fuite)
1924-1931	82 000	Balkans - Moyen-Orient	(classes moyennes)
1932-1939	247 000	Allemagne	Fuient le nazisme
1939-1948	118 300	Essentiellement Europe	* fuient le nazisme * survivants de l'holocauste * l'idée existe de construire Israël socialiste
1950-1970	Plusieurs centaines de milliers	Pour l'essentiel juifs orientaux (Afrique, Asie)	généralement exclus des lieux de pouvoir
Fin des années 80	Chiffre non communiqué	URSS (ex-pays « socialistes » et Éthiopie)	Voir notre article

SOURCE PRINCIPALE : Alain Gresh et Dominique Vidal : « Les Cents Portes du Proche-Orient » (Editions Autrement, 1986, Nouvelle Edition 1990)



Immigrés Soviétiques et Éthiopiens à Tel Aviv. Quels critères, (ethniques, religieux ?) privent les Palestiniens du droit de retourner sur leurs terres ?

juifs soviétiques religieux des années 1970. Au point que, selon la presse soviétique comme israélienne, nombre de ces candidats au départ n'étaient pas juifs mais se faisaient passer pour tels à seule fin de quitter le pays avec plus de facilité(3). C'est que, malgré l'espoir de démocratie et d'ouverture suscité par la pérestroïka, l'acuité de la crise économique qui semble devoir durer encore longtemps, les pogroms qui ont accompagné, en particulier en Asie centrale, les revendications des mouvements nationalistes (dirigés tout autant ici contre les Arméniens, là contre les Tatares que contre les juifs), et les relents d'un « panslavisme » empreint d'antisémitisme, ont sans doute encouragé au départ ceux qui hésitent peut-être encore. Nombre d'entre eux ne souhaitent pas se rendre a priori en Israël. La plupart préféreraient s'installer aux Etats-Unis. Mais Washington a institué à leur égard une politique de quotas contraignant la majorité d'entre eux à partir pour Tel-Aviv...

La question de l'annexion de la Cisjordanie

occupée a toujours divisé Likoud et parti travailliste. Pour le Likoud, il fallait à tout prix s'en donner les moyens. Pour les travaillistes, il fallait regarder la question avec une grande prudence. Prudence éthique, morale, juridique, même ? En fait, c'est plutôt la crainte d'un « débordement démographique » qui arrêta certaines ardeurs expansionnistes. Selon les chiffres du service central de statistiques israélien, la population israélienne se composait en 1988 de 4 476 000 habitants, dont 3 659 000 comptabilisés comme « juifs » et 817 600 comptabilisés comme « non juifs ». En Cisjordanie (où l'on compte plusieurs dizaines de milliers de colons), la population palestinienne s'élève à plus de 900 000 habitants, tandis que plus de 650 000 vivent à Gaza (4). Le taux de natalité étant très supérieur parmi la population palestinienne (très jeune) à celui de la population israélienne, le solde migratoire d'Israël était devenu négatif jusqu'à la fin des années 1980, une inquiétude gagnait les dirigeants israéliens : la population palestinienne ne risquait-elle pas, à terme, d'être supérieure en nombre à la population juive israélienne ? Quelles conséquences fallait-il en imaginer pour un Etat se définissant comme « l'Etat juif » ?

L'arrivée massive des juifs soviétiques aussitôt naturalisés comme le prévoit la loi israélienne, a donc levé l'hypothèque démographique pour les partisans de l'annexion.

Aussi ceux-ci jouent-ils aujourd'hui la course contre la montre dans la mise en place de « faits accomplis » dans les territoires occupés. Et ils dépêchent de talentueux diplomates auprès de leurs banquiers traditionnels pour obtenir des fonds supplémentaires destinés à la construction de nouveaux logements... Les Etats-Unis ont posé des conditions à leur aide : que les dollars américains ne soient pas utilisés à la construction de colonies dans les territoires palestiniens (sans préciser leurs exigences quant à Jérusalem). Soit, répondent les dirigeants israéliens, quitte à utiliser la part de leur propre budget ainsi libérée par cette arrivée massive de fonds pour construire en shekels et non en dollars les colonies qu'ils ont prévues... A noter que l'Etat français vient à son tour de décider des garanties à hauteur de 500 millions de dollars (5) pour des entreprises françaises construisant des habitations à Bershéba, dans le Néguev.

L'hypothèque démographique à l'annexion semble donc levée. Reste l'hypothèque politique. Et les réactions du peuple palestinien autant que de l'opinion internationale sont peut-être des paramètres que les autorités de Tel-Aviv ne devraient pas négliger.

Françoise Kadebbash

(1) Cité par Bill Hutman dans l'édition française du Jerusalem-Post du 11 au 17 juin 1991. C'est du nom de Judée et de Samarie que les autorités israéliennes baptisent la Cisjordanie, faisant fi de la toponymie palestinienne.
(2) Migration vers Israël.
(3) Avant le vote, cette année, de la nouvelle loi soviétique sur l'émigration.
(4) Aucune statistique officielle n'existe pour les territoires occupés. A Jérusalem, la population se composait de 354 000 juifs dont 120 000 à l'Est et 140 000 Arabes.
(5) Selon Reuter, plus élevées que jamais et supérieures de 100 millions de dollars aux garanties américaines.

LA BLESSURE DU NOM PROPRE

Face à l'antisémitisme, des hommes et des femmes ont abandonné leur nom propre, hébraïque, pour emprunter un autre nom, un nom qui voile la différence, la panse comme une blessure. Malgré cela, Maurras appelait en des temps contemporains, à « repérer le juif sous le masque de l'assimilé »... La blessure ne suffisait pas, il fallait supprimer l'homme, la femme, l'enfant, du corps social. Pogroms et nazisme s'en sont chargés.

Installés en Israël, nombre de juifs, ashkénazes en particulier, ont choisi d'adopter des noms hébraïques. David Ben Gryn devint Ben Gourion, Shimon Persky, Pérès... La loi concernant les changements de noms est très libérale, notamment à partir des années cinquante ; elle s'applique aussi aux non-juifs, à condition qu'ils n'optent ni pour Lévy ou Cohen (trop « marqués » ?) ni pour quelque nom séditieux, style Arafat.

Là comme ailleurs, les noms obéissent aux modes : celle de la nature avec une prédilection pour les arbres (ah, les racines !) ou celle de la politique comme Amikan qui signifie littéralement « mon peuple se lève ».

(1) D'un point de vue symbolique, l'hébraïsation des noms semble bien relever d'une « mise en noms propres » des mythes fondateurs sionistes ou encore des fondements théologiques de l'Etat hébreu qu'il s'agit de formaliser en fait national moderne.

Au sein de la société israélienne, a priori ultra-cosmopolite, ashkénazes et sepharades vivent une cohabitation conflictuelle. Fondateurs du sionisme, les ashkénazes se sont confondus avec la classe dirigeante de l'Etat. Ils ont construit la « personnalité israélienne » sur le modèle occidental dont ils sont issus, ce qui a nécessairement provoqué une acculturation, au moins dans les domaines institutionnels, des juifs orientaux issus des pays arabes et porteurs d'autres cultures.

Cette centralisation a de toute évidence produit une dynamisation de l'hébreu, qui s'est notamment traduite par une abondante littérature. La question cependant demeure : quelle unité communautaire ou nationale pour des identités culturelles aussi diverses, venant de Tlemcen à Cracovie, de Kiev à Sanaa, de Brooklyn aux hauts plateaux éthiopiens ?

Noms et cultures en Israël révèlent (confirment) combien la fameuse « question juive », cette quête d'identité, demeure en débat. Malgré les frontières.

David G. et Chérifa B.

(1) Voir L'Arche, « Les Israéliens de A à Z », n°s 294-295. Septembre-octobre 1981.

OTAGES DE L'ANNEXION ?

LES TERRORISMES CONTRE LA PAIX

Depuis des années, terrorisme rime avec Proche-Orient dans l'imaginaire occidental. Le terroriste, c'est forcément l'Arabe, partout et toujours. Une équation à la simplicité suspecte, mais largement répandue. Le simple fait de soutenir la revendication d'un peuple à avoir une terre et un Etat rend suspect, sinon de complicité, au moins de complaisance à l'égard du terrorisme pour peu que ce peuple soit palestinien.

Terroristes ou résistants ?

Terroristes, c'est ainsi que les occupants nomment de tous temps ceux qui leur résistent ; les nazis : les FTP ; les Français : les militants du FLN algérien ; les Britanniques : les juifs des groupes armés clandestins de Palestine, et l'actuel gouvernement israélien : l'OLP. Où serait la frontière ? Probablement celle qui sépare l'attaque d'objectifs militaires ou économiques de l'agression violente contre des populations civiles. Le terrorisme, qui consiste à massacrer des populations innocentes est un crime, quels qu'en soient les auteurs et les victimes. La plongée dans l'histoire du

Qu'est-ce que le terrorisme ? A-t-il une couleur ? D'où vient-il ? Quel est son but ? Qui paie l'addition des crimes ? Autant de bonnes questions. Quelques réponses, en ébauche d'une réflexion en profondeur.

Proche-Orient est pleine de ces crimes ignobles. A commencer par ceux des colonisateurs français et anglais qui se partagèrent la région après 1918, firent régner leur ordre au mépris des peuples, en réprimant tout mouvement de contestation dans le sang. Le sang des Libanais dans les années trente, celui des Palestiniens, comme en 1936.

Désespoir

En soutenant le droit des Palestiniens à un Etat, il n'est pas question d'éviter l'autre facette, celle qui concerne les branches du mouvement palestinien qui ont cédé à la tentation et conduit contre les objectifs civils des opérations sanglantes injustifiables et odieuses : bus d'enfants pris en otages, exécutions de civils israéliens, détournements d'avions civils, etc. C'est un fait.

Même si le désespoir peut expliquer des réactions désespérées, il n'excuse pas le crime, surtout quant il est quasi théorisé par des militants. L'OLP semble l'avoir compris (et pris conscience de la haine ainsi semée) en renonçant au terrorisme et en condamnant les organisations minoritaires qui s'y livrent.

Crime d'Etat

Le gouvernement israélien connaît d'ailleurs

fort bien la question. Certains de ses membres (toujours en place ou pas) tels que Sharon ou Begin, ont été des dirigeants d'organisations armées qui ont longtemps mené des actions terroristes. L'Irgoun et le groupe Stern ont ainsi combattu les Anglais jusqu'en 1948, assassinant plusieurs personnalités (dont le comte Bernadotte, en mission pour l'ONU) et faisant sauter l'hôtel qui logeait des Britanniques. Autre exploit de ces groupes, celui d'avoir le 9 avril 1948, sous le commandement de l'ex-Premier ministre Menahem Begin, massacré les 250 habitants de Deir Yassin dans le seul but de terroriser la population palestinienne de la région pour qu'elle « dégage le terrain ». Les propos anti-terroristes du Premier ministre Begin parlant avec l'expérience du super-terroriste de ces groupes laissent un goût amer.

Tous ces « ex », une fois au pouvoir, n'ont cessé de pratiquer ce genre de « recours », mais cette fois avec les moyens et la légitimité d'un Etat, où tous les coups se trouvent justifiés au nom de trop facile « on n'a pas le choix » ! Les exemples vont du bombardement en territoire étranger (même non frontalier : Irak, Tunisie) à l'envoi de commandos d'assassins contre des dirigeants palestiniens résidant légalement à l'étranger, en passant par les bombardements massifs d'objectifs civils (les camps du Liban), la liquidation de militants (au besoin en utilisant, selon certaines hypothèses, des groupes terroristes comme celui d'Abou Nidal). L'histoire des services spéciaux des différents gouvernements israéliens reste à faire mais le Mossad s'est acquis une

réputation certaine. Les raids aériens sur le Liban continuent, sans oublier l'invasion de 1982 et les massacres de Sabra et Chatila (commis par les phalangistes libanais sous l'œil complaisant de Tsahal).

Terrorisme des uns, terrorisme des autres, la raison conduit à renvoyer les tueurs des deux camps dos à dos... Pourtant, d'un côté, un peuple revendique son droit à la souveraineté, voit parmi les siens, des hommes et des femmes qui cèdent, par calcul ou par désespoir, à la tentation « du tout ou rien ». Par quel aveuglement peut-on ne pas y reconnaître le terrorisme de celui qui rue devant la mort, comme une réponse à cette politique ainsi définie par Ben Gourion en 1950 : « Nous devons tout faire pour qu'ils ne reviennent jamais ». Il y avait en ce temps-là 900 000 réfugiés palestiniens dans les camps. Ils y sont toujours, rejoints par d'autres. Quarante ans dans les camps, on peut, hélas, y apprendre la haine... Et en face ? C'est aujourd'hui un terrorisme d'Etat, une politique folle mais réfléchie, appuyée sur des moyens d'Etat et sur des liens diplomatiques, qui dispose de tribunes d'où il se justifie, et transforme les « sales coups » en autant d'actes d'héroïsme...

Ce constat fait, il n'y a pas un bon et un mauvais terrorisme. Il y a le terrorisme qui intervient telle une étrange coïncidence chaque fois qu'un pas semble fait dans la voie de la paix comme pour en bloquer le processus. Il y a le terrorisme où les populations sont prises en otage et où elles paient. Toujours, et toujours plus cher.

Edouard Franc

Pas de complaisance devant l'horreur mais le temps nécessaire à la réflexion pour comprendre et mieux tourner une page.

Munich 1972 : la colère après la prise d'otages et l'assassinat de deux sportifs israéliens pendant les jeux Olympiques par un groupe extrémiste palestinien.

Liban 1982 : dans les camps de Sabra et Chatila des centaines de palestiniens désarmés sont massacrés durant deux jours par les phalangistes libanais au vu et au su de l'armée israélienne d'occupation.



LE XIPE TOTEC

Arrêtez la haine
Le massacre et tout
Le massacre est fou
Profitez-en

Pour faire peau nouvelle
Je suis le serpent
Qui se change en paon
Je me réveille

C'est le sacre du printemps

Je suis le Xipe Totec
Je suis le dieu Zapotec
Nuestro senòr el desollado
Je suis le Xipe Totec
Je suis le dieu Zapotec
O sous le masque je suis la peau
Je suis toujours renaissant
Je suis le dieu du printemps

Arrêtez le Liban
Chalom et Salam
Paix en Orient
Profitez-en

Arrête de dire
Qu'y a rien qui change
Et qu'on vous dérange
Profitez-en

Que vous avez tout vu
Que vous avez tout bu
Que c'est des vieux mots
Qu'on lave tout
au ruisseau des après-tout

Je suis le Xipe Totec...

SAPHO

(Extrait de l'album
« El sol y la luna »

Quelle est la nature de l'Etat d'Israël ? Quels sont ses fondements ? A ces questions, Eyal Sivan répond par des images documentaires. Avec « Izkor », il révèle la complexité et l'ambiguïté des mythes fondateurs de la société israélienne. Ce jeune réalisateur israélien né à Haïfa en 1964 a refusé de faire son service militaire. Il s'en explique en abordant la question de l'idéal sioniste à la lumière de l'Intifada.

Différences : Quelles sont les conséquences pour un jeune Israélien de refuser de servir sous les drapeaux ?

■ **Eyal Sivan :** Les conséquences sont tout d'abord techniques. En Israël, le numéro d'identification militaire tient lieu de numéro de carte d'identité. Si vous n'avez pas ce numéro, vous ne pouvez pas passer votre permis de conduire, ni travailler dans les sociétés d'Etat, ni bénéficier de prêts bancaires. Elles sont ensuite sociales : le service militaire fait partie de l'itinéraire normal de tout jeune Israélien. Refuser cette étape revient à être considéré comme anormal.

D. : Comment avez-vous vécu cette « anormalité » ?

■ **E. S. :** Les « négociations » avec la commission médicale ont duré 8 mois. J'ai refusé d'être défini comme anormal. Finalement, j'ai été déclaré « incapable » de faire mon service militaire.

D. : Votre film montre clairement comment s'opère à l'école une construction idéologique, nourrie par la mémoire de la Shoah. Elle mène inexorablement, semble-t-il, à la peur. Qu'en est-il ?

■ **E. S. :** L'hypothèse d'une peur naturelle, biologique de l'Arabe, que ce soit en Israël, en France ou ailleurs est fautive. La peur est en fait inculquée, étudiée, acquise, sociale. Cette peur a malgré tout un côté positif car elle suppose la reconnaissance de l'autre.

D. : Comment cette peur se manifeste-t-elle en Israël ?



Vivre ensemble ? oui, mais comment ? et pour quel festin... ?

M Y T H E S F O N D A T E U R S

LE FESTIN DE PIERRES

■ **E. S. :** En Israël, l'autre n'existe pas, l'Israélien ignore l'Arabe, celui-ci reste dans un parfait anonymat. Le paradoxe est là : il n'existe pas de vraie rencontre avec les Arabes bien que la société israélienne vive constamment avec eux. Ce paradoxe est renforcé par le fait que les Arabes juifs ne sont pas considérés comme des Arabes. Leur identité arabe a été effacée.

D. : Comment cela s'est-il passé pour vous ?

■ **E. S. :** Enfant, j'habitais un quartier situé en face d'un village palestinien, près du mont Scopus. Les femmes de ménage arabes qui venaient travailler dans le quartier juif, et les

enfants palestiniens qui faisaient paître leurs troupeaux près de nos maisons constituaient les seuls contacts entre les deux communautés. A l'époque, c'étaient les enfants juifs qui jetaient des pierres sur les enfants arabes... Les animaux m'intriguaient beaucoup et peu à peu je suis devenu très ami avec un garçon de mon âge, Khaled. Un jour, Khaled est venu me demander de l'eau. Je rentre à la maison, je remplis une bouteille d'eau lorsque ma mère m'interroge sur sa destination. Je lui explique, et elle me dit : « Fais rentrer Khaled à la maison, sers-lui un verre d'eau ou de jus d'orange ». A partir de là, ce fut

un bouleversement total : une relation de voisinage normal s'était créée. Chez les autres enfants, les parents disaient : « N'allez pas jouer avec les enfants arabes ». Bien sûr, j'aurais pu avoir peur. Plus tard, Khaled m'a invité au mariage de sa sœur et son père m'a installé à côté de ses fils pour la cérémonie. En marchant vers la maison de la mariée, un chanteur de rue palestinien lance à un moment : « Egorgez les juifs. » J'aurais pu avoir peur, mais j'étais dans un contexte familial, et instinctivement je faisais la différence entre la haine abstraite à l'égard d'une communauté et la haine réelle qui tue ou rend violent. Le principe d'identification à un concept est le résultat de l'éducation et du milieu social. Pour des raisons complexes, liées à mon enfance, je n'ai pas intégré ce processus d'identification.

D. : En regardant Izkor, malgré des moments graves et émouvants, on se dit finalement que la société israélienne a besoin, comme toutes les sociétés, de repères qu'elle met en place.

■ **E. S. :** En fait Israël fait partie de ces pays qui sont des sociétés de colons dont l'espace, c'est-à-dire la terre, acquiert une dimension mythique. Israël n'a pas connu une construction par étapes, en passant d'une société indigène (en dehors des 16 % d'Arabes israéliens qui sont indigènes et quelques juifs indigènes) à un Etat-nation. C'est pour cette raison que la nationalité est, en Israël, une réponse à tout ; ce qui relève d'une certaine forme de fascisme.

D. : Le système social semble prédominer sur l'éducation familiale. Comment une telle société est-elle arrivée à un tel degré de fermeture face à la souffrance de celui qui frappe à sa porte ?

■ **E. S. :** En dépit des apparences, Israël fait partie du Moyen Orient. C'est une société tribale comme les autres sociétés de la région et la tribu est plus forte que la famille. De ce point de vue, se pose la question de savoir quelle est la place du pluralisme, de la différence, de l'individu dans la tribu. Or celle-ci nie l'homme et tend à créer un « homme nouveau ». L'« homme nouveau » que souhaitaient Lenine et Marx d'un côté, Mussolini et Hitler de l'autre a donné les résultats que l'on sait. En Israël, créer un « homme nouveau », c'est d'abord effacer sa mémoire, son passé...

D. : Pourtant, Izkor montre une glorification de la mémoire.

E. S. : Absolument pas. Ce n'est ni une glorification de la mémoire, ni une mémoire. La mémoire des juifs en Israël, des Israéliens, ne doit pas être « ce que les autres nous ont fait » mais « qu'est-ce que, nous, nous avons fait » et « qu'est-ce que nous voulons faire ».

D. : Vous voulez dire que la glorification de la Shoah tient lieu de mémoire ?

■ **E. S. :** Non, il s'agit d'une transformation en sentiments d'événements historiques. On ne peut se servir de la mémoire ou élaborer une mémoire. La mémoire n'appartient à personne et surtout pas aux Etats. La mémoire appar-

tient aux individus. L'Etat israélien n'a pas de mémoire en dehors de 1948, bien qu'il ignore l'expulsion des Palestiniens de leurs terres. Il s'acquitte de cette mémoire en décidant qu'ils ont fui, en oubliant qu'ils étaient terrorisés et que les villages étaient détruits après cette « fuite ». La problématique de cette mémoire officielle réside dans les cinq ans qui ont suivi la création de l'Etat d'Israël au cours desquels s'est déroulée la même chose que dans les cinq premières années qui ont suivi la Révolution française ou l'indépendance algérienne. Mémoire collective et constitution d'un Etat sont intrinsèquement liés.

D. : Le peuple israélien semble dépossédé de sa propre souveraineté si l'on s'appuie sur l'analyse qui fait de l'attitude américaine l'élément clé pour des négociations avec les Palestiniens. Faudra-t-il que les Américains coupent les vivres pour que les Israéliens négocient avec les Palestiniens ?

■ **E. S. :** Si l'on désire que les Israéliens s'assoient à la table de négociations, ceux-ci doivent se constituer réellement en un peuple désireux s'intégrer au Moyent-Orient. Cela ne dépend pas des Américains mais de la volonté du peuple israélien de régler le différend avec les Palestiniens et les Arabes vivant autour. Le problème de principe chez les Israéliens est qu'ils n'ont pas fait acte d'indépendance et qu'ils raisonnent comme une communauté juive parmi les autres.

Cyniquement, l'Etat d'Israël ne serait-il pas le prolongement de l'idée de solution finale au problème juif ? N'est-il pas plus simple de résoudre le problème de l'antisémitisme en déplaçant physiquement le problème en favorisant un transfert volontaire de population, comme en Union soviétique ?

D. : La situation dans les territoires occupés est-elle encore tenable ?

■ **E. S. :** Les deux communautés ne s'affron-

tent pas, elles s'éloignent, creusant un fossé de haine toujours plus profond. Les enfants israéliens et palestiniens qui ont cinq ans aujourd'hui sont nés dans l'Intifada, dans une guerre entre communautés. Cet affrontement implique peut-être une future reconnaissance des deux communautés, ce qui est peut-être une étape obligatoire à toute discussion. Aujourd'hui, il y a un conflit qui oppose Israéliens et Palestiniens et non plus juifs et Arabes. Israéliens et Palestiniens vivront ensemble ; la question est de savoir comment.

D. : S'agit-il alors d'un problème de frontières ?

■ **E. S. :** Si nous voulons une intégration dans la région, il faut tout de même des frontières, des identités nationales et pas des totalités idéologiques. Nous avons une volonté de vivre en commun parce que nous avons des raisons qui sont économiques et sociales. En plus du problème des frontières existe celui de la démocratisation des pays arabes et aussi, d'une certaine manière, d'Israël. On ne peut effacer la haine à grand coup d'idéologie : les deux communautés ont à effectuer un travail sur elles-mêmes. Les Palestiniens ne doivent pas seulement se préoccuper de l'autodétermination mais aussi des futures relations qu'ils auront avec Israël. On ne peut envisager des bantoustans juifs et arabes au Proche-Orient.

D. : Pourtant Israël se considère comme un Etat juif ?

■ **E. S. :** Absolument, et c'est là un moyen répressif. La loi du retour, c'est-à-dire le code de la nationalité, est fondé sur une négation et non sur une affirmation : en effet, il définit qui ne peut être israélien et non comment devenir israélien. En fait, la loi du retour privilégie un juif de la diaspora plutôt qu'un Arabe de Palestine.

D. : Eyal Sivan, que recherchez-vous ?

■ **E. S. :** Je cherche notamment à répondre à la mauvaise foi et au double discours. Ce qui m'intéresse, c'est d'aller au bout de mes idées, de mes principes. Je veux parler du double discours des grands intellectuels de la gauche israélienne (Amos Oz, A. B. Yeoshva, Yoram Kanyuk, Yaël Dayan) et des mouvements de gauche tels que le MAPAM ou le Ratz. Que désirent-ils vraiment au fond ? Ils rêvent d'un petit Israël propre, sans les Arabes tels qu'ils croyaient qu'Israël était avant 1967. Ce qui les rapproche de la droite c'est que même s'ils sont de gauche, ils restent tous sionistes. La droite rêve de transfert de population, et eux rêvent de transférer la population avec les terres puis mettre une frontière. Pour moi, il existe une autre voie qui doit permettre aux juifs et aux Arabes de vivre ensemble en Israël. Même si l'on rend les territoires, il y aura toujours 16 % d'Arabes israéliens et 65 % de juifs orientaux en Israël. Il faudra choisir entre le Moyent-Orient et la CEE.

Le premier film d'Eyal Sivan « Aqabat Jaber-Vie de passage » (1) montrait la vie quotidienne dans un camp de réfugiés palestiniens en Cisjordanie. Pour ce jeune réalisateur israélien, le réfugié ne se trouve pas dans un état de vie ni de survie mais dans une sorte de vie transitoire : une vie de passage qui n'en finit pas de passer.

Après le déclenchement de l'Intifada, Sivan décide de consacrer son nouveau film à la société israélienne et, plus précisément, à la mémoire collective des Israéliens. La répression dans les territoires va ainsi souligner l'importance de la réflexion sur les enjeux de la mémoire pour la société israélienne dans son ensemble. Cette réflexion aboutit à « Izkor - les esclaves de la mémoire », achevé en 1990 (2).

(1) Production française, 1986.
(2) Projeté sur FR3 le 25 mars dernier (IMA-Productions).

Interview réalisée par Chérifa Benabdessadok et David Gormezano



La paix entre Israéliens et Palestiniens paraît encore lointaine. Les tractations sur la nature et les objectifs d'une « Conférence » n'en finissent pas de se perdre dans les méandres des conditions, suppositions et autres supputations... Pourtant, de part et d'autre, ici et là-bas, des voix s'élèvent pour que cesse la reproduction des mécanismes de la méfiance. Que s'ouvre le dialogue. Ces voix, nous en avons enregistré quelques-unes. Elles sèment la paix tout en révélant la ténacité des a priori ou la douleur de cicatrices toujours viv. Portraits.

DEUX MAINS, LA PAIX

LA RENCONTRE DE L'ETHIQUE ET DU REALISME

■ **ARIE SHAPIR** : Une partie des travaillistes, le MAPAM, le RATZ, le SHINUI, la Paix maintenant et d'autres mouvements y compris une frange du Likoud veulent voir Israël s'engager dans un processus de paix. Ce camp et l'opinion qu'il influence se rendent compte que la paix devrait précisément se faire aujourd'hui. Israël doit réussir l'intégration des juifs soviétiques. Pour cela, la tension avec la population palestinienne doit cesser ainsi que l'état de belligérance qui risque à tout moment de se réactiver. En plus de l'aspect éthique et moral, il s'agit là de l'intérêt bien compris d'Israël. La raison même de la création de notre Etat est en jeu : la possibilité pour les juifs d'avoir une patrie, de s'y intégrer, de s'y enraciner. Cet effort n'est possible que dans la paix. Un accord avec les Palestiniens permettrait des initiatives économiques communes, une ouverture sur les pays arabes, une intégration dans la région.

■ **ELIAS SANBAR** : La paix représente avant toute chose un état de civilisation. On a tendance aujourd'hui à désigner par ce terme, non pas la paix elle-même, mais le traité qui en amorcerait l'avènement ; un traité par lequel serait mis fin à l'état de belligérance et organiserait les données locales et régionales pour précisément aboutir à la paix. Cet acte diplomatique et politique désamorcerait les problèmes explosifs et redonnerait confiance aux gens. C'est cette phase prépara-

L

toire qui est aujourd'hui gravement en danger.

■ **ARIE SHAPIR** : L'occupation ne fait pas tort qu'aux Palestiniens, elle n'engendre pas que leur misère ; elle est aussi dégradante pour la société israélienne et pour nos soldats. Nous sommes en pleine contradiction : nous demandons sur une base humanitaire l'aide à la commu-

a paix ne se décrète pas hors la vie des gens. Elle se construit à partir d'une parole donnée, assermentée. Elle énonce et annonce un état supérieur de civilisation et d'humanité. L'intérêt bien compris d'Israël comme la reconnaissance des droits nationaux du peuple palestinien conduisent à une logique politique et diplomatique qui devrait aboutir dans l'immédiat à désamorcer les mécanismes de la peur, à éviter les explosions qui couvent. Autour de ce thème, *Différences* a réuni Claude Cheysson, Elias Sanbar et Arié Shapir.

nauté internationale pour l'intégration des juifs soviétiques tandis que nous restons indifférents à la situation faite aux Palestiniens des territoires. La société israélienne ne trouvera aucun essor tant qu'on ne résoudra pas sérieusement le problème central auquel nous sommes confrontés depuis des dizaines d'années : le conflit qui nous oppose aux

Palestiniens. Voilà pourquoi du point de vue social, économique, humain et éthique, nous vivons l'heure où l'engagement dans un processus de paix est devenu d'une urgence absolue.

■ **CLAUDE CHEYSSON** : La paix est avant tout le problème de ces deux peuples. Que chacun d'eux reconnaisse à l'autre ce qu'il exige pour lui-même. Qu'aucun d'eux n'exige de l'autre ce qu'il ne saurait accepter pour lui-même. Tout deviendrait alors possible. Dans ce sens, nous sommes tous concernés. Ces deux peuples sont condamnés à exprimer leur interdépendance autrement que par la revendication de la même terre et la lutte quotidienne. Comment imaginer que demain l'Etat palestinien ne travaille pas en étroite symbiose avec Israël ? Les économies seront mêlées, complémentaires, la main-d'œuvre, les capacités inventives, la volonté de mieux être seront conjuguées.

Chaque grand conflit dans cette région du monde a eu des conséquences sur l'Europe ; et chaque conflit en Europe a eu des répercussions là-bas. Les frontières des Etats actuels ont été dessinées par les grandes puissances de l'époque au moment du démantèlement de l'empire ottoman ; elles sont artificielles autant d'ailleurs que le seraient d'autres frontières. Mais de là sont venues les tensions actuelles et l'iniquité du partage de la ressource pétrolière. Aujourd'hui, la Communauté européenne doit aider, accompagner les démarches pour la paix. Ni



Arié Shapir
Représentant du MAPAM
- parti socialiste israélien - pour l'Europe, qui se situe à la gauche du Parti travailliste.



Claude Cheysson
Ancien Ministre des Relations extérieures, ancien Commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne. Député européen, Président de la délégation socialiste française. Président de la Délégation du Parlement pour le Maghreb.



Elias Sanbar
Rédacteur en chef de la Revue d'études palestiniennes, aux Editions de Minuit, Paris, éditée par l'Institut des études palestiniennes à Washington.

Français, ni les Italiens, ni les Japonais ne peuvent traiter le problème à la place des peuples concernés.

■ **ELIAS SANBAR** : Le dialogue entre Israéliens et Palestiniens a commencé dès 1973. Depuis il est constant, même s'il fluctue en fonction des crises. Il leur survit ; y compris à celle que nous venons de vivre avec la guerre du Golfe : plusieurs rencontres ont eu lieu, d'autres se préparent.

Ce dialogue est objectivement déséquilibré. Le malentendu existe et perdure entre nous et les membres des délégations israéliennes que nous rencontrons. Ils nous considèrent le plus souvent comme le reflet de leur propre image dans notre camp. Ils viennent dans une position de dissidence : ils représentent un groupe en rupture, soit par rapport à une majorité gouvernementale soit à une majorité de l'opinion ou à un consensus national. En ce qui nous concerne, nous ne sommes jamais allés à une ren-

contre sans l'aval de la Direction nationale. Le résultat est que nous pouvions engager notre camp tandis qu'eux ne pouvaient disposer que de leurs personnes. Ce déséquilibre a eu des conséquences négatives qui ont bloqué le dialogue. Les choses sont aujourd'hui plus claires.

Un autre problème est apparu dans la dernière période : nous avons toujours eu le sentiment que nos partenaires israéliens n'ont pas intériorisé la conviction que nous sommes leurs égaux. Ils le reconnaissent d'ailleurs aisément et courageusement. Ils se comportent avec nous en « *donneurs de leçons* ». Cette attitude devient plus prégnante dans les moments de crise. Elle procède profondément du domaine de la méfiance. Il est donc légitime que les délégués palestiniens demandent à leurs interlocuteurs israéliens de penser leurs relations avec nous non pas en colons réalistes mais en personnes ayant fait des choix réels. Les Israéliens ne

réalisent pas que les Palestiniens qu'ils rencontrent se sont fait violence. Rendez-vous compte : nous n'avons rien, rien encore, et nous parlons avec des personnes qui appartiennent à un groupe que nous pouvons considérer comme étant la source de tous nos malheurs depuis 44 ans. Bien qu'il n'y ait pas de sympathie spontanée, des amitiés personnelles se sont tissées. Il faut commencer à construire les éléments qui produiront la sympathie et la reconnaissance. Les choses ont beaucoup avancé. Aujourd'hui, on peut considérer que les problèmes prioritaires ne sont pas régionaux. Le fait que le dialogue ait résisté à la guerre du Golfe le prouve. Ce qui n'exclut pas que des paramètres externes nous mènent à nous rencontrer. Il est banal de constater que nous avons toujours été dépendants des grandes puissances. Nous nous trouvons désormais face à une puissance *en solo* dans la région. Avant la guerre du Gol-

fe, les Etats-Unis étaient déjà la première puissance mondiale, ils sont devenus la seule puissance. Du coup, la question palestinienne n'est plus considérée comme une urgence. Rien ne talonne plus, rien ne presse plus... Shamir peut jouer la carte du temps. Le danger réside dans le fait qu'un désespoir profond a gagné les peuples palestiniens et arabes. Nous risquons, un jour ou l'autre, d'être tous débordés par des actes tragiques.

■ **ARIE SHAPIR** : Il est vrai que ceux qui se réclament de l'OLP ont pris de claires résolutions au CNP d'Alger en 1988 ainsi qu'Ararat dans sa déclaration à l'Assemblée des Nations unies à Genève. Ce qui a ouvert à la gauche israélienne la possibilité de prôner explicitement le dialogue avec l'OLP. Il faut malheureusement rappeler que pendant les trente années où la gauche et le centre gauche étaient au pouvoir, la position des Palestiniens était très extrémiste. Ils

CHRONOLOGIE RACINES ET DEVELOPPEMENTS

• **Naissance du sionisme 1897 : premier congrès juif mondial à Bâle présidé par Théodore Herzl.**
1916 : accords Sykes-Picot partagent le Moyen-Orient entre la France et la Grande-Bretagne.
1917 : déclaration Balfour prévoyant la création d'un foyer national juif.

• **Période des mandats 1922 : la Société des Nations attribue un mandat sur la Palestine à la Grande-Bretagne.**
1924-1939 : révoltes arabes contre l'occupant et les colons juifs ; plusieurs centaines de morts lors d'une émeute au Mur des Lamentations (1929) et durant la campagne de désobéissance civile (1939).
1931-1939 : augmentation rapide du nombre d'immigrants juifs (environ 26 000 par an). Limite imposée par la Grande-Bretagne en 1939.

• **Le partage avorté 1941-1945 : six millions de juifs périssent dans les camps de concentration nazis.**

1945 : les Etats-Unis demandent à Londres de laisser 100 000 juifs s'installer en Palestine ; Ben Gourion lance la « Hagana », l'organisation militaire de l'Agence juive, dans la lutte armée contre les Britanniques.

1946 : exode massif des juifs polonais ; attentat de l'Irgoun (groupe militaire juif) contre l'hôtel King David, quartier général des forces anglaises à Jérusalem. L'Agence juive se prononce pour un « Etat juif viable sur une partie de la Palestine ».

1947 : arrondissement d'« Exodus » au large de Gaza, chargé de 4 500 immigrants juifs pour la plupart rescapés des camps nazis. 29 novembre : l'assemblée générale des Nations-unies vote, à la majorité des deux-tiers, le partage de la Palestine en deux Etats au 15 mai 1948.

1948 : massacre des habitants du village de Deir Yassin par l'Irgoun qui précipite l'exode des Palestiniens. 14 mai : proclamation de l'Etat d'Israël reconnu par les Etats-Unis et l'URSS. La guerre éclate entre Israël et cinq pays arabes (Egypte, Jordanie, Liban, Syrie, Irak). L'ONU proclame le droit des réfugiés arabes au retour.

n'admettaient pas encore le principe du partage. La situation est devenue tragique ces dernières années car à l'évolution de l'OLP vers plus de réalisme et de modération a correspondu en Israël un déplacement politique vers la droite et l'extrême droite. Cependant, cette situation ne peut pas durer. Nous ne resterons pas éternellement minoritaires du point de vue électoral.

Dans ses frontières de 1967, Israël est un Etat démocratique, mais avec toutes les perversions et les dérives qu'induisent l'occupation militaire, les lois martiales, l'arbitraire, la répression. L'expérience de la guerre du Golfe a montré que les territoires occupés ne donnent pas à Israël une sécurité supplémentaire. Les SCUD sont venus de plus loin... La résolution de la question palestinienne est une étape incontournable pour la stabilisation de la région. Les guerres n'ayant dans ce domaine rien résolu, seule la négociation avec les Palestiniens peut aboutir à une issue durable. Ce qui suppose que chacune des parties choisisse ses représentants légitimes. Le gouvernement actuel en Israël s'imagine qu'il peut choisir ses interlocuteurs. C'est une erreur et une illusion. Toute négociation doit se traiter sur un pied d'égalité. Nous avons un Etat, les Palestiniens n'en ont pas. L'égalité avec eux ne devient réelle que si l'on admet de part et d'autre le principe du droit à l'autodétermination des deux peuples.

Je vis en Israël depuis 1946. Personne ne convaincra un Palestinien que Jaffa ou Haïfa ne fait pas partie de la Palestine. Personne ne convaincra non plus un Israélien que la Judée, la Samarie et Bethléem ne font pas partie de la Terre promise. Les deux parties ont un rapport affectif, émotionnel pour l'ensemble de cette terre. Le compromis exigera que chacun se contente d'une partie du territoire. D'ailleurs, en Israël, le principe « échange des territoires contre la paix » devient vraiment une référence. C'est par

ailleurs le contenu de la résolution 242.

Je suis pourtant étonné de la protestation des Palestiniens contre l'immigration des juifs soviétiques. Je suis d'accord avec eux lorsqu'ils protestent contre l'installation de ces réfugiés dans les territoires occupés. Mais, à partir du moment où ils reconnaissent la souveraineté d'Israël dans les frontières de juin 1967, ils ne doivent pas contester cette immigration à l'intérieur de ce pays. Par notre histoire, nous sommes attachés tout particulièrement à la notion de sécurité. De plus en plus de militaires, les plus sérieux en Israël, considèrent qu'il vaut mieux des frontières restreintes et une société cohérente et démocratique que des frontières plus larges avec une moitié de la population qui vit sous une domination qu'elle conteste. La crise du Golfe n'a pas arrangé les choses. Saddam Hussein a bien déclaré vouloir détruire Israël et pour les Israéliens cela signifiait qu'un Etat palestinien pourrait demain s'allier à un ennemi et devenir un vrai danger pour notre sécurité. Je crois que pour débloquer la situation, notre gouvernement doit arrêter les implantations dans les territoires. Lorsque nous exigeons des déclarations claires

de la part des Palestiniens, nous ne pouvons, dans le même temps, continuer la confiscation des terres et les implantations. C'est une position insoutenable pour les Palestiniens. Le gouvernement israélien doit également relâcher toutes les personnes internées pour lesquelles aucune preuve n'est fournie quant aux délits ou actes terroristes pour lesquels elles ont été emprisonnées.

Enfin, si Israël ne veut pas reconnaître l'OLP, qu'il permette de véritables élections sous contrôle international. De son côté, l'OLP doit assumer ses responsabilités en tant qu'organisation représentative. Elle doit notamment désavouer publiquement tout acte terroriste. Même si l'occupation ne favorise pas une telle attitude. Le gouvernement israélien porte une lourde responsabilité dans la mesure où la répression et la misère risquent d'engendrer l'émergence d'une situation qui échappe à la Direction nationale palestinienne. Le gouvernement actuel n'accepte toujours pas le principe de l'échange des territoires contre la paix. Mais je suis sûr d'une chose : si un processus de paix s'engageait, quelle qu'en soit la forme, l'opinion publique israélienne suivrait.



Média/Sipa

■ **CLAUDE CHEYSSON** : Ma crainte est que si les raisonnements que vous tenez ne débouchent pas sur des perspectives immédiates, la désespérance se manifeste de manière éclatante. Les progrès des intégristes des deux bords ne risquent-ils pas de l'emporter ? Comment voyez-vous ce développement ?

■ **ELIAS SANBAR** : Nous entrons, à mon sens, dans une période très difficile. J'adhère pleinement au fait qu'un Etat souverain ne doit pas se faire dicter sa politique, d'immigration notamment. C'est un acte banal de souveraineté. Mais, en l'occurrence, la question est plus complexe. Je suis né avant 1948 dans une ville, Haïfa, qui est devenue la deuxième ville d'Israël. Il ne vous servirait à rien de me convaincre que je ne viens pas de là. Cela ne relève pas de l'entêtement mais comme on dit en arabe « on ne peut pas sortir de sa peau ». Aussi, pour réfléchir la tête froide, il faut commencer à distinguer deux concepts : la Patrie et l'Etat. Par la force du réalisme, de l'évolution historique, notre Etat ne recouvrira pas toute notre patrie. Cette affaire d'immigration est une véritable bombe à retardement. Soyons clairs : dès que la communauté nationale palestinienne voit ces regroupements se faire, elle pense : « Les remplaçants sont là. » Vous ne pouvez pas faire comme si cette

angoisse n'existait pas. Elle est d'autant plus légitime que le champion de cette idée du transfert des Palestiniens est ministre. Certains pensent comme vous, M. Shapir, mais d'autres, ceux qui décident, pensent remplacer les Palestiniens par ce « nouveau stock humain ». Tout le monde le sait, et le général Harkabi, que j'ai rencontré dans une université américaine, dénonce volontiers la manipulation médiatico-juridique suivante : lorsque le gouvernement israélien déclare qu'aucun immigrant ne s'installe dans les territoires, c'est une vérité pour quatre jours, le cinquième, il a un passeport israélien et il peut s'installer où il veut. Je peux garantir que l'une des causes fondamentales de l'appui de la « rue palestinienne » à Saddam Hussein provient de la peur de la concentration menaçante des colons dans les territoires occupés.

Quant à la sécurité d'Israël, j'en saisis le mécanisme bien sûr, mais je pense qu'il est fortement exagéré. Ce pays détient un arsenal militaire de 100 à 200 têtes nucléaires, une armée formidable, des soutiens nombreux. Mais, quoiqu'on en pense, cette peur des Israéliens est agissante. Il faut en traiter les effets. Des dispositions peuvent être prises pour enrayer les mécanismes de la peur : des forces externes, des troupes internationales, des trai-

tés, des clauses qui pourraient garantir la sécurité d'Israël. Parlons des attaques au couteau de Palestiniens contre des Israéliens. Ces actes, vous le savez, ne sont pas décidés par la Direction nationale. Le Comité exécutif de l'OLP à Tunis les condamne tout autant que les dirigeants des territoires, mais il faut bien comprendre que les occupations engendrent des maladies et des désespoirs.

Quant aux rencontres, l'OLP désire très fortement aller à la table des négociations. Tout le jeu de certains pays arabes et du gouvernement israélien est précisément de l'en écarter. La question réside dans la nature de la représentativité de la délégation palestinienne non dans le fait que l'OLP en veut pas négocier et là on en vient au problème de la souveraineté.

Comme l'a déclaré Faysal Hussein(1) à James Baker, notre position est simple : si le but de la rencontre est l'autodétermination du peuple palestinien, si vous définissez le rôle de l'ONU, de l'Europe, les enjeux et le cadre, nous pouvons vous envoyer une délégation « sur mesure », à laquelle vous n'aurez absolument rien à reprocher. La question de la composition deviendra de fait complètement formelle. Mais si vous vous obstinez à naviguer à vue, sans aucun projet précis, alors vous n'aurez comme interlocuteur que le Comité exécutif car il est le seul habilité à « naviguer à vue ».

Quant aux intégrismes, M. Cheysson, le mouvement islamiste me paraît en nette régression. La guerre du Golfe l'a directement atteint. Dans la mesure où les gens se rendent compte qu'il tient le discours le plus dur à l'égard des Etats-Unis alors qu'il n'existe que par les virements mensuels du principal allié arabe des Etats-Unis, l'Arabie Saoudite. D'ailleurs, alors que les vivres sont coupés pour l'OLP, elles ont repris pour le Djihad et Hamas. Les mouvements palestiniens intégristes se réfèrent moins au discours théologique qu'à l'héritage du Front du refus. Ce qui signifie que le moindre déblocage de la situation les affaiblirait mortellement. Ces mouvements se renforceront tant

1949 : armistice signé à Rhodes entre Israël et les pays arabes coalisés. La Cisjordanie est annexée par la Transjordanie. Jérusalem-Ouest devient la capitale d'Israël contre la volonté de l'ONU.

• **Vers la guerre des « Six jours » 1955 : Nasser interdit le canal de Suez aux navires israéliens.**

1956 : nationalisation du canal. Signature d'un accord entre l'Egypte, la Jordanie et la Syrie. Israël conquiert le Sinaï, débarquement franco-anglais, puis retraits sur la pression américaine et soviétique.

1961 : Eichman extradé, jugé et exécuté en Israël. 1964 : création de l'OLP et de l'armée de libération de la Palestine.

1965 : premier raid du Fath en Israël.

1967 : Nasser ferme le golfe d'Akaba. Israël lance l'offensive de la « guerre des six jours », s'empare du Sinaï, de Jérusalem-Est (annexé), de la Cisjordanie, Gaza et du Golan. Résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU rejetée par l'OLP.

• **Occupation et résistance 1968 : adoption de la Charte nationale de l'OLP. Raid israélien au sud-Liban.**

1969 : Yasser Arafat devient le leader de l'OLP ; affrontements fedayins-armée libanaise.

1970 : massacre de Palestiniens en Jordanie surnommé « Septembre noir » ; mort de Nasser.

1971 : offensive de Sharon contre la résistance palestinienne à Gaza ; 17 000 réfugiés sont évacués.

1972 : nouveau raid israélien au sud Liban ; l'OLP boycotte les élections municipales en Cisjordanie occupée ; attentat contre l'équipe israélienne aux Jeux Olympiques de Munich ; nombreux morts. En représailles, Israël bombarde des camps de réfugiés.

1973 : l'Egypte, la Syrie, la Jordanie attaquent Israël, c'est la « guerre du Kippour » ; l'ONU impose un cessez-le-feu qui consacre la défaite arabe. Sommet arabe à Alger ; l'OLP est reconnue « seul et légitime représentant du peuple palestinien ».

1975 : début de la guerre civile libanaise.

1976 : intervention syrienne au Liban avec, puis contre l'OLP ; siège du camp de réfugiés de Tal el Zaater par les phalanges chrétiennes et l'armée



Joss Dray

GENÈVE, ISRAËL ET LES PALESTINIENS

La Quatrième convention de Genève* relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre s'applique-t-elle aux territoires palestiniens ? Argumentaire de Jean-Paul Chagnollaud, en deux parties : l'une concerne la validité de ladite convention par rapport au conflit israélo-palestinien ; l'autre interroge la responsabilité des Etats signataires vis-à-vis de son application dans toute situation de conflit.

Le statut de la convention conduit en premier lieu à deux questions : 1. La 4^e convention s'applique-t-elle à la situation des territoires occupés par Israël ? 2. Dans l'affirmative, est-elle respectée ?

L'applicabilité

Tout en affirmant sa volonté d'en appliquer les dispositions humanitaires, Israël répond par la négative. Dans son principe, l'argumentation se fonde sur la théorie du souverain légitime qui consiste à montrer qu'il n'existe pas en l'espèce d'occupation puisque ces territoires (la Cisjordanie et Gaza) n'appartenaient auparavant à aucun Etat. La Transjordanie avait illégalement annexé la Cisjordanie et l'Egypte n'avait fait qu'administrer Gaza. Dans ces conditions, selon cette thèse, ces territoires sont simplement administrés par l'Etat hébreu qui ne les a pris à personne et qui, par ailleurs, aurait des titres légitimes à y faire valoir.

syrienne. Elections municipales en Cisjordanie : victoire massive de l'OLP qui devient membre de la Ligue arabe

1977 : victoire du Likoud aux élections générales en Israël ;

1978 : signature des accords de Camp David instaurant la paix entre Israël et l'Egypte, le retrait israélien du Sinaï et un plan d'autodétermination dans les territoires occupés jamais appliqué.

1980 : la Knesset vote une loi faisant de Jérusalem la capitale de l'Etat hébreu.

1981 : assassinat de Sadate ; annexion du Golan par Israël.

1982 : destitution par les Israéliens des maires élus en 1976 ; guerre du Liban ; siège de Beyrouth (juin) ; évacuation des combattants de l'OLP (dont Arafat) ; massacre dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila ; manifestation de protestation à Tel-Aviv contre l'intervention de l'armée israélienne au Liban.

1984 : répression israélienne dans la région de Saïda ; fin de la « guerre des camps » à Beyrouth ; détournement du paquebot « l'Achille Lauro » par un commando extrémiste palestinien.

1987 : début de l'Intifada (décembre).

• L'Intifada et... après 1988 : fermeture des écoles et des universités dans les territoires ; assassinat du leader palestinien Abou Jihad à Tunis par un commando israélien ; Hussein annonce la rupture des liens administratifs et juridiques unissant la Jordanie et la Cisjordanie ; reconnaissance implicite d'Israël par l'OLP (en acceptant les résolutions 242 et 338 des Nations unies) et renoncement au terrorisme par le Conseil national palestinien à Alger ; élections en Israël : montée des partis religieux.

1989 : Arafat est invité à Paris par Mitterrand ; il déclare « caduque » la charte de l'OLP ; la Ligue arabe réintègre l'Egypte en son sein et approuve la nouvelle stratégie de l'OLP ;

1990 : immigration massive de juifs soviétiques ; l'Irak envahit le Koweït ; 1991 : assassinat du leader palestinien modéré Abou Iyad à Tunis par un groupe terroriste (irakien ?) ; déclenchement de la guerre du Golfe.



« Nous savons bien que, le Koweït évacué, rien ne sera réglé au fond tant qu'une conférence internationale ne se sera pas attachée à résoudre par la négociation les graves problèmes de cette région, c'est-à-dire tout ce qui tourne autour du conflit israélo-arabe, sans oublier le drame libanais et les Palestiniens. » (Extrait du message de François Mitterrand le 16 janvier 1991.)

Rawass/Sipa Press

que nous demeurerons dans l'impasse.

Autre chose qui n'est pas de conjoncture : par l'histoire même de la Palestine, les Palestiniens se vivent comme les gens des trois monothéismes. Les trois références travaillent leur système identitaire. Malheureusement, si nous continuons dans la voie actuelle, la frontière finira par s'installer définitivement entre les chrétiens et les musulmans, d'un côté, et les juifs, de l'autre.

■ **ARIE SHAPIR** : Je comprends vos craintes concernant l'arrivée massive des juifs soviétiques. J'affirme même que Sharon ne dit pas la vérité. Si l'on ne construit pas suffisamment de logements en Israël, certains iront malgré eux s'installer dans les territoires. Nous craignons, comme vous, que se crée une situation irréversible qui rende le conflit insoluble, éternel. Mais pour que vous ayez des alliés en Israël sur ce sujet, et vous en avez, pour en augmenter le nombre et l'influence, vous devez faire une distinction nette entre l'implantation dans les territoires et l'immigration elle-même dans l'Israël d'avant 1967.

La misère est grande et la situation terrible dans les territoires. L'aide des pays du Golfe s'est tarie, les possibilités de travail en Israël aussi, l'issue consiste à construire une véritable infrastructure économique dans les territoires. L'aide humanitaire est

insuffisante. L'Europe doit faire comprendre à Israël, par la persuasion, qu'elle doit permettre la mise en place de cette infrastructure dès maintenant. La situation est tellement désespérée dans la bande de Gaza, que l'explosion risque d'avoir lieu si nous attendons la fin de l'hypothétique conférence. Il faut donc, sans attendre, par diverses mesures, aider à créer de part et d'autre un climat propice à la négociation indispensable.

■ **CLAUDE CHEYSSON** : Je connais la question de l'aide européenne, puisque j'en ai été le responsable pendant plusieurs années. Nous avons entamé le programme par l'intermédiaire d'ONG (2) il y a une quinzaine d'années. L'aide communautaire réduite au début, nous avons tenté de la conjuguer avec celle d'un fonds arabe géré par la Jordanie, ce pays ayant encore des responsabilités administratives sur certaines parties de la rive occidentale du Jourdain et à Jérusalem ; ce fonds devait être alimenté par des dons des pays du Golfe. Les

résultats furent très maigres. Nous avons donc décidé par la suite d'une aide directe dont l'utilisation était discutée directement avec les responsables palestiniens des territoires. Cette manière de faire nous a valu des difficultés avec Israël. Elles ont redoublé lorsque nous avons décidé d'importer directement dans la Communauté des produits agricoles des territoires, sans intermédiaire israélien. A titre humanitaire, nous avons financé notamment l'essentiel de la reconstruction de l'hôpital de Bethléem, nous devons de ce fait livrer des équipements de laboratoire ; Israël a prétendu nous faire payer des droits de douane sur ces équipements, ce que nous avons naturellement refusé. Nous avons également offert une aide d'urgence dans les périodes de trouble et de famine, par le biais de l'UNRWA dont la Communauté européenne est le premier bailleur de fonds (avec 40 % du budget global). La Communauté a connu avec Israël un an de crise lorsque nous avons voulu appliquer les décisions de principe concernant l'importation directe de produits livrés par des entrepreneurs et commerçants palestiniens ; le Parlement européen a été amené à suspendre l'aide à Israël et à bloquer le jeu de certaines clauses commerciales importantes pour Israël. Jérusalem a fini par céder. La relation est maintenant directe avec les exportateurs palestiniens. Mais le

■ **DIFFERENCES** : Une simple disponibilité est-elle insuffisante ?

■ **CLAUDE CHEYSSON** : Ce que, depuis longtemps peut-être voulait Washington a été obtenu par la guerre du Golfe : toute la région, Israël, Arabie Saoudite, Turquie, Irak, Egypte... est sous tutelle américaine. Il revient donc au « tuteur » de traiter les problèmes et de trouver les solutions ; pour ma part, je suis sceptique. S'il y parvenait, cela justifierait peut-être a posteriori la guerre. Les chances de paix ne me semblent pas avoir augmenté en raison de la guerre, ni celui du partage de la ressource pétrolière, ni celui du déséquilibre des forces. Les Israéliens ont maintenant la certitude d'être protégés quoi qu'il arrive. La Syrie a été sacrée championne de la liberté et chacun sait qu'elle n'est guère intéressée par la création de l'Etat palestinien.

Quant à nous Européens, soyons prêts à assumer nos responsabilités dans la mesure où nos partenaires israéliens et palestiniens nous le demanderont.

transit obligé par Israël complice l'application pratique. La somme des dons réguliers, hors aide alimentaire et d'urgence doit attendre actuellement une quinzaine de millions de dollars par an ; il faudra aller plus loin.

Mais les principaux problèmes doivent être réglés entre Israéliens et Palestiniens, entre les Israéliens et les autres Arabes dans le respect des résolutions des Nations unies. Quant à nous, Européens, nous devons être, demain, un partenaire privilégié de chacun des deux Etats, palestinien et israélien. Notre rôle sera essentiel, par l'attrait de notre marché, par la capacité de nos services, y compris les services bancaires ; ainsi sera nouée l'interdépendance qui sera la meilleure garantie de sécurité, interdépendance entre Israéliens, Palestiniens et autres Arabes dans le cadre de l'interdépendance entre la région et la Communauté, plus particulièrement entre les Méditerranéens de l'une et de l'autre.

■ **DIFFERENCES** : Une simple disponibilité est-elle insuffisante ?

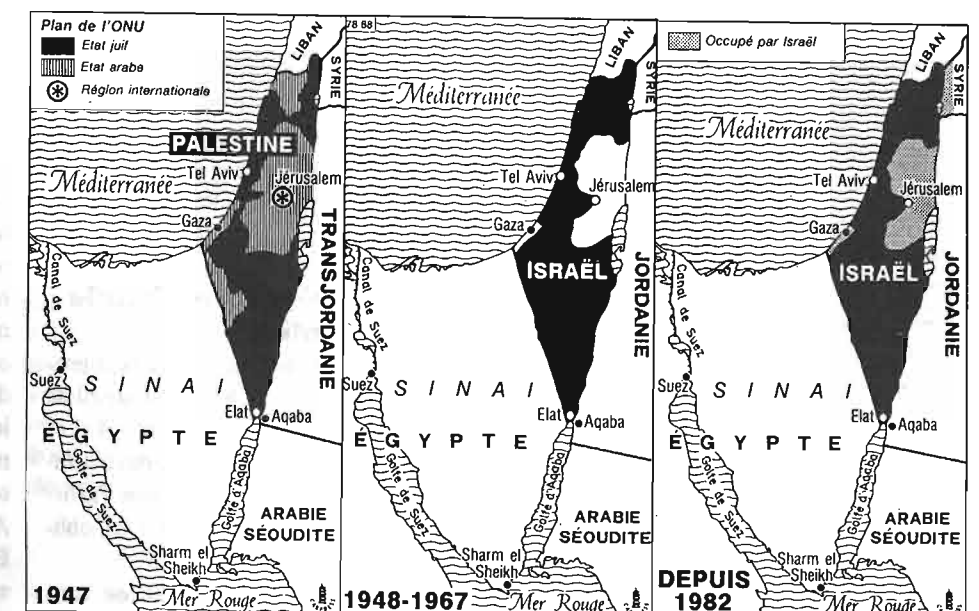
■ **CLAUDE CHEYSSON** : Ce que, depuis longtemps peut-être voulait Washington a été obtenu par la guerre du Golfe : toute la région, Israël, Arabie Saoudite, Turquie, Irak, Egypte... est sous tutelle américaine. Il revient donc au « tuteur » de traiter les problèmes et de trouver les solutions ; pour ma part, je suis sceptique. S'il y parvenait, cela justifierait peut-être a posteriori la guerre. Les chances de paix ne me semblent pas avoir augmenté en raison de la guerre, ni celui du partage de la ressource pétrolière, ni celui du déséquilibre des forces. Les Israéliens ont maintenant la certitude d'être protégés quoi qu'il arrive. La Syrie a été sacrée championne de la liberté et chacun sait qu'elle n'est guère intéressée par la création de l'Etat palestinien.

Quant à nous Européens, soyons prêts à assumer nos responsabilités dans la mesure où nos partenaires israéliens et palestiniens nous le demanderont.

Propos recueillis par Chérifa Benabdessadok

(1) Lire rubrique « Portraits ».

(2) Organisation non gouvernementale.



Quelle que soit l'éventuelle pertinence de cette position, elle ne doit pas être retenue sur le plan juridique, car la logique de la 4^e convention se situe sur un tout autre terrain : ce qui compte, exclusivement, c'est la protection des personnes civiles, comme l'indique le titre même du texte.

Trois articles règlent ce point fondamental de manière indiscutable. Le plus important est l'article 4 qui stipule dans son alinéa premier : « Sont protégées par la convention, les personnes qui, à un moment quelconque et de quelque manière que ce soit, se trouvent en cas de conflit ou d'occupation, au pouvoir d'une partie au conflit ou d'une puissance occupante dont elles ne sont pas ressortissantes. »

Sous réserve de quelques exceptions précises, cet article a pour objet d'offrir la protection la plus large possible y compris aux personnes sans nationalité. Cela se vérifie en rapprochant les clauses des articles 47 et 8 : « Les personnes protégées qui se trouvent dans un territoire occupé ne seront privées, en aucun cas ni d'aucune manière, du bénéfice de la présente convention, soit en vertu d'un changement quelconque intervenu du fait de l'occupation dans les institutions, soit par un accord passé entre les autorités du territoire et la puissance occupante, soit encore en raison de l'annexion par cette dernière de tout ou partie du territoire occupé » (article 47).

L'article 8 va encore plus loin en déniant par avance toute validité juridique à l'éventuel renoncement de leurs droits par les personnes concernées : « Les personnes protégées ne pourront en aucun cas renoncer partiellement ou totalement aux droits que leur assurent la présente convention. » En bref, ces droits sont inaliénables.

Le respect

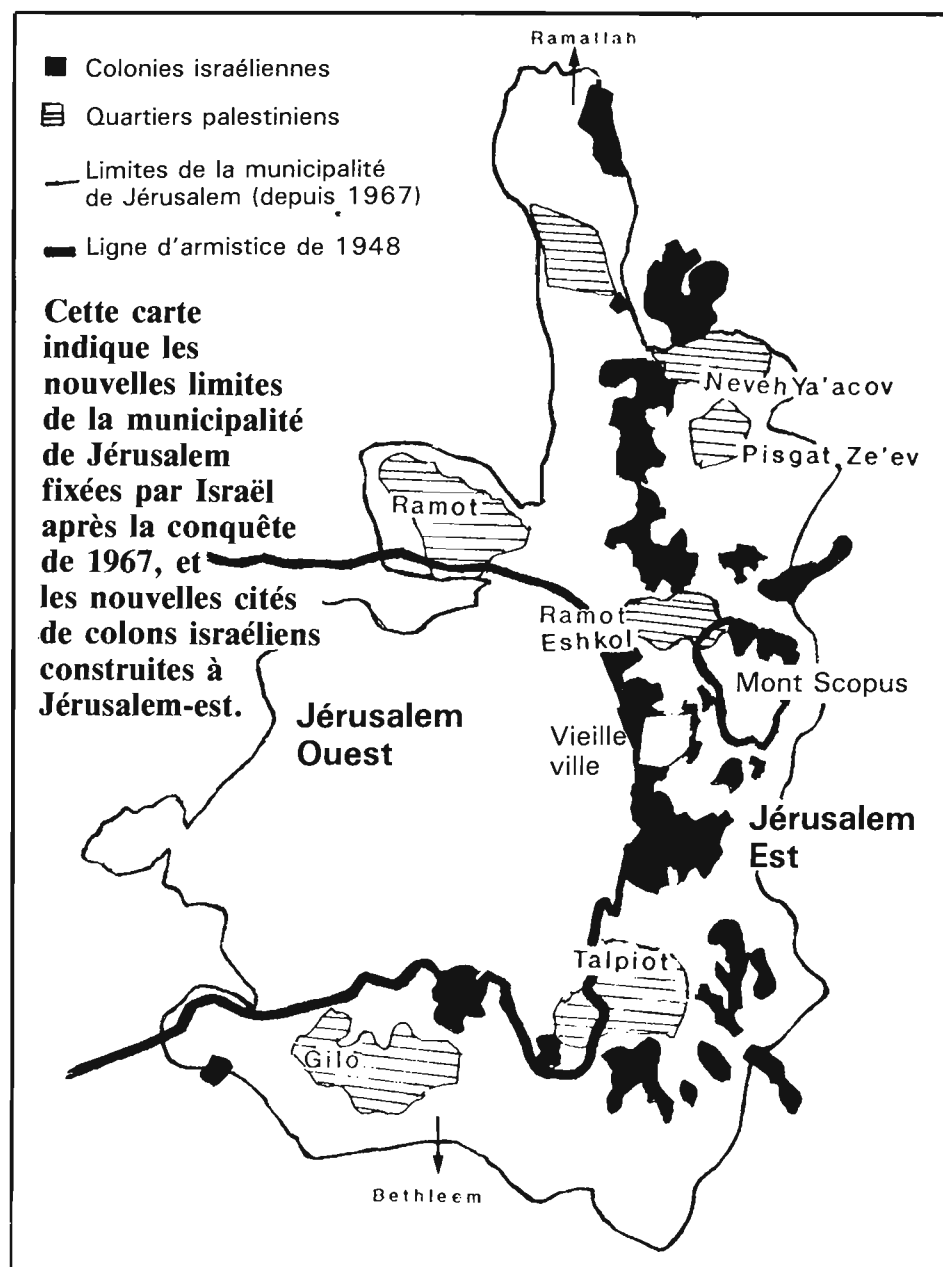
Comme on le sait, la 4^e convention n'est pas respectée par Israël car de nombreuses dispositions du texte ont été violées : pour ne citer que quelques exemples, prenons les articles 49, 53 et 71.

L'article 49 interdit toute forme de déportation individuelle et collective alors que, depuis 1967, des centaines de personnes ont été victimes de cette mesure terrible qui consiste à arracher quelqu'un à son sol natal pour le bannir à jamais.

L'article 53 interdit à la puissance occupante de détruire des biens mobiliers ou immobiliers alors que, depuis 1967, Israël a démolé des milliers de maisons et arraché des quantités innombrables d'oliviers.

L'article 71 impose à la puissance occupante que tout procès soit régulier alors qu'Israël a multiplié les procédures d'exception.

On pourrait évoquer bien d'autres exemples. Il suffit de se référer aux nombreuses résolu-



tions des Nations unies qui ont maintes fois condamné Israël pour ses violations de la 4^e convention. La plus importante, sans doute, ayant été adoptée le 20 décembre 1990 par le Conseil de sécurité (cf. encadré).

Cette référence à la communauté internationale nous conduit à étudier le deuxième volet de ce texte.

Communauté internationale et 4^e convention

Au-delà des condamnations qu'elle peut prononcer notamment par le biais du Conseil de sécurité, deux questions se posent : 1. Les Etats signataires ont-ils des obligations à assumer pour la faire respecter ? 2. Dans l'affirmative, ont-ils agi conformément à ces obligations ?

1. A la première question la réponse est, sans

aucun doute, affirmative. Les Etats signataires doivent la faire respecter et pour ce faire ils sont tenus d'agir selon les dispositions prévues par la convention ainsi que par les protocoles de 1977 qui la complètent.

Sur le premier point, l'article premier se suffit à lui-même : « Les Hautes Parties contractantes s'engagent à respecter et à faire respecter la présente convention en toutes circonstances. » Il a été rédigé en termes suffisamment larges pour que tout Etat signataire soit concerné par toute situation de conflit ou d'occupation où qu'elle se produise. Cette implication de chaque signataire se traduit notamment par les importantes dispositions relatives au système de la puissance protectrice. A l'origine, la puissance protectrice était un Etat chargé par un autre Etat de sauvegarder ses intérêts et ceux de ses ressortissants

après d'un troisième Etat. C'est ainsi que, par exemple, pendant la Seconde Guerre mondiale, la Suisse et la Suède ont assumé cette fonction puisque le système existait déjà dans la convention de 1929 sur les prisonniers de guerre. Les terribles épreuves de cette période ont montré la nécessité d'aller plus loin en renforçant le rôle de la puissance protectrice : alors que le texte de 1929 n'envisageait cette fonction qu'à titre facultatif, la 4^e convention l'a rendue obligatoire. L'article 9 stipule : « La présente convention sera appliquée avec les concours et sous le contrôle des puissances protectrices chargées de sauvegarder les intérêts des parties au conflit. »

Sans doute pour chercher à concevoir un dispositif incontournable, les rédacteurs de la convention ont même envisagé (article 11) un mécanisme précis prévoyant un substitut des puissances protectrices dans les situations où elles ne pourraient en désigner : « Si une protection ne peut être ainsi assurée, la puissance détentrice devra demander à un organisme humanitaire, tel que le CICR, d'assumer les tâches humanitaires dévolues par la présente convention aux puissances protectrices... » Sans entrer dans les dispositions techniques, cela suffit pour comprendre à quel point tous les Etats signataires de la convention sont tenus par des obligations précises à l'égard de toute situation de conflit ou d'occupation. *A fortiori* dans le cas d'une occupation qui dure depuis près d'un quart de siècle. D'où l'autre question.

2. Les Etats signataires ont-ils assumé leurs obligations ?

La réponse ne souffre aucune discussion : en aucune façon. La communauté internationale s'est contentée de publier, de temps en temps, des résolutions (du conseil de sécurité) ou des déclarations (de la CEE) condamnant les violations de la 4^e convention par Israël ; mais, à ce jour, aucune initiative n'a été sérieusement envisagée par la communauté internationale pour qu'elle assure ses propres obligations. Dans un rapport rédigé en octobre 1990, le secrétaire général des Nations-unies s'est exprimé, sur ce sujet, en ces termes : « J'ai souligné que si les Hautes Parties contractantes estimaient que d'autres mesures s'imposaient — par exemple la désignation d'une puissance protectrice — c'était à elles de prendre cette décision suivant les procédures qui sont clairement énoncées dans la 4^e convention de Genève. »

Cette importante suggestion n'a pas été suivie et le dispositif demeure donc toujours lettre morte.

Cela paraît d'autant plus regrettable que le rôle de la puissance protectrice aurait permis d'empêcher bien des abus dont les Palestiniens sont victimes puisqu'ils sont privés de toute protection.

Cette intervention est prévue dans 37 cas dont certains sont tout à fait essentiels. Ainsi par exemple, la puissance protectrice est fondée à intervenir aux moments clés de toute procédure pénale engagée contre une personne protégée : « La puissance protectrice sera informée de chaque poursuite intentée par la puissance occupante contre des personnes protégées lorsque les chefs d'accusation pourront entraîner une condamnation à mort ou une peine d'emprisonnement pour 2 ans ou plus... » (article 71). « Si le prévenu n'a pas choisi de défenseur, la puissance protectrice lui en procurera un... » (article 72).

Par ailleurs, la personne a le droit de s'adresser à la puissance protectrice comme le stipule l'article 30 : « Les personnes protégées auront toute facilité pour s'adresser aux puissances protectrices... ainsi qu'à tout organisme qui pourrait leur venir en aide. »

Sans donner ici davantage de détails, il faut encore mentionner l'article 143 qui organise le contrôle des puissances protectrices et dont le premier alinéa est ainsi rédigé : « Les représentants ou les délégués des puissances protectrices seront autorisés à se rendre dans tous les lieux où se trouvent des personnes protégées, notamment dans les lieux d'internement, de détention et de travail. »

Ces quelques observations permettent de se faire une idée de l'importance du rôle de cette institution qui pourtant n'existe pas dans le cas de l'occupation par Israël de la Cisjordanie et de Gaza. La raison en est simple : Israël refuse de reconnaître l'applicabilité de cette convention et donc *a fortiori* ne veut pas entendre parler de l'idée d'une puissance protectrice. Tout au plus tolère-t-il l'activité du CICR en dehors du système de protection prévu par les textes de 1949.

Dans de telles circonstances, la responsabilité des principaux Etats de la communauté internationale est engagée. Au lieu de faire semblant de vouloir créer un nouveau droit international, qu'ils commencent donc par appliquer et faire appliquer les règles fondamentales de droit humanitaire aujourd'hui en vigueur.

Le Conseil de sécurité a adopté, le 20 décembre 1990, une importante résolution (681) qui s'inscrit dans cette perspective. Il sera très intéressant de voir dans les prochains mois la suite qui lui sera donnée. On peut y lire notamment ceci : « Le Conseil prie le secrétaire général... de développer l'idée de convoquer une réunion des Hautes Parties contractantes à la 4^e convention... et d'inviter les parties à soumettre leurs vues sur la manière dont une telle réunion pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de la convention... »

Jean-Paul Chagnollaud

* 12 août 1949.

RÉSOLUTION 681 DE L'ONU

(adoptée par le Conseil de sécurité le 29 décembre 1990)

1. Remercie le secrétaire général de son rapport.

2. Exprime sa vive préoccupation devant le rejet de ses résolutions 672 (1990) du 12 octobre 1990 et 673 (1990) du 24 octobre 1990 par Israël.

3. Déploie la décision prise par Israël, puissance occupante, de procéder de nouveau à l'expulsion de civils palestiniens des territoires occupés.

4. Engage le gouvernement israélien à reconnaître l'applicabilité de jure de la 4^e convention de Genève de 1949 à tous les territoires occupés par Israël depuis 1967 et à se conformer scrupuleusement aux dispositions de ladite convention.

5. Demande aux Hautes Parties contractantes à la 4^e convention de Genève de 1949, de veiller à ce qu'Israël, puissance occupante, s'acquitte des obligations qu'il a contractées aux termes de l'article 1 de la convention.

6. Prie le secrétaire général, agissant en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge, de développer l'idée de convoquer une réunion des Hautes Parties contractantes à la 4^e convention de Genève qu'il a formulée dans son rapport, d'examiner les mesures que les parties pourraient éventuellement prendre conformément à la convention et, à cet effet, d'inviter les Parties à soumettre leurs vues sur la manière dont une telle réunion pourrait contribuer à la réalisation des objectifs de la convention, ainsi que sur d'autres questions pertinentes, et prie le secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet.

7. Prie également le secrétaire général de suivre et observer la situation des civils palestiniens soumis à l'occupation israélienne, en redoublant d'efforts de toute urgence à ce titre, de faire appel pour l'accomplissement de cette tâche à des fonctionnaires des Nations unies qu'il désignera selon les besoins ainsi qu'à d'autres personnels et ressources se trouvant soit dans la région, soit ailleurs, et de tenir le Conseil de sécurité constamment informé.

8. Prie en outre le secrétaire général de lui présenter un premier rapport intérimaire au plus tard pendant la première semaine de mars 1991 et, par la suite, de lui faire rapport tous les quatre mois, et décide de demeurer saisi de la question pour l'examiner selon les besoins.

La bataille pour le droit historique, version théologique chez les uns, droit du sol chez les autres, paraît désormais caduque : dépassée par les événements, les rapports de forces, les découpages nationaux post-coloniaux, l'histoire des nouvelles générations. Une seule issue demeure : la table des négociations que l'Intifada et la nouvelle stratégie de l'OLP portent au-delà de frontières que Shamir souhaite confecturer à sa mesure.

L'« Intifada » a mis au-devant de la scène internationale non seulement la question du droit non appliqué aux Palestiniens mais aussi la capacité du peuple palestinien à renouveler le sens de son combat, à formuler là où il vit, par des actes quotidiens, l'objet de ses revendications. Depuis le 9 décembre 1987, la résistance dans les territoires prend un tournant décisif : paysans en lutte contre la confiscation de leurs terres, étudiants de retour dans les villages pour cause de fermeture des universités, commerçants abaissant les rideaux de leurs boutiques, chaque jour, à la même heure, à l'appel de la Direction unifiée du soulèvement. Des comités populaires se mettent en place, gèrent la vie économique et sociale dans les camps et les villages, les femmes

Joss Dray



Pour des centaines de milliers d'enfants le droit à l'existence passe par la reconnaissance et la création d'un Etat palestinien.

INSCRIRE LA PALESTINE SUR LA CARTE DU MONDE

revendiquent une reconnaissance réelle désormais politiquement légitimée par leur rôle dans le soulèvement, les enfants et les adolescents sont projetés sur les télévisions du monde entier, la pierre à la main, comme dans un élan d'espoir inachevé... La solidarité s'énonce comme moteur de survie nationale.

Le Palestinien sioniste n'existe pas

L'Intifada a ouvert une ère nouvelle dans l'histoire du peuple palestinien, de ses représentants politiques, de leur stratégie de combat pour obtenir leur souveraineté nationale.

Pourtant, à l'heure où ce numéro est « bouclé », le gouvernement israélien persiste et signe : « Shamir veut choisir ses bons Palestiniens » (1). Les exclusives se multiplient, les « veto » israéliens font quasiment force de loi dans les pourparlers organisés par James Baker qui devraient aboutir à une « Conférence » dans les mois qui suivent. Pas d'OLP, bien sûr, pas de Palestiniens habitant Jérusalem, pas d'expulsés, pas de membres de la diaspora... Des voix se sont élevées en Israël, qui se rendent à l'évidente nécessité de négocier avec l'OLP, si l'intention est bien d'aboutir à une paix durable. C'est le cas de Moshe Shahal, membre du parti travailliste, ex-ministre de l'Energie dans le gouvernement Peres. M. Shahal déclarait en février dernier : « (...) il n'existe que deux sortes de Palestiniens : ceux qui considèrent l'OLP, avec toutes ses composantes, comme l'expression de leurs aspirations nationales, ou bien les fondamentalistes qui refusent et refuseront toujours le compromis avec Israël. Le Palestinien de troisième type, le Palestinien sioniste dont rêve Shamir, n'existe pas, il ne le trouvera jamais. » (2).

A la même période, le ministre français des Affaires étrangères, Roland Dumas, exprimait en substance le même point de vue : « Refuser la réalité de l'OLP, c'est une fausse approche, une approche subjective. Je préfère une approche objective (...). A qui profiterait la disparition de M. Arafat ? Sûrement pas à plus modéré que lui. S'il était remplacé par des extrémistes, une fraction plus dure que l'OLP, cela ne ferait que compliquer les choses. » Il ajoutait : « Pour le moment, il n'y a pas d'autre organisation représentative des Palestiniens que l'OLP. » (3).

Quel chemin parcouru, par l'OLP elle-même, mais aussi par la communauté internationale, qui généralement ne la considérait que comme l'émanation des combattants palestiniens, en tout cas de la lutte armée contre l'occupant sioniste, voire la commanditaire d'attentats terroristes aveugles.

Face à la colonisation constituée par les émi-

grations successives, « le mouvement palestinien s'est installé à partir de 1948 dans le refus total. A l'exception de fractions réduites, il ne rêve que de "retour" et de l'expulsion des occupants. La dépendance totale vis-à-vis des régimes arabes ne favorise pas une évolution. Il faut attendre le réveil palestinien, la naissance de l'OLP en 1964, le développement du Fath de Yasser Arafat, pour que s'amorce une évolution de la pensée politique palestinienne (...) » « La présence de trois millions d'Israéliens juifs et leur existence comme communauté nationale autonome aux niveaux économique, politique et militaire » (4) a rendu plus complexe le caractère de la lutte de libération nationale palestinienne. Néanmoins l'OLP s'autonomise en 1967. La conscience nationale palestinienne qui cherche à émerger depuis plusieurs décennies, subit de plein fouet la guerre des Six-Jours, l'occupation de Gaza et de la Cisjordanie. En 1968, l'OLP intègre l'ensemble des organisations palestiniennes, pour la plupart à l'extérieur des territoires, et dirigées par des militants en exil. Yasser Arafat, dirigeant du Fath, devient progressivement la figure emblématique et le chef charismatique de la résistance. L'OLP part à la conquête de la souveraineté nationale et s'engage dans la lutte armée. Mais, dès 1969, le Fath propose l'idée d'un Etat démocratique où cohabiteraient musulmans, chrétiens et juifs sur les terres de la Palestine du mandat britannique. Une option qui divise les composantes de l'OLP et ne sied évidemment pas aux dirigeants israéliens. Sous l'influence de certains Etats arabes, des organisations membres prônent le terrorisme contre l'occupant et le mettent en pratique. A l'opposé, sous l'impulsion du Front patriotique dans les territoires occupés et de la section palestinienne du Parti communiste jordanien, émerge l'idée de l'édification d'un Etat palestinien sur tout ou partie des territoires.

Des tabous devenus caducs

L'OLP acquiert parmi les Etats arabes la reconnaissance officielle. Elle obtient le statut d'observateur dans de nombreuses instances internationales. Elle subit pourtant le contre-coup des ambitions hégémoniques d'un certain nombre de pays arabes. Après le massacre de septembre 1970 en Jordanie, c'est la Syrie qui l'attaque, en 1976, au Liban devenu alors non seulement pays d'accueil d'un très grand nombre de réfugiés mais aussi principale base de commandos palestiniens ; Beyrouth était devenue la capitale du peuple palestinien en exil. La guerre israélienne contre le Liban en 1982 marque une étape dramatique. Tel-Aviv ne réussit pas à détruire l'infrastructure palestinienne ; mais le départ de près de 13 000

combattants de Beyrouth, le massacre des réfugiés désarmés dans les camps par les milices phalangistes sous l'œil complice de Tshahal, marquent la fin du « mythe de la lutte armée » et divisent profondément l'OLP, notamment quant aux alliances à développer ou non avec les différents pays arabes.

C'est pendant le siège des camps du Liban que se tient à Alger en 1987 le congrès de la réunification. Six mois plus tard l'Intifada se déclenche, et, en novembre 1988, la stratégie de l'OLP connaît un tournant décisif. De la lutte « pour le droit historique », l'OLP passe à la lutte pour « la légalité internationale », propose non seulement une paix fondée sur l'ensemble des résolutions des Nations unies, mais aussi la reconnaissance réciproque de la Palestine et d'Israël et renonce officiellement au terrorisme.

Le soutien plus ou moins tacite de certains dirigeants de l'OLP au dictateur de Bagdad durant la pré-guerre du Golfe peut être interprétée comme une erreur politique. Mais les efforts d'Arafat pour trouver une solution inter-arabe à l'occupation du Koweït de même que l'assassinat d'Abou Iyad, l'un des principaux collaborateurs du chef de l'OLP à Tunis, qui avait, sans aucune ambiguïté, condamné l'invasion irakienne forcent à relativiser les choses.

Coïncée entre les populations des territoires soumis à une misère croissante et à un couvre-feu périodique, une diaspora désespérée de ne pouvoir envisager aucune solution à son exil et les diktats du gouvernement israélien fermé à toute solution onusienne, l'OLP semble condamnée à une marge de manœuvre plus qu'étroite. Le refus des autorités israéliennes de discuter avec la centrale palestinienne est un tabou devenu caduc. Le silence du Parti travailliste sur le traitement pour le moins discriminatoire des populations palestiniennes durant la guerre du Golfe (souvenons-nous des masques à gaz réservés aux... Israéliens) est révélatrice de ce que Moshe Shahal appelle « l'infiltration des idées du Likoud dans le Parti travailliste ». « Encore une erreur historique », que M. Shahal a voulu corriger, en vain.

Pour cesser de compter les morts, les guerres, les erreurs respectives, pour faire reculer la haine, la seule issue réside plus que jamais dans une « solution, vraie, grande, dramatique ». Un compromis historique, pourrait-on dire, par lequel la Palestine serait de nouveau réinscrite sur la carte du monde.

Françoise Kadebbash

(1) Libération, 24 juillet 1991.

(2) L'Autre Journal, mars 1991.

(3) Le Monde, 12 mars 1991.

(4) OLP, histoires et stratégies, SPAG-PAPYRUS, 1983. Voir aussi l'évolution de la résistance palestinienne depuis 1967 in Recherches internationales, 1985 ; et la Longue marche vers la Terre promise in Témoignage chrétien, n° spécial, 1990.

LES AILES DE LA COLOMBE

Abie Nathan milite pour le dialogue israélo-palestinien. Il brave la loi et risque la prison. D'autres, anonymes ou célèbres, manifestent et travaillent par tous les moyens légaux pour faire admettre par leur société cette urgente nécessité. Rencontre à Paris.

Si la Knesseth a voté en août 1986 une loi interdisant aux citoyens israéliens tout contact avec des représentants de l'OLP, c'est que les dirigeants d'Israël ont compris l'enjeu fondamental de telles rencontres, dit en substance Abie Nathan (1). Cet ancien pilote bien connu dans son pays n'a pas hésité à mener une grève de la faim de plus de quarante jours le printemps dernier pour l'abolition de cette loi. A l'heure où nous mettons sous presse, il vient de rencontrer Yasser Arafat à Tunis et de retour en Israël, il risque la prison. Né en Iran voici soixante-quatre ans, élevé en Inde, Abie Nathan a été éduqué dans la tradition juive et a connu l'influence, qu'il revendique aujourd'hui, du Mahatma Gandhi.

En 1948, il participe à la « guerre d'indépendance d'Israël » et contribue à la création de l'Israeli Air Force.

C'est en 1966 qu'il effectue son premier vol en Egypte, évoquant la nécessité de dialogue entre Israéliens et Arabes pour construire la paix. Pionnier du genre, il passe plusieurs jours en prison en Egypte puis quarante autres en Israël à son retour. Quatre ans plus tard, il vend son appartement et son restaurant et ouvre une station de radio : « *Voice of peace* », qui émet de « *quelque part en Méditerranée* » (2) en hébreu, en arabe et en anglais. Il multiplie dans le même temps les opérations humanitaires, du Biafra au Cambodge... jusqu'au Kurdistan de Turquie cet hiver.

En 1979, Abie Nathan entreprend pour la première fois une grève de la faim. Son but ? que le gouvernement Begin en finisse avec la construction de colonies israéliennes sur les terres palestiniennes occupées. Au bout de quarante-cinq jours, il interrompt sa grève à la demande unanime des députés et à la suite d'une « promesse » de Begin sur l'arrêt de la colonisation, bien évidemment jamais tenue. Mais la question a touché l'opinion nationale. En 1982, c'est à la demande des autorités israéliennes qu'il entre dans Beyrouth assiégée pour négocier avec l'OLP la libération d'un pilote israélien...

Déterminé à militer en faveur de la paix, Abie Nathan ne voit guère d'autre solution que de négocier avec ceux-là même qu'Israël considère comme l'ennemi numéro un : l'OLP. C'est dans ce but qu'il prône le dialogue et le met en pratique. En 1988, après la reconnaissance d'Israël par l'OLP, il rencontre Yasser Arafat. Il est alors condamné à six mois de prison. Dès sa libération, fort d'un soutien militant d'une partie pourtant encore marginale de la population, il s'envole pour Tunis. Il est de nouveau inculpé. Que faire, dans l'attente de son procès ? En voyant à la télévision de jeunes soldats de sa patrie

patrouiller à Naplouse et réprimer de jeunes Palestiniens, l'idée mûrit d'une nouvelle grève de la faim, pour en finir avec la loi de 1986. Il met quatre mois à se décider. Puis, quarante jours durant, il s'obstine. Il lui faut attendre plus de vingt jours pour qu'un journal étranger, en l'occurrence l'*Observer*, fasse mention de son cas. Est-ce ironique lorsqu'il raconte que c'est en allant « visiter » sa tombe qu'il est interpellé sur son chemin, de nouveau, par de jeunes soldats lui demandant de rester en vie ? Peu après, il interrompt en effet sa grève de la faim. Et s'envole pour Tunis, en passant par Paris où des journalistes jordaniens (du journal *Ad-Destour*) et la journaliste palestinienne Raymonda Tawil (3) tiennent à venir lui rendre un hommage émouvant.

Abie Nathan s'est fixé un objectif : que chaque semaine de jeunes Israéliens partent au Caire pour dialoguer avec des représentants de l'OLP. « *Et si l'on met 1 000 jeunes en prison, 1 000 autres partiront.* » Utopie totale ? « *Yasser Arafat a franchi le Rubicon* », disait en janvier 1989 Yaïr Tsaban, président du groupe parlementaire du Mapam à la Knesseth, lors d'une rencontre au Sénat, à Paris, entre dirigeants de l'OLP et députés israéliens (4). L'Intifada avait alors bouleversé les données du conflit. Le monde avait soudain pris conscience de la vie du peuple palestinien sous occupation, découvert avec stupeur la répression dont il était victime, sympathisé avec sa cause. L'Intifada avait aussi gagné le respect d'une part grandissante de l'opinion israélienne. Et elle avait permis une évolution décisive dans la stratégie de l'OLP en novembre 1988 (5). Aussi n'étaient-ce plus des marges pionnières de la société israélienne qui rencontraient l'OLP à Paris en 1989, mais bel et bien des figures représentatives.

Dans les premières années de l'occupation, seuls le parti communiste israélien et quelques petits partis d'extrême gauche prônaient paix et dialogue, et militaient en faveur de l'édification d'un Etat palestinien à côté d'Israël. En 1974, un général tout récemment en retraite, ancien membre de l'état-major durant la guerre de 1967, le général Matti Peled, affirme que c'est effectivement Israël qui a attaqué ses voisins arabes lors de la guerre des six jours, profitant de la propagande de ces Etats sur leurs capacités militaires pour mettre en œuvre le mythe de David attaqué par Goliath. La « *Liste progressiste*

pour la paix » se constitue à côté du PC israélien.

Les rencontres israélo-palestiniennes, secrètes, se font de plus en plus nombreuses, et leurs initiateurs périssent parfois, victimes des intransigeances de part et d'autre.

La visite d'Anouar es-Sadate en Israël en 1977, la signature des accords de Camp David en 1979, même s'ils ont traité de l'avenir du peuple palestinien de nouveau sans le consulter et s'ils n'ont pas empêché l'attaque israélienne contre le Liban en 1982, ont pourtant fait voler en éclat en Israël bien des idées reçues : la paix avec un voisin arabe était possible.

En 1982, la guerre israélienne au Liban, baptisée « *Paix en Galilée* », révolte très vite une grande partie de la société israélienne. Les morts israéliens se comptent par centaines, et l'opinion découvre qu'en fait de « *guerre-éclair* » contre « *des bases terroristes* », l'armée pilonne Beyrouth, bombarde des populations civiles. Les déclarations de Begin après les massacres des camps palestiniens de Sabra et Chatila (« *des non-juifs ont massacré des non-juifs, en quoi cela nous concerne-t-il ?* ») écœurent. Contre la poursuite de la guerre, des centaines de milliers de manifestants, à l'appel du mouvement de Paix « *Chalom Archav* » « *Paix Maintenant* », de loin le plus important en nombre de sympathisants, remplissent la rue Dizengoff à Tel-Aviv. Mais la question palestinienne n'est pas encore posée, la fin de l'occupation très loin d'être envisagée. Il faut attendre l'Intifada pour que la question entre au cœur du débat, occupe la « *une* » des journaux, revienne dans toutes les conversations. Peu à peu, la majorité de

la population se laisse gagner par l'idée qu'il faudra bien en venir à négocier, et ne refuse plus le principe de négociations avec l'OLP. Raisons éthiques ? morales ? économiques, du fait du poids du soulèvement sur l'économie israélienne ? Ou réflexe sécuritaire qui se retourne pour la première fois contre l'occupation ? Le droit du peuple palestinien à l'auto-détermination et à un Etat indépendant n'est, lui, toujours pas majoritairement accepté ; l'on évoque plus volontiers l'idée d'une confédération jordano-palestinienne, et il est hors de question pour l'opinion d'envisager le retrait de Jérusalem-Est ou le retour des Palestiniens sur les terres dont ils ont été chassés depuis 1947-1948...

De petites organisations cependant grandissent ou se créent. Tels le mouvement de réservistes « *Yech Igvoul* » qui appelle à ne pas servir dans les territoires occupés, ou bien « *les femmes en noir* », qui manifestent chaque semaine contre l'occupation et organisent des chaînes de solidarité humanitaire. Des mouvements d'information pour les droits humains émergent aussi : à côté de la Ligue des droits civiques (qui lutte depuis des années sous l'impulsion d'Israël Shahaq et de Yossi Algazi) se crée Betselem (6), ainsi que « *l'organisation des femmes israéliennes solidaires des femmes palestiniennes prisonnières politiques* », qui organise la solidarité, et informe au-delà des frontières sur la vie des femmes en prison. La guerre du Golfe a freiné considérablement ce mouvement. De nombreux militants, ne

voyant pas toujours le couvre-feu dont était victime le peuple palestinien, ont été consternés de constater à quel point le mirage irakien influençait la population palestinienne. D'autres ont dénoncé le soutien de plusieurs dirigeants de l'OLP à Saddam Hussein de la même façon qu'ils continuent à dénoncer les bombardements israéliens au sud Liban et la politique de leur propre gouvernement. Les autorités de Tel-Aviv ont cherché à en tirer parti : l'OLP, disent-elles, s'est disqualifiée ; la paix est dorénavant impossible.

Il ne s'agit pas de parler de dialogue entre amis, répondent des femmes ou des hommes politiques israéliens telle la propre fille de Moshe Dayan. Même si les peuples israélien et palestinien seront nécessairement amenés à vivre un jour libres et indépendants, côte à côte. Il s'agit de négociations urgentes entre ennemis. Et l'OLP, ennemie ou non, représente le peuple palestinien, que cela plaise ou non, de même que le gouvernement Shamir représente pour l'instant le peuple israélien. Il faudra donc bien que les dirigeants israéliens et ceux de l'OLP se rencontrent un jour à la table des négociations.

Utopique, Abie Nathan ? Probablement, mais une utopie réaliste, lucide. Et courageuse.

Mélanie Carbet

- (1) Rencontre à Paris le 26 juin 1991.
 (2) Voir « *The Other Israel* », Newsletter of the Israeli Council for Israeli-Palestinian Peace ; march-avril 1991.
 (3) Lire de Raymonda Tawil, « *Mon pays, ma prison* ». Une femme en Palestine ; Ed. Seuil, 1979.
 (4) Rencontre au Sénat les 12 et 13 janvier 1989 (voir les actes dans : « *L'Europe et le conflit israélo-palestinien* », Paris, 1989 ; L'Harmattan).
 (5) Voir article infra.
 (6) Betselem publie de nombreux rapports sur les violations des droits humains dans les territoires palestiniens occupés. 18, Keren Hayesod st. Jerusalem 92149 ; tél. : 02/667271.



Le mot paix en arabe et en hébreu.



LES SEMEURS DE PAIX

ISSAM SAARTAOU

« Pierre Mendès France (...) n'a jamais cru aux accords de Camp David. Il avait la conviction que le seul moyen de progresser vers la paix était le dialogue direct, sans intermédiaires, entre Israéliens et Palestiniens. Cela se savait de part et d'autre. C'est ainsi qu'en 1976, Lova Eliav, ancien député à la Knesset du parti Shelli, souhaitant rencontrer des Palestiniens, a demandé à Pierre Mendès France d'assister comme témoin à cette entrevue. Il lui a téléphoné de Tel-Aviv pour lui demander de les recevoir. Le Palestinien avec lequel il avait pris rendez-vous s'appelait Issam Saartaoui. (...) Saartaoui était un diplomate de très haut niveau. C'était un homme courageux, désireux de négocier. Il disait être l'envoyé de Yasser Arafat. Il inspirait confiance.

Quand j'ai appris sa mort, j'ai eu de la peine pour Israël. J'ai eu de la peine pour les prisonniers israéliens et palestiniens qui étaient sur le point d'être échangés, car Saartaoui œuvrait depuis des mois à cet échange. J'ai de la peine pour sa femme et ses trois enfants. Son action était irremplaçable ; il faudra du temps pour trouver un interlocuteur capable de négocier au niveau où il se plaçait. Il avait sur Arafat un effet modérateur. Il est à craindre que, sans lui, les extrémistes ne l'emportent.

Après cette rencontre historique, il y a eu plusieurs réunions (...). Issam Saartaoui aura payé de sa vie le courage d'avoir, sans jamais céder aux pressions, tenté de servir son peuple en le protégeant de ses propres démons. La dernière fois que je l'ai vu, il était sous la protection de policiers français. Il se savait menacé et il savait d'où venaient les menaces. »

* Extrait de l'interview de Marie-Claire Mendès France parue dans le *Nouvel Observateur* le 15 avril 1983. Issam Saartaoui est né à Saint-Jean-d'Acre, s'est réfugié en Irak avec sa famille ; membre du Fath, il était chargé par Arafat d'entamer des discussions avec la gauche sioniste. Le 10 avril 1983, il est assassiné par les extrémistes d'Abou Nidal durant le Congrès de l'Internationale socialiste à Lisbonne.

MATTI PELED

Matti Peled est un homme de terrain et de culture. Ex-général de division de l'armée israélienne jusqu'en 1969, professeur de littérature arabe à l'université de Tel-Aviv, leader de la Liste progressiste pour la paix aux dernières élections du Parlement israélien,

L'histoire des hommes et des femmes qui ont tenté, parfois au péril de leur vie, de construire des passerelles pour parler paix entre Israéliens et Palestiniens reste à faire. La place manque dans ce numéro pour les nommer tous ou même leur rendre hommage. Le choix des portraits qui suivent est forcément arbitraire. Que tous les autres nous pardon-

fondateur du Conseil israélien pour la paix Israël-Palestine. Différences l'a rencontré lors d'un récent séjour à Paris.

Cet homme, aujourd'hui grand-père, se souvient que jusqu'en 1967 la rencontre avec les Palestiniens était impossible. Après, elle devint permanente. En 1975, il crée le Conseil israélien pour la paix, une association dont le sigle représente les deux drapeaux croisés. Elle publie un journal bimensuel, *The other Israel*, qui diffuse notamment des informations précises sur l'activité individuelle ou collective (particulièrement précieuses durant la guerre du Golfe) et les prises de position des pacifistes israéliens. Il ne tait, par ailleurs, ni leurs difficultés, en matière d'accès aux médias par exemple, ni leurs divergences. Une attention est notamment portée sur la résistance dans l'armée israélienne à la politique du « non » et de la répression de Shamir. Ainsi dans le numéro 44 (nov.-déc. 1990), de *The other Israel* peut-on lire : « En trois ans d'Intifada, 127 membres des Forces armées israéliennes ont passé en tout 4 155 jours en

prison pour avoir refusé de servir dans les territoires occupés. Parmi eux, il y a eu 15 officiers allant du grade de lieutenant à celui de commandant. »

Les écrivains préférés de M. Peled sont Abdurahman Munif (Irakien) et Ibrahim Jabra (Palestinien).

* BP 956, Tel-Aviv, 61008 Israël.

MICHEL WARSHAWSKI

Michel Warshawski, correspondant en Israël de journaux français, a été condamné à vingt mois de prison dont dix avec sursis en novembre 1989, dans le cadre de ses activités du Centre d'information alternative.

Warshawski était accusé de prestations de services à organisations illégales, notamment le FPLP, et de soutien à organisations terroristes sur la base de dizaines de tracts, brochures, articles traités par son agence de presse. Le procès aura duré dix mois et les charges retenues contre lui seront levées à l'exception d'un document : une brochure de formation pour les militants du FPLP traitant des interrogatoires et des tortures menés par le Shin-Beit, les services secrets israéliens, dans les territoires occupés.

Si le tribunal a admis que Warshawski pouvait ignorer l'identité de son commanditaire, il a vu dans son refus de dénoncer la personne qui lui avait remis ce manuscrit la preuve qu'il avait « consciemment fermé les yeux sur l'origine de la brochure ». C'est donc un verdict très lourd qui s'est abattu sur Warshawski, provoquant de nombreuses réactions en Israël comme à l'étranger.

ger. Comme l'affirme son avocat, M^e Avigdor Feldman, et une bonne partie de la presse israélienne, Warshawski a été condamné pour ses opinions et non pour ses actes.

En effet, Warshawski milite depuis plus de vingt ans pour une paix israélo-palestinienne, pour une « coexistence entre les deux peuples dans le respect de leurs droits nationaux ». Il est aussi l'un des animateurs du Mouvement des soldats réservistes contre la guerre et l'occupation. Il s'est illustré en refusant d'effectuer ses périodes militaires dans les territoires occupés ou sur le territoire libanais et de « mener la guerre criminelle de Sharon ». Dans un article intitulé « Frontières » (1), Warshawski affirme : « Je me revendique à l'extrême limite de ma propre communauté. Je veux être de ce côté de la frontière comme juif israélien, mais le plus près possible de mes frères palestiniens. »

(1) *Politix*, décembre 1989.

MAHMOUD MASARWA

Arabe israélien et syndicaliste de quarante-trois ans, Mahmoud Masarwa a été arrêté le 19 juillet 1988 et condamné en 1989 à 10 ans de prison alors qu'il s'appretait à participer à une série de meetings en Grande-Bretagne à l'invitation du TUC, la Confédération syndicale britannique et de certains députés travaillistes.

Lors de son procès, les charges retenues contre lui sont demeurées secrètes et de plus, des aveux lui ont été extorqués sous la torture. Il semble évident que Masarwa a été condamné pour ses convictions politiques et non pour un quelconque délit ou pour une atteinte à la sécurité d'Etat.

Masarwa est, en effet, un militant syndicaliste de longue date. Dès le début des années 70 et au cours de nombreux séjours en prison, il a toujours lié la reconnaissance des droits nationaux des Palestiniens à ses convictions socialistes et s'est efforcé de créer un syndicat d'union des travailleurs israéliens et palestiniens.

Le comité de soutien à Masarwa, organisé principalement en Grande-Bretagne mais aussi dans toute l'Europe, a rencontré diverses organisations de la gauche israélienne (du parti travailliste au parti communiste en passant par le syndicat Histadrout), souvent évasives s'agissant d'une affaire de sécurité d'Etat. Seuls le Ratz, mouvement pour les droits civiques et la Liste progressiste pour la paix se sont vigoureusement engagés à défendre Masarwa et à exiger le respect de ses droits de prisonnier, la levée du secret pesant sur les charges retenues contre lui.

De même, le Parlement européen a voté en 1988 à près de 60 % une motion demandant sa libération sur proposition des groupes communiste, socialiste et vert. Une délégation a assisté à son procès en appel le 8 août, composé de nombreuses personnalités de tous horizons et de toutes nationalités : Paddy Hill (l'un des six de Birmingham), Jef Ulburghs

(prêtre catholique belge et ancien député européen), Juan Ignacio (président du Syndicat des étudiants espagnols), Hans-Goeran Franck (député suédois social-démocrate) et Dave Nellist (député travailliste anglais).

La partie civile insiste sur le fait que des aveux obtenus sous la torture ne peuvent en aucun cas fournir de preuve à une accusation d'espionnage.

ZEEV STERNHELL

Zeev Sternhell est professeur d'histoire des idées à l'université de Jérusalem, proche du Mapam (gauche du parti travailliste).

Il est l'un des membres fondateurs du mouvement « La paix maintenant ». Il n'y a pas, selon lui, de montée de l'intégrisme juif, seules alliances (ou mésalliances) leur donnent un poids démesuré. Pourtant, le fait que les travaillistes comme les conservateurs aient fait des compromis avec les religieux n'est-ce pas la marque d'une contradiction intrinsèque à l'Etat hébreu ? Zeev Sternhell répond : « Il est vrai qu'il est plus difficile de séparer chez nous le religieux du national qu'en Europe. Nous n'avons pas de tradition de laïcité comme il en existe en France et encore faut-il rappeler que ces traditions ne sont pas tellement anciennes. L'élément religieux a toujours joué un rôle important dans le nationalisme juif, il s'agissait d'un nationalisme à caractère messianique, la terre d'Israël c'était aussi la terre des prophètes, des Lieux saints, la Bible constitue quand même un élément fondamental de notre culture. En fait, la société juive a commencé à se laïciser assez tardivement ; il y a cinquante ans encore, la majorité des juifs de Pologne, de Roumanie, de Hongrie était très religieux car il ne faut pas oublier que l'immense majorité des juifs se trouvait en Europe, les juifs d'Orient n'ont jamais constitué qu'une petite minorité. On ne peut pas à coup de hache balayer vingt siècles d'histoire pendant lesquels la religion était

pour les juifs l'élément fondamental de leur identité. » La lutte pour la laïcité est-elle un combat de la gauche israélienne ? « Oui, estime-t-il, ils essaient sans cesse de repousser les frontières et, nous, nous essayons de les contenir. C'est une vieille histoire qui représente plutôt une bataille culturelle, le problème essentiel étant la paix. »

Zeev Sternhell est un démocrate, militant de la paix, pourtant, au fil de l'entretien, une nette hostilité à l'encontre des sépharades se fait sentir. « Il ne s'agit pas d'un problème avec les sépharades, tient-il à préciser, nous n'avons eu aucun problème avec les juifs irakiens, gens de culture, parlant anglais, la difficulté d'intégration concernait les Marocains, ils étaient issus d'un pays arriéré, faisaient énormément d'enfants (ce qui ne les a pas aidés à s'en sortir) et vivaient leur arrivée en Israël comme un déchirement. »

Vision occidentale ? Zeev Sternhell la revendique : « Tous les Israéliens, quelle que soit leur origine, veulent vivre dans un Etat moderne, c'est-à-dire démocratique, la démocratie est née en Occident, les droits individuels, l'égalité des sexes sont des valeurs occidentales, on n'y peut rien. »

On aurait espéré mieux d'un « historien des idées ».

FAYSAL HUSSEINI

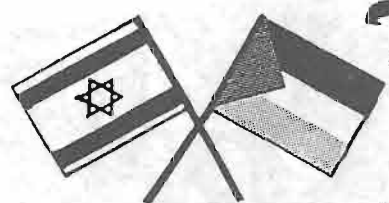
Fils d'un Palestinien tué en 1948 alors qu'il combattait la Hagana à la veille du massacre de Deir Yassin, Faysal Hussein appartient à l'une des plus vieilles familles palestiniennes de Jérusalem. Ancien directeur du Centre de recherche et d'études arabes de Jérusalem (fermé par les autorités israéliennes depuis quelques années), Faysal Hussein est surtout l'un des principaux dirigeants de l'OLP dans les territoires occupés.

Au sein de l'OLP et de ses différents courants, comme de la population palestinienne, il jouit d'un grand capital de confiance. A cet égard, il a fait partie de la délégation palestinienne mandatée par l'OLP qui a rencontré James Baker au consulat américain de Jérusalem (1). Celui-ci a toujours insisté sur le fait que les Palestiniens ne peuvent être au ban des nations pour leur soutien à Saddam Hussein : les Palestiniens n'ont pas armé l'Irak et ils attendent toujours de voir la légalité internationale être appliquée avec autant de fermeté vis-à-vis d'Israël que vis-à-vis de l'Irak.

S'il condamne sans nuances les excès de l'Intifada, c'est-à-dire le meurtre de civils israéliens, mais aussi les réglements de compte entre Palestiniens, il souhaite aussi la poursuite de l'Intifada (qui passe notamment par la réorganisation de l'économie palestinienne menacée d'asphyxie) afin de maintenir en éveil l'opinion israélienne et internationale. A cet égard, l'immigration massive des juifs soviétiques constitue une menace non pas en soi mais de par les objectifs poursuivis par ceux qui encouragent cette immigration, c'est-

« La dette infinie que l'Europe avait à l'égard des Juifs, elle n'a pas commencé à payer, mais elle l'a fait payer à un peuple innocent, les Palestiniens. »

Gilles Deleuze



The Other Israel
Newsletter of the Israeli Council for Israeli-Palestinian Peace
January-February 1991 No 45

P.O.B.956 Tel-Aviv, Israel 61008
Phone/fax: (03) 5565804
Editor: Adam Keller
Assistant editor: Beate Zilversmidt

Editorial Board: Uri Avnery, Matti Peled, Yaakov Arnon, Haim Bar'am, Yael Lotan, Yossi Amitay
- ISSN 0792-4615 -

NO TO THE WAR!

As this is being written, the whole world is following the news of the American air attack on Iraq. If there was room for hope that the crisis would not result in a shooting war, it was due to the irrefutable fact that this would be the most irrational war of this century.

Granted, Iraq had no right to invade Kuwait and must be forced to pull back its forces. This could certainly be the result of a consistent implementation of the economic sanctions against Iraq as resolved by the security Council. The lesson of South Africa is very clear: it takes time, but no country in the modern world can withstand forever such sanctions.

Yes, it might have taken several years, but

doubt that far greater and more urgent needs were awaiting the tremendous resources of the Western World, led by the United States, than the shipment and maintenance of a huge army on the borders of Kuwait.

It is time to look at the nature of the Gulf crisis in a more balanced manner. When the war between Iran and Iraq broke out—due to Saddam Hussein's mistaken belief that he could take advantage of Iran's apparent weakness after the Khomeinist revolution and impose a border settlement, favourable to Iraq, in the Shat al-Arab region—the Western World and the Arabian oil princes welcomed it with relief.

By the time that long and indecisive war ended,

à-dire la réalisation du grand Israël. Or la guerre du Golfe a aussi prouvé que la sécurité d'Israël ne dépend plus de l'extension de son territoire.

Pour Faysal Husseini, l'OLP est un partenaire incontournable à toute solution de paix au Moyen-Orient, de même que les pacifistes israéliens sont des interlocuteurs obligés malgré leurs contradictions. De plus, le cadre d'un dialogue doit être fixé préalablement à toute négociation avec le gouvernement israélien.

En somme, il s'agit de choisir clairement entre deux niveaux d'analyse et de pratique politique : les droits historiques ou la légalité internationale. Mêler les deux références revient à renvoyer la paix aux calendes grecques !

(1) Pour en savoir plus, lire l'interview de Faysal Husseini publiée par la Revue d'études palestiniennes n° 40, été 1991, éditions Minuit, 7, rue Bernard-Palissy, 75006 Paris.

CLAUDE BOURDET

Claude Bourdet a toujours été l'homme des grandes causes depuis plus de quarante ans. Résistant, il s'est constamment engagé dans les luttes anticoloniales, notamment lors des guerres d'Indochine, d'Algérie, du Viêt-nam.

Aujourd'hui, il est un des présidents de l'association France-Palestine : la défense des Palestiniens lui paraissant dans la continuité de ses combats contre le colonialisme.

Pour Claude Bourdet, « l'alliance de l'OLP et des Palestiniens avec Saddam Hussein » était inévitable car « il apparaissait comme seul dirigeant arabe à les soutenir. Cependant, la diabolisation de Saddam Hussein en Occident a conduit nombre de personnalités, notamment en France, à revenir sur leur soutien à l'OLP et à voir les Palestiniens non plus comme des victimes mais comme des coupables. La lutte contre Saddam Hussein étant achevée, s'ouvre aujourd'hui une lutte contre les Palestiniens. Quant aux Américains, il est certain qu'ils souhaitent que quelque chose change dans le conflit, mais l'obstination de Shamir et des dirigeants israéliens bloque toute initiative.

Un jour, peut-être, le gouvernement israélien comprendra-t-il que l'on ne peut détruire les Palestiniens et qu'il faudra s'entendre avec eux... Par ailleurs, les groupes pacifistes israéliens ont compris cela, je pense à Matti Peled et ses groupes pour la paix ou à Abie Nathan. De plus, il faut aussi lutter contre l'indifférence de l'opinion, ce qui prendra du temps. C'est dans cette optique que France-Palestine organise des séjours en France d'enfants palestiniens. J'espère aussi que le gouvernement français, et en premier lieu François Mitterrand et Roland Dumas, sera plus actif pour faire progresser l'idée de négociations et pour qu'à terme on voit disparaître de la scène politique israélienne des hommes tels que Shamir, David Levy et surtout l'affreux Sharon. »

Portraits esquissés par B. Stora, D. Gormezano et C. Benabdessadok

Rendre les territoires et négocier avec l'OLP est la meilleure garantie pour qu'Israël vive en paix selon Marie-Claude Mendès France qui a accordé à Différences un entretien.

« Les « colombes » israéliennes et les modérés palestiniens avaient demandé à Pierre Mendès France d'être le témoin et le conseiller de leurs premières rencontres secrètes en 1976. A la mort de Mendès France et de Nahum Goldman, signataires de l'Appel de 1982 à l'autodétermination des deux peuples, Issam Saartaoui est venu me voir pour me demander de continuer à appuyer le dialogue entamé. J'ai accepté. Issam Saartaoui a, comme on le sait, été assassiné le 10 avril 1983...

Depuis, j'ai continué à m'intéresser directement à la question. Je préside le Comité français du Centre international pour la paix au Proche-Orient dont le siège se trouve à Tel-Aviv. Avec mes collègues d'Europe, d'Amérique ou d'Australie, nous faisons régulièrement le point de la situation. En Israël, notre



Issam Saartaoui assassiné en 1983.

mouvement se trouve tout à fait à gauche avec des parlementaires comme Shoulamit Aloni du RATZ, Yair Tzaban du MAPAM ou Yossi Beilin du Parti travailliste.

J'ai rencontré Yasser Arafat à Tunis ainsi qu'Abou Iyad et Abou Mazen après qu'ils eurent reconnu l'Etat d'Israël. Il se passait là un moment historique de grande importance qu'il fallait saisir. Malheureusement, rien n'est venu du côté d'Israël, pas une réponse, pas un acte aussi minime soit-il.

Je tiens tout autant à un Israël vivant en paix dans des frontières reconnues et sûres qu'au droit des Palestiniens à un Etat pour y vivre libres et en sécurité.

En 1988 et en 1989, j'ai participé à deux missions de la Fédération internationale des droits de l'homme en Cisjordanie et à Gaza. J'en suis revenue catastrophée. J'ai vu, par

exemple, un village comme Beit Sahour sous couvre-feu, des gens enfermés chez eux pendant plusieurs jours, ne pouvant sortir sans risquer de perdre la vie ; les écoles fermées... Empêcher des enfants d'aller à l'école sous prétexte qu'ils pourraient jeter des pierres, c'est révoltant. Je prétends, en ce qui me concerne, que s'il n'y avait pas d'armée d'occupation, il n'y aurait pas de pierres... C'est de la provocation permanente.

Je me considère comme une militante de la paix. Je ne cesse de répéter, comme l'affirmait Mendès France, que c'est avec son ennemi que l'on négocie. En l'occurrence, c'est avec l'OLP que les autorités israéliennes doivent se mettre à la table des négociations. Je viens de le répéter en Israël. Mais je crains que Shamir cherche à gagner du temps, c'est-à-dire à en perdre ! La rencontre entre M. Baker et des personnalités palestiniennes comme Faysal Husseini et Hannan Ashrawi a été une occasion historique d'avancer vers le processus de paix. Cet espoir s'est évanoui devant l'entêtement d'Yitshak Shamir. Israël n'a pas les moyens économiques d'intégrer des centaines de milliers de nouveaux immigrants et de garder les territoires. Le gouvernement est, de ce fait, obligé de demander l'aide en milliers de dollars aux Américains. S'ils voulaient vraiment faire avancer la voie de la paix, les Américains pourraient faire pression de façon plus ferme sur le gouvernement israélien.

L'attitude israélienne est formellement contradictoire. D'un côté, on veut bien recevoir le roi Hussein de Jordanie qui a pris fait et cause pour Saddam Hussein lors de la guerre du Golfe mais de l'autre on refuse de parler avec l'OLP. Dès que Faysal Husseini a déclaré avoir le feu vert de l'OLP, Shamir a dit : « Non, il ne peut être à la table des négociations. » Tant qu'il s'entêtera à vouloir choisir ses interlocuteurs, il n'y aura pas de paix possible. J'ose espérer qu'un homme comme David Lévy finira par le comprendre. A droite, il est le mieux placé pour envisager une négociation. C'est le sentiment que j'ai éprouvé après l'avoir rencontré très récemment.

Si l'Intifada s'est provisoirement calmée, il ne faut pas se faire d'illusion. La marmite continue de bouillir. Un jour ou l'autre, elle explosera.

Les peuples israélien et palestinien sont faits pour s'entendre. Au risque de choquer, je dirais que les Palestiniens sont les « juifs » des Arabes. Ils sont sans souveraineté et sans terre ; ils ont fait le même chemin de la diaspora. Le paradoxe est que lorsqu'ils se rencontrent à l'étranger, le dialogue s'instaure. Dès qu'ils reviennent en Israël ou en Palestine, le concept de la Terre s'impose et la méfiance ressurgit.

Rien ne se fera sans la restitution des territoires aux Palestiniens. Ce peuple ne peut continuer à survivre dans les bidonvilles tandis que les implantations de colons se multiplient dans les territoires. Lorsque ceux-ci seront restitués, les uns et les autres se rendront compte qu'il faut vivre ensemble et trouveront les moyens, je l'espère, de construire un ensemble économique important pour la région.

Les États-Unis détiennent une carte maîtresse dans la région et dans le conflit israélo-palestinien. Mais, nous, Français et Européens, nous avons un rôle à jouer pour notamment faire pression sur les communautés juives qui sont, malheureusement, trop souvent réactionnaires. Il faut inlassablement expliquer que la paix est non seulement incontournable mais possible. Il faut, comme disait Mendès France, vaincre la méfiance. C'est très difficile.

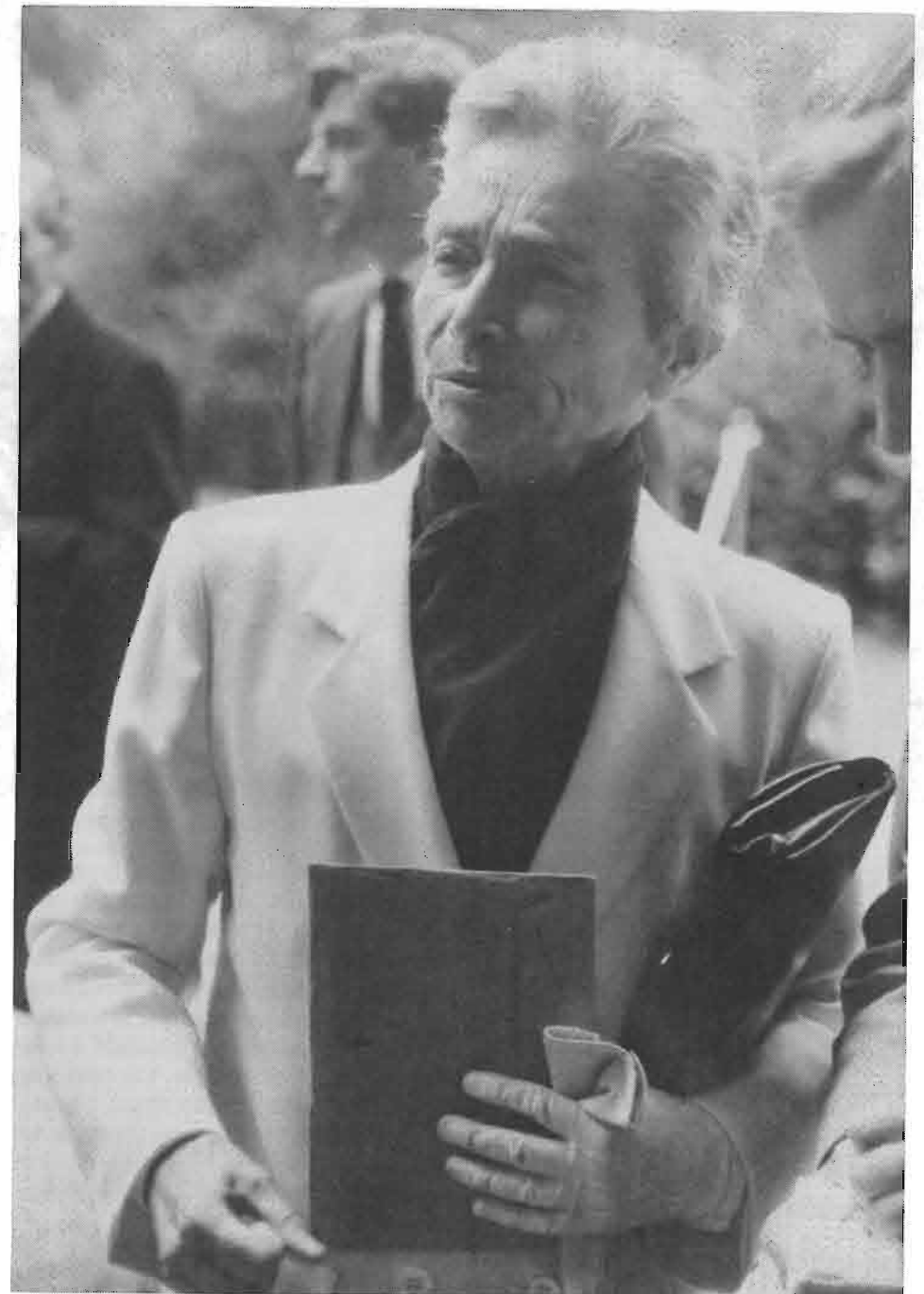
Lorsque la paix se fera entre les Israéliens et les Palestiniens, en somme l'application des résolutions 242 et 338 de l'ONU, lorsque Israël aura rendu les territoires, la reconnaissance d'Israël par les pays arabes se fera automatiquement. Les responsables israéliens prennent, à mon sens, le problème à l'envers en s'attachant préalablement à des négociations bilatérales avec les pays arabes.

Israël a changé, la situation est complexe. J'en veux pour preuve la manifestation qui a eu lieu dernièrement pour soutenir la grève de la faim d'Abie Nathan (1). Douze mille personnes étaient là dont deux maires appartenant au Likoud, Shlomo Lahat de Tel-Aviv où se déroulait la manifestation, et Laudau, maire de Hertzlia.

Le paradoxe réside dans l'hypothèse suivante : s'il y avait aujourd'hui des élections en Israël, le Likoud l'emporterait ; mais si un référendum était organisé sur la question : « Etes-vous partisan de rendre les territoires en échange de la paix », une majorité d'Israéliens voterait pour ! Les gens ont envie de vivre... en paix.

Propos recueillis par Chérifa Benabdessadok

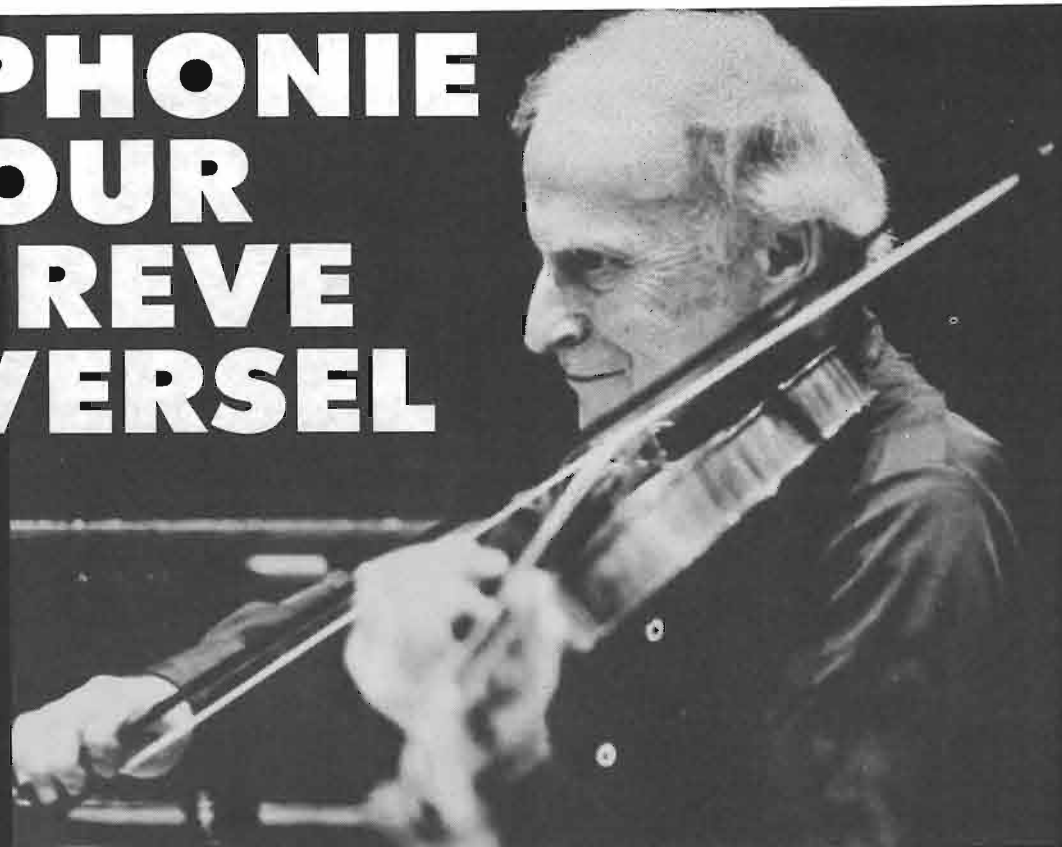
(1) Lire article « Les ailes de la colombe », page 52.



AFP

ISRAEL DOIT RENDRE LES TERRITOIRES ET NEGOCIER AVEC L'OLP

SYMPHONIE POUR UN REVE UNIVERSEL



« Si j'ai un jour un fils, je l'appellerai Yehudi*. Que son nom fasse sa gloire ou sa perte », tel fut le vœu de Marutha, la mère de Y. Menuhin, en 1916 à New York. Le célèbre violoniste nous a accordé l'entretien qui suit avec la plus grande simplicité. Quelques rêves pour ne pas désespérer de l'humanité.

Différences : Parlez-nous de votre rapport à la musique et de cet instrument universel qu'est le violon.

■ **Yehudi Menuhin** : Le violon est fait de cordes comme un arc. La corde, tendue, sert à lancer la flèche pour tuer mais aussi à faire vibrer le son de la vie. Elle est comme une flamme qui représente potentiellement toute la vie. Le violon est l'antithèse de l'agression.

Il permet de relier sa propre vie, la mienne, à celle de tous les temps et de tant de peuples. Il m'a donné l'écoute et l'échange avec les musiques d'il y a deux ou trois mille ans. En pratiquant la musique, on apprend à agir par la persuasion plutôt que par la brutalité. On apprend ainsi à servir l'humanité, à communiquer du fond de l'être. Les mots sont précis ; ils s'appliquent à des objets, à la norme. En poésie, certains mots dépassent les objets qu'ils désignent. La poésie agrandit le sens des mots. La musique agrandit et dépasse la poésie.

D. : *Le violon et le poète plus forts que la sophistication des armes ?*

■ **Y. M.** : J'ai connu un violoniste à Haïfa, Abiléh. Il croyait à la beauté de ses voisins. Il a pu se rendre dans les villages et avec ses propres mains et celles de jeunes associés reconstruire des maisons détruites par des militaires israéliens. Ceux qui ressemblent à Abiléh ne sont jamais représentés par les Etats qui ne savent pas exprimer la volonté, la dignité, la générosité de la vie humaine.

D. : *L'Etat est une réalité incontournable du monde contemporain...*

■ **Y. M.** : Certes. Mais il ne sait faire qu'une chose : protéger des frontières, un territoire, une condition nationale. Il ignore tout de la souffrance des gens, de leurs joies, de leurs peines. J'aimerais voir naître un Parlement qui ne représente que les cultures des peuples, et non les idéologies des Etats. Les cultures

dans leur dimension protectrice, idéale, protectrice. Les Etats savent très bien encourager la peur, la haine, profiter des émotions poussées à l'extrême degré de leur potentiel barbare. S'ils travaillaient à arroser ce qui est sec, apporter de l'eau là où l'on a soif, au lieu de se battre pour des frontières qui ne signifient rien en elles-mêmes, le monde serait différent, n'est-ce pas ?

D. : *Notre responsabilité, la vôtre, la mienne, sont engagées dans cette affaire. Alors ?*

■ **Y. M.** : Oui, mais ce que chacun porte de plus naturel en soi est interdit par les conventions nationales. Elles encouragent au contraire les émotions les plus archaïques : la fierté, l'instinct de supériorité, la soif de domination. C'est cela qui mène le monde. Plusieurs projets ont tenté de canaliser l'émotion positive et généreuse. Les Dix Commandements, par exemple. Mais ils n'ont jamais été appliqués. Les bouddhistes sont, à ma connaissance, ceux qui sont allés le plus loin dans l'élaboration d'une référence éthique : dans leur conduite, pas de hiérarchie, simplement le respect pour la connaissance, pour les textes qui transmettent un héritage millénaire, pour la vie. Aujourd'hui, le monde, les Etats sont régis par des tonnes de papiers qui inscrivent des lois ; à quoi cela sert-il ? A-t-on besoin de loi pour respecter son voisin, le traiter avec courtoisie, le considérer comme aussi digne que soi ? Quand manque l'éthique, on multiplie les lois en les rendant toujours plus

compliquées. C'est absurde. En fait, tout est contaminé par ceux qui profitent de la haine pour vendre des armes, des drogues ; ils protègent leurs positions. Leurs intérêts sont si puissants que l'agression et la peur risquent de perdurer longtemps encore.

D. : *Faut-il complètement désespérer de l'humanité ?*

■ **Y. M.** : L'humanité a besoin de rêves. Il faut entretenir les rêves. Pas les cauchemars. Et chercher à les réaliser même si on n'en concrétise qu'une infime partie.

D. : *Dans votre déclaration en mai dernier à Jérusalem, vous avez été très dur à l'égard du gouvernement Shamir et de l'attitude d'Israël par rapport aux Palestiniens. Pourquoi ?*

■ **Y. M.** : Je songe simplement aux droits de la vie. Je n'appartiens pas à la société israélienne, je ne suis ni menacé, ni menaçant. Je n'ai pas subi l'holocauste. Je ne porte pas un fardeau et je n'ai pas de comptes à régler. Je crois pouvoir porter un regard objectif. Peut-être est-ce un avantage car on ne peut pas laisser un pays abandonné à ceux qui nourrissent de part et d'autre de très puissants préjugés dont on connaît d'ailleurs l'origine. Les Arabes ont beaucoup souffert de la création artificielle d'Etats par les puissances européennes. La logique humaine aurait voulu que chaque peuple de la région crée par son propre génie, l'art, la sagesse, la communication. Aujourd'hui, on se bat partout pour des frontières qui n'ont rien à voir avec la condition des peuples.

D. : *Ce fait est devenu irréversible ; on ne peut plus raisonner en dehors de ce principe de réalité.*

■ **Y. M.** : Au nom du rêve dont l'humanité a besoin, je raisonne autrement. Concernant le conflit israélo-palestinien, les Israéliens et les Palestiniens ont désormais fait la preuve qu'ils sont prêts à tous les sacrifices pour s'accrocher à ce qu'ils considèrent comme étant leurs terres. Comment ne pas imaginer qu'ils puissent s'entendre et se dire : « Cette terre nous appartient en commun, donnons-lui des chances de fleurir. » S'ils se battent, ils vont tout détruire... Chacun part à l'assaut dans l'espoir de vaincre mais la victoire est une illusion : elle prépare une nouvelle défaite. Durant les périodes de paix, on prépare la guerre. La fausse paix actuelle est certainement le prélude à d'autres guerres. C'est insensé. Se sacrifier pour la paix, oui, pour la guerre, c'est un non-sens. Malheureusement, aucun homme d'Etat, aucun politicien n'osera en appeler aux sentiments les plus nobles des individus. Ils sont tous obsédés par leur élection ou leur... réélection.

D. : *Vous évoquiez à Jérusalem, je vous cite, « le code moral juif préservé depuis cinq mille ans » (1). Tout porte à croire que ce code est aujourd'hui rompu. Comment l'expliquez-vous ?*

■ **Y. M.** : Ce code a été élaboré par les juifs, comme par les mahométans, comme par les chrétiens. En ce qui concerne les juifs, il est banal de constater qu'il n'a pas été respecté à leur égard dans nombre de pays. En Allemagne, en Pologne, en Russie, même en France et en Grande-Bretagne... lorsqu'un code moral ne s'applique qu'à un groupe et pas à tous, il déraile. La formation, l'histoire des dernières générations de juifs a été si terrible que leur code moral ne s'applique plus qu'à eux-mêmes, laissant de côté leurs voisins arabes et ceux-là mêmes qui habitent avec eux.

D. : *La solution au conflit paraît être la création de deux Etats, Israël et un Etat palestinien. Cette perspective, encore lointaine, vous paraît-elle la meilleure ?*

■ **Y. M.** : Elle paraît en effet incontournable. Mais je vous l'ai dit, je n'aime ni ne crois dans les Etats. L'Etat est une conception qui n'appartient déjà plus au XXI^e siècle. Prenons l'exemple des Tziganes. Ils n'ont ni Etat, ni territoire ; ils vivent dans toute l'Europe, de l'Oural à l'Irlande en passant par la Turquie. Ils devraient être représentés au Parlement européen en tant qu'entité culturelle. L'Etat est par essence l'ennemi de la culture. Jérusalem sera toujours l'objet du désir des Palestiniens, il sera toujours dans le rêve israélien. Nous allons malheureusement entrer en plein marchandage. J'aime marchander au



Bien ou mal ?

souk, c'est très agréable. Mais marchander des vies humaines est un acte terrible. Combien de shekels ou de dinars vaut une vie humaine ? A quoi servirait une conférence internationale basée sur ces marchandages ? Peut-on imaginer, rêver d'un profond changement de mentalité, notamment en Israël ? Je crois que la moitié de la population serait prête à partager, à construire la paix, à faire fleurir les diverses cultures qui se côtoient. Pour cela, il manque la conscience, l'engagement à ne plus reproduire ce qui s'est passé. Maintenir la haine et la peur entre Israéliens et Palestiniens sert l'intérêt de ceux qui les détestent simultanément. Il est temps qu'ils comprennent qu'ils n'ont pas besoin d'intermédiaire pour s'entendre.

D. : *Le rôle des représentants des Israéliens et des Palestiniens est ici primordial.*

■ **Y. M.** : Je ne vois pas de solution au niveau des hommes d'Etat et des politiciens. Les peuples s'abandonnent trop facilement à leur leaders et abdiquent ainsi leurs responsabilités. D'un côté comme de l'autre, les gouvernants ou les représentants sont à la merci de bailleurs de fonds qui ne cherchent que leurs intérêts propres. Si l'on poursuit sur le chemin actuel, chaque jour deviendra plus hideux, plus triste, plus tragique. Lorsque j'ai pris la parole devant la Knesset, en mai dernier, la moitié de l'assemblée a applaudi chaleureusement, l'autre s'est abstenue. Toutes les voix qui veulent la paix ne sont pas organisées, elles ressemblent encore à des balbutiements d'enfants. Tant que la conduite militaire d'Israël restera en l'état, on va continuer à marchander et à se battre. Je ne veux pas utiliser les termes « territoires », « occupation » ou « frontières », car je pense que la solution est ailleurs. Les Arabes palestiniens ont droit à une voie à la mer, ils ont le droit de considérer Jérusalem comme leur, tout autant que les juifs.

D. : *Que voulez-vous finalement ?*

■ **Y. M.** : Je ne veux pas désespérer. Je ne défends aucun intérêt ; je ne représente que moi-même, je n'ai pas changé c'est tout. Je veux parler au nom de l'humanité des pauvres qui souffrent. Ça, les Israéliens qui me connaissent le savent. Mais Shamir sait aussi que ne suis pas de son camp. Je veux détruire les murs. Que tombent tous les murs, comme celui de Berlin. Je veux transformer les murs en ponts, sensibles, humains. Le mur comme le pont sont faits de pierres. Pourtant, le pont est une construction autrement plus civilisée que le mur. Les pierres jetées sur les soldats israéliens pourraient servir à construire des ponts. Pour cela, il faudrait remiser les fusils au placard. Et entretenir les rêves.

Propos recueillis par
Chérifa Benabdessadok

(1) Dans un discours prononcé devant la Knesset en mai dernier à l'occasion de la remise du prix de la Fondation Wolf.

JEAN KAHN-HAMADI ESSID

L'un et l'autre, rencontrés par Brigitte Stora, donnent leurs appréciations sur les effets de la guerre du Golfe et sur les perspectives du conflit israélo-palestinien. Des divergences clairement affirmées.

JEAN KAHN

Différences : Que pensez-vous des différentes initiatives aujourd'hui entreprises pour la paix ?

■ **J. K.** : Je vais vous surprendre mais je suis relativement optimiste quant à la progression des pourparlers qui doivent mener à la paix ; je crois que cela évolue de manière favorable. Certains aspects étaient encore inenvisageables il y a à peine un an. Je pense à la volonté affirmée par les Etats du Golfe, d'être présents en tant qu'observateurs à une table de négociation ainsi qu'à la volonté du roi Hussein de Jordanie de rencontrer les dirigeants israéliens.

D : Que pensez-vous du fait que l'OLP ne soit pas représentée ?

■ **J. K.** : L'OLP a commis une erreur fondamentale en choisissant de s'allier à Saddam Hussein. Dois-je rappeler que Yasser Arafat avait demandé aux fedayin de prendre les armes et de se battre contre les forces coali-

sées et donc contre nos soldats français ? Il paraît assez difficile de prendre en compte les déclarations ou les velléités d'un homme politique qui s'est ainsi discrédité aux yeux des pays occidentaux. De nombreux pays arabes ont refusé depuis lors d'avoir des contacts avec l'OLP, de même que nombre de Palestiniens ne le reconnaissent plus comme leur représentant.

D : Pourtant, la majorité des Palestiniens continuent à s'identifier à l'OLP.

■ **J. K.** : C'est, me semble-t-il, un mythe ; il y a des gens qui, dans les territoires, se réclament de l'OLP mais ne reconnaissent pas ce qu'ils appellent l'OLP de l'extérieur, l'OLP des palaces, de Tunis ou d'ailleurs.

D : Quand un mot d'ordre de grève est lancé par la centrale palestinienne, il est généralement suivi dans les territoires occupés.

■ **J. K.** : D'une façon assez partielle ; on assiste actuellement surtout à des combats internes entre différentes organisations

palestiniennes. Ces combats font plus de victimes et de morts que ceux engendrés par l'Intifada. Tout cela signifie qu'il y a au sein de la population palestinienne un profond malaise et chaque fois que des Palestiniens modérés acceptent de s'asseoir à une table de négociation, ils se savent menacés.

D : La situation actuelle d'occupation prolongée de ces territoires incite-t-elle ses habitants à la modération ?

■ **J. K.** : L'occupation, comme vous la qualifiez, est une situation qui résulte de la guerre de 1967. Les Israéliens, je crois devoir le rappeler, avaient demandé aux Jordaniens de ne pas entrer dans le conflit, mais la Jordanie est entrée en guerre, et les territoires annexés par la Jordanie, en 1950, se sont retrouvés entre les mains des Israéliens qui n'ont jamais prétendu vouloir leur annexion. Peut-être doit-on établir une différence entre l'occupation jordannienne qui dura de 1950 à 1967 (fruit d'une annexion non reconnue par les autres pays arabes

mais qui ensuite en ont accepté le principe) et l'occupation israélienne qui est une suite de ce conflit et qui n'a pas encore pu trouver de solution pour la raison bien simple qu'Israël se trouve en état de belligérance avec ses voisins. Israël souhaitait faire la paix avec les pays arabes comme cela a été le cas avec l'Egypte.

D : Les pays arabes justifient leur état de guerre perpétuel avec Israël par le fait que le problème palestinien n'a toujours pas trouvé de solution.

■ **J. K.** : C'est une fautive manière de présenter les choses, il y a là une question de simple réflexion, je dirais de logique cartésienne si toutefois la logique cartésienne s'applique dans cette région du monde. La résolution 242 à laquelle on se réfère souvent, comporte deux volets, le premier stipule qu'il soit mis fin à l'état de belligérance entre Israël et les pays arabes voisins, le second volet c'est qu'Israël évacue des territoires, les deux choses devant se dérouler simultanément, or Israël a été seul à voter

■ **Jean Kahn représente le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) et préside le congrès juif européen.**

■ **Hamadi ESSID a quitté son poste à la tête du bureau de la ligue arabe à Paris. Il dirige désormais la délégation permanente de la Tunisie auprès de l'UNESCO.**

la résolution 242, les pays arabes l'ont refusée.

D : Israël a voté cette résolution, estimez-vous pour autant que ce pays s'est engagé dans la voie de la résolution du problème palestinien ?

■ **J. K.** : Israël a accepté le principe de cette résolution, mais quand on veut se marier ou établir quelque contrat que ce soit, il faut être deux. Israël n'a jamais refusé de s'asseoir à une table de négociation, la preuve c'est qu'Israël a fait la paix avec l'Egypte, rendu le Sinai, lâché une ville, Yamid, où des milliers d'habitants israéliens ont dû quitter leur demeure. Israël a prouvé qu'il était capable de faire des concessions en échange de la paix mais il s'est toujours heurté au front du refus arabe. Le jour où tous les pays arabes pourront dire comme a dit récemment le roi Hussein « mettons un terme à certains tabous », le tabou étant la reconnaissance d'Israël, ce jour-là nous pourrions avancer vers la paix.

D : Estimez-vous que les pays arabes n'ont toujours pas reconnu Israël ?

■ **J. K.** : Bien sûr, non seulement ils ne le reconnaissent pas mais encore, et c'est plus grave, ils nient l'existence de l'Etat hébreu.

D : Le sommet de Fès en 1982 n'a-t-il pas représenté une avancée du point de vue de la reconnaissance d'Israël ?

■ **J. K.** : Une avancée qui n'a jamais été explicite, et qui, depuis, a souvent été démentie.

D : Vous évoquez la logique cartésienne qui se heurterait à la mentalité orientale ; Israël se trouve pourtant en Orient, ce pays peut-il envisager son avenir en dehors de ce contexte ?

■ **J. K.** : En Orient, on voit souvent les choses différemment. Aucun Etat de cette région ne bénéficie du statut démocratique, le Conseil de l'Europe par exemple n'accepte en son sein que les pays démocratiques. Israël seul en fait partie à titre d'observateur. Cela dit, la paix avec l'Egypte se passe plutôt bien ;

arabes n'ont toujours pas reconnu Israël ?

■ **J. K.** : Bien sûr, non seulement ils ne le reconnaissent pas mais encore, et c'est plus grave, ils nient l'existence de l'Etat hébreu.

D : Le sommet de Fès en 1982 n'a-t-il pas représenté une avancée du point de vue de la reconnaissance d'Israël ?

■ **J. K.** : Une avancée qui n'a jamais été explicite, et qui, depuis, a souvent été démentie.

D : Vous évoquez la logique cartésienne qui se heurterait à la mentalité orientale ; Israël se trouve pourtant en Orient, ce pays peut-il envisager son avenir en dehors de ce contexte ?

■ **J. K.** : En Orient, on voit souvent les choses différemment. Aucun Etat de cette région ne bénéficie du statut démocratique, le Conseil de l'Europe par exemple n'accepte en son sein que les pays démocratiques. Israël seul en fait partie à titre d'observateur. Cela dit, la paix avec l'Egypte se passe plutôt bien ;

HAMADI ESSID

Différences : Vous étiez responsable de la Ligue arabe à Paris, quelles sont les raisons pour lesquelles vous n'en faites plus partie ?

■ **Hamadi ESSID :** J'ai fait l'objet d'un limogeage, car j'ai pris des positions jugées incompatibles avec les résolutions prises au Caire par une majorité arabe, résolutions qui légitimaient l'intervention armée contre l'Irak. Je crois avoir été le premier responsable arabe à avoir condamné l'invasion du Koweït. Dès le 2 août, j'insistais sur le fait que le langage tenu était de nature à radicaliser les positions des Irakiens et à empêcher leur retrait. En même temps, j'ai condamné une intervention dont le but, m'avait-il semblé, n'était pas la libération du Koweït, mais l'anéantissement de l'Irak en tant que puissance économique et militaire. Le fait qu'aujourd'hui, l'on ait privé les quelques millions

d'Irakiens de toute possibilité de développement pour longtemps, me semble le résultat de cette guerre qui n'a pas abouti à réviser l'ordre éthique, moral et de justice internationale et qui n'a pas contribué à régler le problème palestinien. La question palestinienne est rendue encore plus complexe, cette guerre ayant pourvu les extrémistes israéliens d'une sorte de légitimité du refus. Quant au problème des Kurdes, il est devenu encore plus douloureux car leur exode a renforcé le clivage racial, linguistique et ethnique. Je crois malheureusement que je ne me suis pas trompé, je ne regrette pas d'avoir quitté la Ligue arabe dans la mesure où je ne pouvais plus représenter son message.

D : Pensez-vous que la Ligue arabe a failli à sa mission ou que toute idée d'unité arabe, qui puisse peser sur l'échiquier international, est aujourd'hui une chimère ?

■ **H. E.** : Non, je crois ferme-

ment à l'unité arabe, au-delà du romantisme ou de la simple communauté culturelle... L'unité arabe devrait s'imposer par la raison, notamment par la raison économique et non par la passion. Je crois en plus qu'il ne saurait y avoir d'unité sans démocratie ni de démocratie sans unité. La démocratisation du monde arabe devrait pousser les peuples à entreprendre et réussir là où leurs dirigeants ont échoué. Seule cette unité pourrait faire dépasser le sentiment d'insécurité et de peur, qui est commun aux Arabes et aux Israéliens. Peur absurde, bien sûr, car la seule sécurité c'est la paix. Je ne peux plus croire en une Ligue qui ne représenterait que des Etats. On pourrait envisager une ligue des peuples arabes, un parlement arabe, mais nous en sommes encore loin.

D : Sur l'issue du conflit israélo-palestinien, êtes-vous pessimiste ?

■ **H. E.** : Je suis réaliste, je ne crois pas que les Etats arabes aient

le sentiment de l'urgence de la démocratisation, alors que les peuples arabes donnent l'impression, de plus en plus, de s'attacher aux libertés individuelles, à la démocratie. Mais je n'ai aucune raison d'être particulièrement optimiste quand je vois que les Etats-Unis décident de faire d'Israël une sorte de dépôt de munition. Alors que les Etats-Unis sont en mesure de régler ce problème depuis longtemps, ils refusent toute forme d'embargo, de pression. Cela confirme leur politique des « deux poids deux mesures ». Je crois qu'il y a pour les Américains des droits de l'homme et des droits de l'homme arabe. Il y a eu une telle déshumanisation, une telle bestialisation des Arabes et des Palestiniens dans l'opinion publique, que, même quand les Américains réagissent mal à l'ingratitude israélienne, cela ne les rapproche pas pour autant des Palestiniens et de leur cause. Tout cela éloigne d'autant le règlement

du problème palestinien et la réconciliation entre juifs et Arabes.

D : Vous faites allusion aux deux communautés ici en France ?

■ **H. E.** : Nous vivons hélas dans un monde d'ignorance totale les uns des autres, l'ignorance occidentale des Arabes est totale ; l'arabité n'est pas une référence à une race, c'est avant tout une langue commune, un espace de civilisation, de culture ; pour moi, les juifs du monde arabe sont des juifs arabes de la même façon qu'il existe des Arabes chrétiens. La plupart des juifs de France sont issus du monde arabe.

D : Pensez-vous qu'une unité juive-arabe peut se faire sur la base de cette arabité commune ?

■ **H. E.** : Bien sûr. Nous avons une histoire commune qui dure depuis des millénaires.

D : Une histoire faite également de conflits.

■ **H. E.** : Ces conflits font partie du passé commun. Mais ils

IL EST TEMPS QUE LE POETE SE TUE

Il est temps que le poète se tue sans autre raison que de se tuer

Il a dit : je ne permettrai pas à l'abeille de m'aspirer
Il a dit : je ne permettrai pas à Dieu d'exercer sur moi sa vengeance

Il a dit : je ne permettrai pas à la femme de me laisser
[vivant sur ses genoux]

Depuis trente ans il écrit de la poésie et m'oublie. Nous sommes tombés de nous avons trouvé le sel dans le grain de blé, et il [tous les chevaux m'oubliait.]

Nous avons perdu les lieux et il m'oubliait. Moi, l'autre en lui

Tout est image en lui. Je suis son miroir
Toute mort est image. Tout corps image. Tout départ, image. Tout pays image. J'ai dit : assez, nous sommes tout à fait morts.
Où est mon humanité ? Où suis-je ?
Il a dit : il n'y a d'image que des images.

Depuis trente hivers il écrit de la poésie et construit un monde qui s'écroule [autour de lui]

il rassemble les débris pour dessiner un moineau et lui [porte pour l'espace]

Chaque fois qu'un mur s'écroule autour de nous, il érige [des maisons dans la langue]

Chaque fois que la terre devient pour nous étroite, il [construit le paradis et se prolonge d'une phrase]

Depuis trente hivers, il vit hors de moi.

Il a dit : si nous venons aux premières villes et que nous les trouvions abandonnées en ruines
n'y crois pas
ne répudie pas
une rue dans laquelle, vers laquelle nous avons marché.
La terre ment, mais ne ment pas le rêve qui pend de ses [mains]

Depuis trente automnes il écrit de la poésie et ne vit pas, ne tombe amoureux que de [ses images]

il entre en prison et n'aperçoit que sa lune
il entre en amour et ne cueille que ses fruits
J'ai dit : qu'est la femme en nous ? Il m'a répondu :
[une pomme pour le pardon]

Où est mon humanité ? ai-je crié
Il a fermé la porte pour me voir dehors. Il m'a crié :
d'une idée, d'une image dans la gamme des tons vient la [femme attendue.]

Il est temps que le poète se retire de moi à jamais
mon cœur n'est pas de papier
Il est temps que je me sépare de mes miroirs et du peuple en papier
Il est temps que l'abeille quitte sa rose pour le crépuscule
que l'épine pénètre entièrement mon cœur
pour que je voie mon cœur, l'entende et le sente
Il est temps que le poète se tue sans autre raison que de se tuer.

Mahmoud Darwich
traduit de l'arabe par Abdellatif Laâbi
« La Poésie palestinienne contemporaine »
Editions Messidor, 1990.

**ON TIRE
ET ON PLEURE**

Un balayeur m'a raconté
Dans son village tout a changé
La vie paraît différente
A l'ombre de cette saleté
Dans ma maison
La fenêtre est cassée
Tel Aviv fait irruption chez moi
Même son odeur a changé
Je sens le danger

Des gamins jouent avec du plomb
Des gamines avec des poupées d'acier
La vie me semble différente
A l'ombre de cette saleté

Peu m'importe qui vaincra
Le monde que j'avais n'est plus
Et la grande lumière s'éteint

Des gamins jouent avec du plomb
Des gamines avec des poupées d'acier
La vie me semble différente
A l'ombre de cette saleté

On tire et on pleure
On brûle et on rit
Quand avons-nous appris
A enterrer des gens vivants
On tire et on rit
Nous avons oublié le temps
Où l'on tuait nos enfants

Ma ville me semble toute changée
Enveloppée de plastic
Attachée au quai
J'attends le train
Combien de temps attendrons-nous
Pour savoir ce qui se passera
A pleurer sur ce qui se passe

Jusqu'à quand attendrons-nous
Des deux côtés on ne veut que vivre
Mais on arrive plus à voir
Ce qu'il advient de ces combats
On cherche un abri
Peu importe vraiment qui est le plus fort

On tire et on pleure
On brûle et on rit
Quand avons-nous appris
A enterrer des gens vivants
Nous oublions le temps
Où l'on tuait nos enfants

Si Hayman
chanteuse de rock
israélienne

je crois en des échanges fructueux avec les pays arabes. Israël se trouve au sommet de la technologie, de la science, de la médecine. En ce qui concerne les territoires, il faut tout de même savoir qu'entre 1967 et aujourd'hui la prospérité des habitants s'est considérablement améliorée. Je connais beaucoup de Palestiniens des territoires, qui ne pourraient jamais le dire à haute voix de peur d'être sauvagement abattus, mais qui reconnaissent que leur niveau de vie a progressé depuis « l'occupation israélienne », formule à laquelle je préfère celle de présence israélienne. En ce qui concerne la mortalité infantile, celle-ci a chuté de façon vertigineuse, les Israéliens ont ouvert des dispensaires, ont vacciné les enfants. Mais c'est une règle dans le monde entier, que ce bien-être ne remplace pas la volonté d'acquiescer une identité nationale. Je pense qu'il faut aujourd'hui trouver une formule et j'estime que l'idée d'une fédération jordano-

palestinienne constitue une bonne perspective.

D : Pendant la guerre du Golfe, comment la communauté juive a-t-elle réagi ?

■ **J. K. :** L'envoi des Scud sur Israël et sur ses populations civiles a été pour nous une grande inquiétude et émotion. Je crois que tous les pays doivent une fière chandelle à Israël, si ce pays avait riposté aux Scud, la coalition aurait éclaté.

D : Les projecteurs étaient souvent braqués sur les deux communautés juive et arabe.

■ **J. K. :** Ça s'est très bien passé, j'y ai contribué en participant à de nombreuses réunions entre juifs et musulmans, notamment des musulmans français ; nous avons œuvré ensemble avec les responsables de la communauté musulmane pour que le conflit du Golfe ne se déplace pas sur les bords de la Seine. Je crois qu'en France nos différentes composantes sont conscientes des enjeux. La réserve et la retenue observées pendant la guerre du Golfe l'ont illustré.

D : Ce « corps étranger » est pourtant peuplé par une majorité de juifs orientaux et méditerranéens.

■ **H. E. :** C'est vrai mais Israël ne les a pas si facilement intégrés...

D : Israël justifie ses positions par le fait que les pays arabes ne reconnaissent pas l'existence de l'Etat d'Israël.

■ **H. E. :** C'est un des plus gros mensonges de l'histoire. Depuis 1982, les Arabes ont non seulement reconnu Israël mais son droit à des frontières sûres et durables.

D : Implicitement ?

■ **H. E. :** C'est normal, Israël ne reconnaît pas les Palestiniens, de plus l'arsenal militaire de ce pays représente une menace pour les pays arabes, malgré cela le sommet de Fès a accepté cette reconnaissance.

D : Y a-t-il oui ou non des dispositions de la Ligue arabe en matière de boycott ?

■ **H. E. :** Je suis content de pouvoir enfin répondre sur ce sujet. Le boycott est une disposition légale et légitime, c'est une conséquence immédiate et directe de l'état de guerre, un comité dont les bureaux sont à Damas gère ce boycott pour la Ligue arabe. Les règles sont clairement énoncées, il n'y a rien dans les règles du boycott qui interdise de commercer avec des juifs, il y a encore aujourd'hui dans le monde arabe des sociétés qui sont dirigées par des juifs, l'argument de l'antisémitisme est systématiquement avancé quand il s'agit de mesures contre Israël.

D : N'y a-t-il jamais d'entorses au règlement ?

■ **H. E. :** Si, bien sûr, mais toujours dans le même sens : on contourne le boycott, les raisons économiques l'emportent sur les raisons politiques, mais il n'y a jamais eu de dérapage antisémite.

Propos recueillis par
Brigitte Stora

**Entre la France et la Palestine,
des liens se tissent à l'initiative
d'associations, de villes, de per-
sonnes passionnées par la ren-
contre. Flashs en bref.**

Walid est ému en signant le document officiel, à la mairie de Montataire, sous deux

grands drapeaux qui flottent ensemble, l'un français, l'autre palestinien.

Un document officiel... pour un jumelage qui ne l'est pas.

Été 1990. Walid, réfugié palestinien du camp de Deheishé, près de Bethléem, a enfin obtenu un « laissez-passer » de quelques jours des autorités d'occupation israéliennes pour se rendre en France. Et il a fait le voyage jusqu'à Montataire, petite commune de l'Oise, où la municipalité a décidé à l'unanimité de se jumeler avec Deheishé. Walid, lui, n'est pas un élu. Deheishé n'en compte aucun...

C'est en 1976 qu'ont lieu les premières et uniques élections municipales en Palestine occupée. Raz de marée en faveur des candidats membres de l'OLP interdite et clandestine, ou proches d'elle. En mars 1982, au moment des grandes manifestations palestiniennes dans les territoires occupés, les autorités d'occupation destituent presque tous les maires et conseillers municipaux, les soldats envahissent les bureaux, confisquent les papiers, dossiers et documents ; quatre maires avaient été précédemment victimes d'attentats, dont celui de Naplouse, Bassam Chaaka, qui perd ses deux jambes et d'autres déportés vers la Jordanie... Après deux ans d'« Intifada », Yitzhak Shamir a présenté un plan d'élections restreintes dans les territoires occupés, à l'exception des résidents de Jérusalem, de ceux que les guerres et les exodes de 1948 et de 1967 ou les expulsions forcées ont contraints à l'exil, des prisonniers. L'OLP l'a finalement accepté, mais comme étape d'un processus devant mener à des négociations. Dès lors, c'est le parti de Shamir lui-même qui l'a refusé. Aussi Walid représente-t-il aujourd'hui les

comités populaires de son camp. Ils organisent la solidarité aux prisonniers et à leurs familles, l'éducation des enfants lorsque l'armée ferme les écoles, les coopératives économiques, la diffusion de l'information, la sécurité des militants...

Et c'est au nom de ces comités de résistance qu'il signe l'acte de jumelage de son camp avec Montataire, avec M. Bambier, maire de la ville. Au programme du jumelage : un échange permanent d'information, l'organisation de délégations d'élus et de la population à Deheishé, et une aide économique, en particulier en tentant la distribution de produits des coopératives.

Cette aide se révèle de plus en plus nécessaire. L'immense majorité des 12 000 habitants de Deheishé sur qui tombe chaque soir le couvre-feu est réduite au chômage. Plusieurs dizaines d'entre eux sont en prison. L'armée a détruit par dizaines des habitations au bulldozer ou aux explosifs. C'est ce qu'ont vu de leurs yeux des Montatairois partis à Deheishé l'été dernier.

Chaque année, Montataire reçoit, comme de nombreuses villes de France de divers horizons politiques, des enfants palestiniens pour les vacances (1). Les enfants ne repartent pas qu'avec du matériel scolaire : les familles s'écrivent, échangent.

Deux autres villes se sont jumelées avec des villes des territoires occupés : Saint-Pierre-des-Corps avec la vieille cité d'Hébron, depuis plusieurs années, et Gennevilliers avec Naplouse.

Grâce à l'action d'élus et de comités régionaux de solidarité est née une crèche à Hébron, où les comités de femmes et de secours médical palestiniens, assurent soins, vaccinations, activités d'éveil pour les enfants, tandis qu'un centre médical se crée à Naplouse.

D'autres comités parrainent des enfants, parfois handicapés (2).

Des associations sportives, souvent grâce à la FSGT, reçoivent footballeurs et basketteurs palestiniens, comme à Aubervilliers, à Vitrolles, à Arcueil... Deux basketteurs palestiniens participaient à l'équipe d'Arcueil durant leurs études en France. Deux jeunes si peu différents des jeunes sportifs d'Arcueil, encore étonnés de n'avoir pas joué... avec des terroristes ! Voyage de l'équipe d'Arcueil à Jérusalem, découverte, émotion, stupeur, solidarité. Echanges de lettres, pour savoir si l'ami est toujours en vie, et pas en prison. Echanges, en attendant la paix...

I. A.

(1) A l'initiative de l'association France-Palestine qui assure l'accueil d'enfants du Liban depuis 1982 et des territoires occupés depuis 1986.

(2) Grâce aux activités de l'Association médicale franco-palestinienne.



A l'aéroport, accueil d'un groupe d'enfants palestiniens par l'association France-Palestine.

**ECHANGE
ET CHANGE**

FEMMES

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. »
« Si la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter sur la tribune. » C'est en 1791 qu'Olympe de Gouges publie la « Déclaration universelle des droits de la femme et de la citoyenne ».

« L'ascension de Marianne », de Martine Sarri et « Voix de femmes » (en vérité davantage des voix d'hommes, poètes, chanteurs, sur les femmes qui ont fait l'histoire et la font aujourd'hui), et de réaliser une exposition, grâce au bar Floréal. Patriote, Olympe de Gouges était aussi royaliste, ce qui lui valut l'échafaud en novembre 1793. Etonnant paradoxe pour cette pionnière du féminisme ? Pas forcément. Olympe de Gouges, née à Montauban en 1748, n'a guère connu l'aliénation subie par les femmes et les hommes du Tiers Etat, moins encore de celles et de ceux du bas de l'échelle de ce Tiers Etat qui n'avait « rien » et qui revendiquait « quelque chose ». Mais elle a connu en revanche l'aliénation subie par les femmes. Et tout fait pour s'en libérer. Ecrivaine, elle publie pièces et articles, dénonce



Cette affiche est disponible au siège du MRAP.

le mariage, « tombeau de la confiance et de l'amour » et propose de le remplacer par un « contrat social de l'homme et de la femme », en appelle au droit de vote pour un suffrage véritablement universel. Aujourd'hui, l'initiative de « Vive 91 !!! » est soutenue par la Ligue des droits de l'homme, qui s'est attribuée, selon le langage commun, la vocation de défendre les droits des hommes et des femmes. N'est-ce pas dans un pamphlet très récent publié dans *le Monde* que Benoîte Groul rappelait à quel point le langage est révélateur des certitudes, tabous, habitudes, retards, d'une société, et qu'en l'occurrence lorsque seul le masculin est habilité par l'académie à défendre les deux genres ou que la féminisation des noms de métiers est toujours inversement proportionnel à leur prestige, c'est que... En 1991, l'initiative de cette association nouvellement née est plus que la bienvenue. Renseignements : 108, rue Barbusse, 93000 Aubervilliers. 48.33.17.89 ou 48.33.48.99.

I. A.

BLOC NOTES

Théâtre

■ Le destin du Moyen-Orient a inspiré deux pièces récentes. L'une de Daniel Boukman, sur le thème de la résistance palestinienne : « Et par les dernières pulsations de mes veines, je résisterai », reprenant le célèbre vers de Mahmud Darwish. Gérard Calas, lui, a écrit et mis en scène *Noces de sable*. Créée à Avignon en mars 1991, la pièce « écrite dans l'urgence » pour « être représentée de même », met en scène vingt minutes de conversation à distance entre une jeune femme en France et un jeune militaire dans le Golfe, mariés par téléphone. La pièce sera tournée durant le mois d'octobre 1991. Renseignements : Chêne noir, 8 bis, rue Sainte-Catherine, 84000 Avignon.

■ Du 8 octobre au 3 novembre, le théâtre de Gennevilliers présente la fameuse pièce de Shakespeare *As you like it* dans une mise en scène de Marc François et *Ajax*, de Sophocle, dans une mise en scène de Stéphane Braunschweig. Renseignements : 47.93.26.30.

■ Philippe Adrien présente du 11 septembre au 10 novembre 1991 *L'annonce faite à Marie*, de Paul Claudel, au théâtre de la Tempête.

Renseignements : théâtre de la Tempête, Cartoucherie, route des manœuvres, 75012 Paris.

Cinéma

■ Du 25 octobre au 3 novembre, Montpellier accueille le XIII^e Festival de cinéma méditerranéen. Créé en 1979, le festival programme cette année des rétrospectives sur Roberto Rossellini et le néoréalisme, la Méditerranée au temps du muet, le cinéma andalou, sur « *La Méditerranée s'en va-t-elle en ville* » et projet de des films récents de différents pays méditerranéens.

Renseignements : 7, boulevard Henri-IV, 34000 Montpellier. Tél. : (33) 67.04.29.39.

Mémoire

■ « L'Année 1941, la mondia-

lisation du conflit. » Tel est le thème d'un colloque international organisé à l'université de Caen les 28 et 29 novembre prochain. Six colloques auront été programmés entre 1990 et 1995, dont les actes seront disponibles auprès du Mémorial de Caen. Quatre thèmes seront abordés cette année : la bataille de la Méditerranée, l'invasion de l'URSS par la Wehrmacht, la France libre et les débuts de la Résistance, l'entrée en guerre du Japon.

Renseignements : esplanade

Dwight-Eisenhower, BP 6261, 14066 Caen cedex.

Disque

■ « *Quand les voix s'expriment* » : une compilation antifasciste à deux faces antidotes : Anne Franck, et Janus Korczak. Renseignements commandes (50 F) : « Les Anonymes », BP 185, 38404, Saint-Martin-d'Hères cedex.

L'art allemand

■ Allez le découvrir au Louvre du 25 octobre 1991 au 20 janvier 1992 avec plusieurs expositions sur les sculptures de la fin du Moyen Age, les graveurs du XV^e siècle, Dürer et la Renaissance germanique.

Informations : 40.20.51.51.

Musique

■ En septembre et octobre, l'Ile-de-France offre un festival de musique en 24 concerts et sept week-ends. Au programme, Mozart, les voix d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne et d'Autriche, la musique traditionnelle irlandaise, des œuvres de Russie, de Bulgarie, de Tchécoslovaquie, de Suède et de Norvège, un week-end « France » et, à l'hôtel Sully les 19 septembre et 17 octobre, des concerts d'œuvres du XX^e siècle, notamment de Bartok, Kodaly, Janacek...

Réservations : 42.96.05.01.

Cultures du monde

■ La Maison des cultures du monde a programmé les 24 et 26 septembre 1991 musiques et dan-

Vient de paraître
David Diamant
**250 COMBATTANTS
DE LA RESISTANCE
TEMOIGNENT**
Préface de Jean Laurain
député, ancien ministre

Cette évocation originale et véridique de la lutte contre l'occupant nazi et ses collaborateurs constitue une réponse nécessaire aux falsificateurs de l'histoire. Prix : 250 F l'exemplaire (+ 20 F de frais d'envoi). Disponible chez Mme Sapiro : 168, rue de Belleville, 75020 Paris. Tél. : 47.97.38.61. Lire également du même auteur : **Combattants, héros et martyrs de la résistance** : 320 pages. En vente au MRAP : 50 F + 20 F (frais d'envoi)

ses masquées des Batak-Toba, de Nord-Sumatra. Cinq tambours, un hautbois et un jeu de gong à un rythme effréné. Puis jusqu'au 3 octobre : musiques et danses des trois îles indonésiennes de Sumatra, Bali et Java ; du 15 au 20 octobre, les chants mystiques de Baul du Bangladesh (parallèlement à une exposition de photographies du Bangladesh que vous pourrez découvrir à la Maison des sciences de l'homme, elle aussi boulevard Raspail à Paris) ; du 24 au 31 octobre, les *Ombres dansées Sbek Tom*, du Cambodge ; du 5 au 10 novembre, le théâtre traditionnel dansé et masqué du Sri-Lanka.

Le Cirque d'Hiver accueille, quant à lui, les marionnettes sur eau du Viêt-nam du 1^{er} au 13 octobre.

Adresses à retenir : Maison des

cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris. Tél. : 45.44.72.30. Cirque d'Hiver : 110, rue Amelot, 75011 Paris (renseignements et locations : 42.74.22.77).

Musique et... poésie

■ *La Traversée du désir*. Tel est le titre évocateur du nouveau spectacle insolite que Sapho présente du 3 au 8 octobre à la Cigale à Paris.

Locations : 43.70.33.73.

Annonce

■ Etudiante collaboratrice recherche pour la rentrée une chambre ou un studio à louer ou à partager sur Paris et la proche banlieue, pour 2 000 F par mois au maximum. Laisser un message au MRAP (48.06.88.00) pour Diane Roman ou téléphoner au 45.26.77.85.

SOFDAL

8, rue Maurice-Ténine
94260 FRESNES

Accessoires
Caravanes
Bateaux

Tél. 668.10.48

JE M'ABONNE

NOM PRENOM

ADRESSE

2 FORMULES AU CHOIX

Les 10 numéros mensuels et les 4 numéros spéciaux
1 an : 240 F 6 mois : 130 F

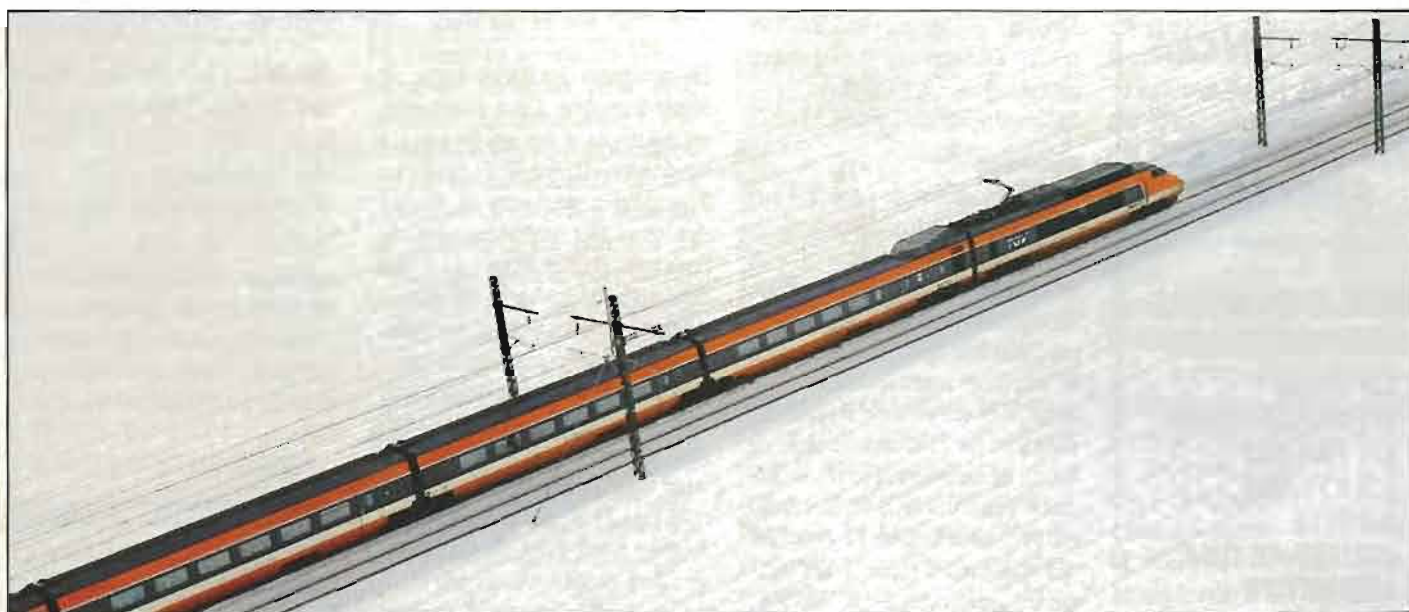
Etudiants, chômeurs, retraités :
1 an : 150 F 6 mois : 80 F

Les 4 numéros spéciaux uniquement
1 an : 160 F

Chèque à l'ordre de Différences, 89, rue Oberkampf, 75543 Paris cedex 11.

à DIFFERENCES

AUJOURD'HUI, ON CONNAÎT DÉJÀ
CEUX QUI SERONT LES PLUS RAPIDES EN 1992
POUR GAGNER ALBERTVILLE.



Albertville
par TGV.

108 trains par jour
dans la Tarentaise.

Les J.O.
accessibles à tous.

LES JEUX OLYMPIQUES SONT UN ÉVÈNEMENT RARE ET UNIQUE AUQUEL CHACUN D'ENTRE NOUS RÊVE D'ASSISTER AU MOINS UNE FOIS DANS SA VIE, À PLUS FORTE RAISON QUAND ILS ONT LIEU DANS SON PROPRE PAYS. EN FÉVRIER 1992, LA SNCF PERMETTRA À UN

MAXIMUM DE VOYAGEURS DE S'Y RENDRE. AU DÉPART DE PARIS, 3 TGV SUPPLÉMENTAIRES PAR JOUR À DESTINATION DE LA TARENTOISE SONT PRÉVUS ET DES TRAINS SUPPLÉMENTAIRES PARTIRONT ÉGALEMENT DE TOUTE LA FRANCE. POUR

VOUS RENDRE À ALBERTVILLE, VOUS ALLEZ ÊTRE NOMBREUX À BATTRE DES RECORDS DE VITESSE. LA SNCF, TRANSPORTEUR NATIONAL OFFICIEL DES XVI^{ES} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER, OFFRE À CHACUN LA POSSIBILITÉ DE PARTICIPER.

SNCF, TRANSPORTEUR NATIONAL OFFICIEL DES XVI^{ES} JEUX OLYMPIQUES D'HIVER.